



WORLD BANK

Mission de supervision de juin 2006

**Projet de renforcement des services d'appui à l'Agriculture
Tunisie**

**Sous Composante Amélioration de la qualité et Renforcement des Capacités des
GIP**

Mission auprès de l'Agence de Promotion des Investissements Agricoles (APIA)
et des Groupements Interprofessionnels

Aide Mémoire

Jean-Pierre BOUTONNET

INRA - Institut National de la Recherche Agronomique

Bernard BRIDIER

**CIRAD -Centre de Coopération Internationale
en Recherche Agronomique pour le Développement**

Hubert DEVAUTOUR

**CIRAD -Centre de Coopération Internationale
en Recherche Agronomique pour le Développement**

Michel GAUTTIER

INAO – Institut National des Appellations d'Origine

SOMMAIRE

	Page
Sommaire	2
Déroulement de la mission	3
Résumé Aide mémoire	4
Recommandations transversales	
-Le réseau Qualité	6
-Le dispositif administratif de gestion des signes de qualité et de réglementation	7
-Liens des groupements avec la recherche (IRESA)	9
-Le portail Agriculture	9
-Etudes et formation	9
-Equipements	11
-Etat des dépenses et des prévisions 2006	12
Recommandations sectorielles	
-GIFruit	13
-GIL	16
-Secteur de l'huile d'olive	18
-GIVRLait	19
-GIPAC	23
-GIPP	25
 ANNEXES	
1- Indicateurs de suivi de la composante	29
2- Rapport d'activités cellule qualité APIA en 2006	31
3- Réflexion stratégique d'amélioration de la qualité des produits agricoles et de la pêche	33
4- APIA-GIFruit-GIPP –Séminaire du 25 mai 2006	48
5- Actions Recherche-Développement suite à des demandes des GIP à l'IRESA	49
6- Répartition du budget de fonctionnement alloué pour les actions de recherche	53
7- TDR pour la création d'un site internet Portail de l'Agriculture et des sites GIP et APIA	55
8- Formation et assistance technique des producteurs exportateurs de fruits et légumes (Mars-Juin 2006)	73
9- Marchés effectués sur le projet	75
10- Mastère spécialisé Qualité Totale –Institut Supérieur de Gestion de Tunis	78
11- Organismes certificateurs opérant en Tunisie et liste des organismes accrédités par le TUNAC	79
12- Actions des GIP en faveur de l'amélioration de la Qualité	88
13- TDR étude sur le positionnement des produits biologiques sur le marché international	107
14- Note DGPA/DEDPA sur AOC et IP –Réglementation-Organisation- Procédures	113
15- Demande DGPA/DEDPA de mission technique sur AOP et IGP en Europe	117

La mission de supervision de la Banque Mondiale pour la composante était composée de :

- Jean-Pierre BOUTONNET, INRA, du 18 au 29 juin, responsable de la coordination
- Bernard BRIDIER, CIRAD, du 18 au 29 juin
- Michel GAUTTIER, INAO, du 21 au 28 juin
- Hubert DEVAUTOUR, CIRAD du 22 au 29 juin.

Les principaux travaux effectués par la mission ont consisté en :

- faire le point des activités et de l'avancée des travaux prévus en 2006 avec l'APIA , les Groupements interprofessionnels et l'ONH,
- faire le point avec la DGPA sur les questions réglementaires et de mise en place des signes de qualité tunisiens,
- évaluer les actions de recherche IRESA-GIPs
- participer aux réunions de bilan et de coordination du projet organisées par le Ministère de l'Agriculture et des ressources halieutiques,
- participer à des rencontres avec les responsables du projet européen-tunisien P3A,
- rencontrer des professionnels pour recueillir leurs avis,
- participer à une journée de rencontre sur la qualité et la certification organisée par IMC,
- participer activement (interventions, discussions, animation) à deux jours de réunion du Réseau Qualité.

La mission remercie l'ensemble des cadres, des responsables et des professionnels rencontrés pour leur disponibilité , avec une mention toute particulière à Abdelmoumen TOUKARI et Afef BEN AMARA pour leur serviabilité et leur efficacité.

Aide Mémoire

Projet de renforcement des services d'appui à l'agriculture. « amélioration de la qualité et renforcement des capacités des GIP » Mission de supervision de juin 2006

Résumé

Le réseau Qualité regroupe les cellules qualité des GIP, de l'APIA, et de l'ONH, et associe le CTAB. Il se réunit mensuellement et continue de produire un excellent travail contribuant à la mise en œuvre des démarches de qualité des différents GIP par :

- l'édition d'un bulletin mensuel comportant les informations sur les activités des groupements et de la cellule qualité de l'APIA (le premier numéro a été remis à la mission),
- l'organisation de séminaires de diffusion des résultats des études (poisson bleu, IG vigne, conditionnement des légumes), et des opérations de mise en œuvre, par les opérateurs, des recommandations de ces études,
- la préparation et diffusion des stratégies qualité des groupements lors de divers ateliers,
- l'organisation de sessions de formation à l'attention des professionnels ou des agents des organismes d'appui : une session de formation des opérateurs de fruits et légumes par l'APIA et les GIFruit et GIL, une formation à la qualité pour les cadres des CRDA dispensée par le GIFruit, trois cadres du GIVRLait ont participé à un séminaire sur l'élevage à Zaragoza,
- la préparation d'actions de recherche-développement et de formation qui ont démarré (quatre conventions cadre de recherche développement sont signées entre les GIP et l'IRESA et 8 sur 12 actions de recherche prévues ont démarré),
- l'appui à l'amélioration du cadre institutionnel des indications géographiques,
- l'installation au GIFruit d'un laboratoire de contrôle de la qualité organoleptique des fruits, destiné à optimiser les conditions de récolte qui est opérationnel depuis juin 2006.

Ce réseau qualité comporte 17 personnes. ***Il reste à recruter un cadre pour le GIL et 2 cadres pour le GIVRLAIT.***

Études, formation et colloques prévus en 2006. Le rapport d'avancement remis à la mission fait état de huit études¹ pour lesquelles la BM a donné un avis de NO en janvier 2006. Aucune de ces études n'a commencé ; aucun appel à manifestation d'intérêt n'a été publié. La mission constate le même retard dans le montage de dossiers des participations de membres des GIP à des salons et à des formations à l'étranger, également programmées et approuvées par la BM en janvier 2006.

La mission rappelle que l'APIA a réussi à mettre en place au sein des GIP un réseau qualité reconnu. Son statut d'agence lui a permis entre autre de l'animer de façon efficace, particulièrement lui octroyant la souplesse de gestion nécessaire pour faciliter la participation des cadres des GIP à des colloques et séminaires internationaux. La mission rappelle que la formation est un axe essentiel de l'action du réseau qualité afin de renforcer les compétences (i) des professionnels pour améliorer la qualité des produits agricoles et alimentaires (ii) des cadres du réseau pour leur permettre un appui plus efficace (iii) des cadres de l'administration pour la gestion des signes officiels de qualité.

La mission recommande à l'APIA à poursuivre ses efforts pour animer et pérenniser le réseau qualité. Elle encourage l'administration et particulièrement la DGFIOP qui gère le FODECAP et les budgets des GIP, à apporter à l'APIA et aux GIP toute l'aide nécessaire pour les aider à pérenniser la mise en œuvre du réseau qualité.

¹ catégorisation des bouchers ; signe de qualité ou d'origine pour les bovins de race tarentaise ; mise en place d'un signe distinctif ou d'origine pour l'agneau d'El Waraa ; développement de signe de qualité pour l'huile d'olive ; conditionnement de l'huile d'olive ; positionnement stratégique de la Deglet Nour ; signe de qualité de la brebis noire de Thibar ; mise en place d'un logo pour les produits biologiques et étude sur le positionnement de ces produits.

Le dispositif professionnel d'animation, de promotion, et de mise en œuvre des démarches de qualité des produits

Le réseau des cellules qualité des GIP et de l'APIA joue un rôle essentiel et reconnu pour le soutien aux organisations professionnelles, la promotion et la stimulation des démarches de qualité entreprises par les collectifs d'opérateurs dans les filières. Ce **réseau doit maintenant être consolidé, pérennisé et pris en main par les organisations professionnelles**. Il devra prendre en compte plusieurs types de démarches de qualité, comme l'agriculture biologique, les indications géographiques, voire la labellisation d'autres caractéristiques. Il est nécessaire que les instances représentant les professions (UTAP et UTICA) soient maintenant les éléments moteurs du pilotage, de la promotion et de la représentation de ces démarches de qualité. Les professionnels, avec l'appui de l'administration, devront trouver les moyens financiers et humains d'assurer la pérennisation de cet outil (le réseau qualité) pour servir les différentes filières. Il est également recommandé de susciter la mise en place de mécanismes de concertation interprofessionnelle dans les secteurs qui ne disposent pas d'un GIP (huile d'olive, céréales, ...).

Le dispositif d'encadrement législatif et institutionnel AOC et IP. La commission technique consultative nationale des AOC et IP (i) a fixé le rôle des différents intervenants dans la procédure de reconnaissance (secrétariat assuré par la DGPA/DEDPA, comité technique composé des directions techniques de la DGPA, présidé par le DEDPA, rôle des GIP, des offices, des CRDA), (ii) a élaboré un manuel de procédure et (iii) prépare des cahiers des charges type. **La mission recommande que soit élaborée l'architecture du système de suivi et contrôle qui doit être placé sous la responsabilité de la Commission Technique Consultative.**

La mission recommande que **chaque demande de reconnaissance soit portée par une structure professionnelle collective** fédérée autour d'un projet commun, ayant vocation à devenir l'interlocuteur de l'administration en matière de gestion et de suivi du produit.

La mission relève que la commission consultative est composée essentiellement de représentants de l'administration. Pourtant l'expertise des opérateurs doit pouvoir s'exercer sur l'ensemble des dossiers au même titre que celle de l'administration. A terme, les représentants des structures porteuses de produits sous IG doivent participer aux délibérations de la commission nationale technique consultative. La mission recommande à terme une **composition paritaire (administration – profession) de la commission nationale technique.**

La mission recommande la mise en place au niveau de la **DGPA/DEDPA d'un service dédié au pilotage de l'ensemble de ce système : celui-ci doit permettre à l'administration de remplir son rôle de reconnaissance des signes de qualité et de responsabilité du contrôle.** La mission renouvelle son appui à la proposition de la DGPA de recruter **2 cadres pour ce service.**

La mission attire l'attention des autorités tunisiennes sur l'intérêt de construire un système qui permette à la Tunisie de faire reconnaître les IG tunisiennes par les instances internationales et par les pays tiers, notamment l'Union Européenne.

Signe de qualité filière huile d'olive. Les professionnels signalent des éléments de différenciation organoleptique des produits et des pratiques de cultures adaptées à différents bassins de production. La mission recommande qu'un **groupe de travail associant quelques opérateurs intéressés (oléiculteurs, transformateurs, metteurs en marché)** soit constitué pour (i) faire le bilan des éléments existants sur l'oléiculture tunisienne et (ii) faire des propositions de mise en œuvre de signes de qualité.

Signe de qualité filière vinicole. Il convient de doter rapidement les sept dénominations géographiques actuelles d'un **corpus réglementaire** comprenant des aires de production, des règles de production particulières codifiées et un plan de contrôle. Dans cet objectif, les résultats de l'étude terroirs doivent maintenant être complétés par des éléments socio-historiques en vue de déboucher sur une **grille de critères** permettant de proposer des aires géographiques.

Aide Mémoire

Projet de renforcement des services d'appui à l'agriculture. Composante « amélioration de la qualité et renforcement des capacités des GIP ». Mission de supervision de juin 2006

Recommandations transversales

Le réseau Qualité

Le réseau Qualité regroupe les cellules qualité des GIP, de l'APIA, et de l'ONH, et associe le CTAB. Il se réunit mensuellement et continue de produire un excellent travail contribuant à la mise en œuvre des démarches de qualité des différents GIP par :

- l'édition d'un bulletin mensuel comportant les informations sur les activités des groupements et de la cellule qualité de l'APIA (le premier numéro a été remis à la mission),
- l'organisation de séminaires de diffusion des résultats des études (poisson bleu, IG vigne, conditionnement des légumes), et des opérations de mise en œuvre, par les opérateurs, des recommandations de ces études (Annexe 4),
- la préparation et diffusion des stratégies qualité des groupements lors de divers ateliers (voir en annexe 12 l'état des réalisations récente de chaque groupement en matière de qualité),
- l'organisation de sessions de formation à l'attention des professionnels ou des agents des organismes d'appui : une session de formation des opérateurs de fruits et légumes, une formation à la qualité pour les cadres des CRDA dispensée par le Gifruit, trois cadres du GIVRLAIT ont participé à un séminaire sur l'élevage à Zaragoza,
- la préparation d'actions de recherche-développement et de formation qui ont démarré (quatre conventions cadre de recherche développement sont signées entre les GIP et l'IRESA et 8 sur 12 actions de recherche prévues ont démarré),
- la présence dans les manifestations professionnelles sur la qualité des produits agricoles et alimentaires et les institutions de discussion de ces problèmes (XIe plan, commission technique des AOC et IP).
- La réunion régulière du réseau (mensuelle) et du comité de concertation (4 par an) qui délibère sur les grandes orientations du réseau.
- L'élaboration et la diffusion d'un document stratégique pour l'amélioration de la qualité dans les GIP (Annexe 3).

L'annexe 1 fait le point des indicateurs de suivi et l'annexe 2 le bilan des actions de la cellule qualité de l'APIA.

Ce réseau qualité comporte 17 personnes. ***Il reste à recruter un cadre pour le GIL et 2 cadres pour le GIVRLAIT.***

La mission a pu constater le grand dynamisme du réseau en matière de promotion des démarches qualité, d'animation des cellules qualité des groupements et dans les autres secteurs, de formation tant des professionnels que des cadres du réseau et de l'administration.

La nécessité de considérer l'amélioration de la qualité ***sur le marché intérieur et à l'exportation dans un seul et même schéma***, dans lequel ***tous les maillons de la filière*** sont impliqués, est maintenant communément admise dans le réseau des GIP et à l'APIA.

La cellule qualité sise à l'APIA comporte maintenant 4 personnes. Elle est présente dans la plupart des manifestations nationales concernant la qualité, elle organise des sessions de formation, elle participe aux travaux de commissions officielles (Comité technique consultatif des AOC et IP, préparation du XIe plan, comités de pilotage des actions de recherche – développement), rédaction de notes et articles dans les

revues professionnelles (Investisseur agricole, Agri – Tunisie, ...). Enfin elle édite le bulletin trimestriel du réseau.

La mission recommande que l'outil que constitue ce réseau (cellule APIA et cellules qualité des GIP et de l'ONH) soit maintenant consolidé et pérennisé. Son rôle est de

- représenter les collectifs de professionnels (agriculteurs, transformateurs, metteurs en marché) engagés dans les démarches qualité, auprès des pouvoirs publics, et plus généralement dans la société, en Tunisie comme à l'étranger ;
- assurer le pilotage stratégique des démarches qualité qui concourent à segmenter les marchés par la qualification de produits de qualité spécifique ;
- promouvoir ces démarches et leurs opérateurs.

Ce réseau doit être animé par des professionnels de chaque secteur, impliqués dans de telles démarches, prenant en charge les structures d'animation de ce réseau. Le pilotage de ce réseau devrait être assuré par un noyau de professionnels motivés, représentant aussi bien les agriculteurs (UTAP) que les transformateurs (UTICA), et qui soit l'émanation des conseils d'administration des GIP. Il doit prendre en compte non seulement les filières disposant déjà d'un Groupement Interprofessionnel, mais également d'autres filières comme l'huile d'olive, les céréales, etc. Le comité de concertation de la composante pourrait préfigurer le pôle d'animation de ce réseau, à condition qu'il se réunisse bien 4 fois dans l'année, et que les présidents et les directeurs des GIP soient présents.

La mission recommande la constitution d'un centre de ressources documentaires sur la qualité (abonnement à des revues, achat d'ouvrages, capitalisation des études et actions entreprises). Ce centre de ressources pourrait être localisé à la documentation de l'APIA et être accessible à tous les membres du réseau, de la composante ainsi qu'aux professionnels.

Le dispositif administratif de gestion des signes de qualité et de réglementation

Le décret du 17 octobre 2000 a créé la commission nationale technique consultative des AOC et IP en application de la loi de 1999 sur les appellations d'origine. Modifié le 8/10/2005, il précise la composition et les modalités de fonctionnement de cette commission.

Réunie le 9 mai 2006, la commission a arrêté le schéma d'organisation du travail et un premier ensemble de procédures relatives à la reconnaissance des futures Indications géographiques (cf annexe 14).

Le rôle des différents intervenants a été précisé.

- le secrétariat de la commission est assuré par la direction des études et de la diversification de la production agricole (DEDPA/DGPA).
- L'analyse technique des dossiers est effectuée par les directions techniques de la Direction Générale des Productions Agricoles.
- L'assistance technique et matérielle aux porteurs de projets dans la phase de préparation des demandes est assurée par les groupements interprofessionnels, les offices spécialisés et les CRDA.

La commission a élaboré un manuel de procédure destiné aux demandeurs dans lequel apparaît la définition de l'IG ainsi que les éléments nécessaires à sa reconnaissance. Le dispositif sera complété par l'élaboration de cahiers des charges types actuellement en préparation. Ces cahiers des charges types couvrent dans un premier temps, les productions animales, végétales et viticoles. ***La mission recommande que ces cahiers des charges types mettent en exergue les éléments-clés de différenciation des produits et laissent une certaine ouverture pour prendre en compte les spécificités de chaque produit. Les éléments du cahier des charges doivent être facilement contrôlables.***

Le dispositif permet de répondre dès maintenant de manière officielle à toute demande d'identification géographique.

La mission relève que la composition de la commission consultative repose pour l'essentiel sur des représentants de l'administration. La mission rappelle que l'un des objectifs poursuivis par la reconnaissance des signes liés à l'origine est de mettre en évidence les savoir faire et pratiques élaborées par les opérateurs. Il est donc important que l'expertise de ces opérateurs puisse s'exercer sur l'ensemble des dossiers au même titre que celui de l'administration, par ***la participation systématique des***

représentants des professionnels impliqués dans des démarches d'IG aux délibérations de la commission technique consultative. La mission recommande donc que cette évolution soit permise au fur et à mesure de l'implication des opérateurs dans la gestion des produits sous IG.

La mission insiste en particulier sur la nécessité de prévoir dès maintenant que chaque demande de reconnaissance soit portée par une structure collective ayant statut d'association ou autres (groupement...) permettant ainsi de fédérer les opérateurs de la filière autour d'un projet commun. Le cadre statutaire de ces associations reste à préciser. Ce **groupe porteur de projet** devient de fait l'interlocuteur de l'administration en matière de gestion et de suivi du produit.

La mission attire d'autre part l'attention des autorités tunisiennes sur la nécessité de mettre rapidement en place, l'architecture du **dispositif de contrôle** qui doit nécessairement accompagner la reconnaissance des produits sous IG. Il lui apparaît d'autre part souhaitable que ce dispositif soit **placé sous la responsabilité de la commission nationale technique consultative** afin de renforcer la cohérence du dispositif national de gestion des signes de qualité. La mission recommande donc de **définir précisément les rôles des différentes institutions et les modalités de contrôle et de certification entre les différents ministères concernés (Ministères de l'agriculture, de l'industrie, du commerce), ainsi que la délimitation des rôles respectifs du contrôle privé et du contrôle administratif.**

Il est souhaitable que ce dispositif permette à la Tunisie de faire reconnaître les IG tunisiennes par la communauté européenne dans la mesure où les nouveaux textes européens (règlement AOP/IGP 510/2006) ouvrent des perspectives à ce niveau. **La mission recommande que les autorités tunisiennes organisent rapidement des échanges avec la commission européenne sur ce sujet à l'échelon des Directions générales impliquées dans le fonctionnement de la commission nationale technique consultative.**

Dans ce nouveau contexte, la formation des membres (permanents et occasionnels) de la commission apparaît primordiale. **La mission recommande le déplacement d'une mission technique tunisienne dans des États membres de la communauté européenne gérant actuellement des signes de qualité.**

Cette demande d'échange et de formation a été clairement formulée au cours des entretiens de la mission (cf annexe 15). **La mission agrée aux termes de référence proposés pour cette visite.** Il convient maintenant que son contenu soit porté à la connaissance des autorités tunisiennes et que celles-ci décident de la suite à donner. Cette mission qui est déjà portée au budget du projet peut être très rapidement mise en œuvre.

Par la suite, des échanges ultérieurs peuvent être envisagés afin de répondre à une demande forte de formation tant des cadres administratifs centraux, des cadres des CRDA, et des GIP, que de l'administration régionale en charge des contrôles de terrain et de l'agrèage. Les outils de coopération disponibles (bilatéraux ou européens) doivent pouvoir être sollicités.

Au sein de la DGPA, la DEDPA assure l'ensemble du suivi administratif du système de qualité spécifique : Agriculture biologique, AOC, IP. La mission appuie la proposition de la DGPA de **recruter 2 cadres pour renforcer la coordination et la gestion du dispositif.**

La mission appuie aussi la demande exprimée par la DGPA/DEDPA de mise en place et de financement d'un programme de formation en Tunisie pour vulgariser et diffuser l'approche qualité spécifique liée à l'origine au profit des cadres techniques qui auront à accompagner les démarches des professionnels ou à les évaluer. 3 sessions de formation, pour des groupes de 20 à 25 personnes, pendant 4 jours et animées par 2 ou 3 spécialistes à recruter, sont à programmer et à inclure dans le budget et les activités de la composante :

-1 cycle au profit des techniciens des CRDA ((1 par CRDA soit 24 cadres), centré sur l'appui aux groupes de professionnels pour la préparation des dossiers techniques et la formulation des demandes de délimitation,

-1 cycle de formation des techniciens des directions centrales (DGPA, DGAA,...), des techniciens des GIP et de l'APIA, des techniciens des structures professionnelles (UTAP, UTICA) qui assureront la vulgarisation de l'approche d'une part, l'analyse et l'évaluation des dossiers techniques de demande d'autre part,

-1 cycle spécialisé sur le contrôle et l'agrément (organisation d'un plan de contrôle, procédures de contrôle et de certification, techniques de contrôle, agrément du produit) au profit des techniciens centraux et régionaux

Enfin la mission se fait l'écho de préoccupations d'opérateurs rencontrés dans différentes filières qui souhaitent ***mettre en valeur d'autres caractéristiques particulières*** d'un produit par une certification officielle, qui ne soit ni « géographique » ni « biologique ». Les exemples de la STG européenne (Spécialité Traditionnelle Garantie) ou du Label Rouge français sont souvent cités. La mission engage les autorités et les professionnels à entamer une réflexion sur l'éventuel intérêt de la mise en place d'une telle qualification spécifique pour l'avenir.

Enfin la mission souligne l'importance de ***raisonner ces qualifications*** dans le cadre du marché ouvert, c'est à dire ***à destination du marché tunisien aussi bien qu'à l'exportation***.

Le schéma en cours de construction repose sur deux principaux acteurs : (i) l'État qui régule, et garantit en dernier ressort la bonne fin des procédures ***volontaires et collectives*** de qualité des produits, (ii) la profession organisée qui propose, anime, promeut et défend les actions entreprises. Ces deux entités doivent pouvoir se baser sur des organismes de contrôle et d'analyse indépendants et fiables. L'APIA a élaboré une liste de ces organismes (cf annexe 11).

Liens des groupements avec la recherche (IRESA)

Les conventions cadre de recherche développement sont signées entre l'IRESA et respectivement le GIPP (4 actions de recherche), le GIVRLait (6 actions de recherche), le GIPAC (une action) et le GIL (une action). Sur ces douze actions, 11 ont fait l'objet d'une convention signée avec les équipes de recherche, la douzième (décontamination de la palourde) est en cours d'examen à l'IRESA (Cf. Annexes 5 et 6). La convention cadre avec le GIFruit est encore en discussion en juin 2006. La mission insiste sur l'***urgence de signer cette convention avec le GIFruit*** en vue de démarrer rapidement les actions de recherche prévues.

Dans certains cas les actions de recherche développement entreprises à la demande des GIP, concernent des sujets proches des études demandées par ailleurs dans le cadre des études destinées à la mise en place de programmes d'amélioration de la qualité. Il s'agit notamment de l'étude sur le conditionnement des légumes en vue de la segmentation de leur marché (GIL), et de celle sur les déterminants de la qualité du lait de vache (GIVRLAIT). ***Il appartient aux GIP concernés de fixer les limites de chaque opération et d'assurer la coordination entre les études (court terme) et les actions de recherche (long terme) afin d'éviter les doubles emplois et de minimiser les coûts (d'analyse par exemple). Il est par ailleurs recommandé de faire participer les chercheurs concernés aux comités de suivi des études.***

Concernant l'évaluation de l'équipement demandé pour ces actions par les équipes de recherche, l'IRESA propose qu'elle soit intégrée dans l'évaluation globale des besoins en équipement scientifique dont les résultats seront livrés mi-août 2006. En attendant les appels d'offre seront publiés par l'IRESA, sachant que lors de leur dépouillement, seuls les équipements retenus par l'évaluation générale feront l'objet d'acquisition. En ce qui concerne les équipements demandés par les établissements non pris en compte par l'évaluation globale (Institut Supérieur de Pêche et d'Aquaculture de Bizerte), la mission exprime son accord sur les demandes exprimées par les chercheurs et validées par l'IRESA. La mission a donné son accord à cet engagement de l'IRESA.

Une première tranche de fonctionnement de 195 000 DT a été débloquée sur le Trésor et mise à la disposition des Instituts de recherche (Annexe 6) pour le deuxième semestre 2006.

En ce qui concerne la recherche sur ***« la diversité des préférences des consommateurs tunisiens et comportements de substitution entre les poissons, les viandes rouges, et les volailles »*** (Recherche demandée conjointement par les trois groupements GIPP, GIPA, et GIVlait), l'INRAT est chargé de conduire cette recherche. Le financement est accordé. La recherche peut démarrer. Les résultats finaux sont attendus pour 2009. Étant l'émanation de plusieurs Groupements, il est nécessaire de trouver une procédure pour ***signer une convention particulière avec l'IRESA*** (convention avec les trois groupements, ou avec l'APIA) et de nommer un Comité ad hoc pour le suivi de cette action de recherche. Ce comité devrait comprendre, outre des représentants des trois GIP concernés, une personnalité scientifique indépendante.

La mission a pris acte, en les regrettant, des nombreux retards accumulés dans le choix du bureau d'études, la commission des marchés ayant fait plusieurs fois des critiques. **De nouveaux termes de référence sont élaborés, qui sont approuvés par la mission de supervision** (cf Annexe 7). La procédure doit maintenant être relancée sans délai pour une signature du contrat avec le consultant avant décembre 2006. Dans l'attente, la plupart des Groupements Interprofessionnels ont créé leur propre site internet (ou sont sur le point de le faire).

Études et formation

- La formation « commerce extérieur » pour 30 exportateurs de fruits et légumes a eu lieu en deux sessions en mars et juin 2006, accompagnée d'une assistance technique d'un mois et demi. Cette opération a été confiée (56 563 DT) à CCM Global export (Annexe 8).
- Sur les 18 études programmées dans le projet,
- 2 sont terminées et donnent lieu à des actions de promotion de la qualité (Poisson bleu et AOC vins),
 - Étude « AOC vins » : le contrat (132 000 DT) a été signé avec le bureau d'études COFITEC le 8 mars 2004. L'étude a été achevée le 22 novembre 2005. Un séminaire de restitution de l'étude a eu lieu le 25 mai 2006. ***La mission recommande que soit effectué, pour chaque dénomination retenue, les démarches de délimitation prenant en compte les apports de l'étude et les pratiques des opérateurs de la filière viti-vinicole.***
 - Étude « positionnement du poisson bleu » : le contrat (98 480 DT, soit 61 168 Euros) a été signé avec le bureau d'études ANDI le 25 octobre 2004. L'étude est achevée. Un séminaire de restitution de l'étude a eu lieu le 25 mai 2006. ***La mission recommande de tenir des ateliers dans les régions pour mettre en œuvre les recommandations de cette étude.***
- 5 sont en cours de réalisation
 - « amélioration de la qualité des fruits et légumes frais » : le contrat (194 094 DT) a été signé avec le bureau d'études SOFRECO. Elle donne déjà lieu à une action « pilote » de promotion en collaboration entre le GIL, le bureau d'études, l'APIA et un hypermarché de la région de Tunis.
 - « faisabilité d'un signe de qualité pour la crevette royale » : le contrat (69 200 DT) a été signé avec le bureau GEM.
 - « filière lait de brebis » : le contrat (112 000 DT) a été signé avec le bureau « Institut de l'élevage ».
 - « nouvelles formes de distribution de la viande rouge » : Le contrat(55 000 DT) a été signé avec le bureau d'études « PROMET »
 - « référentiel pour les embarcations de pêche » : L'expert pour cette mission a été sélectionné. La mission aura lieu en septembre 2006.
- Onze études n'ont pas démarré :
 - Pour l'étude du « modèle de consommation des produits avicoles », un seul cabinet (IDEA CONSULT) a envoyé une offre technique. La mission a examiné l'offre qui lui a paru très satisfaisante. ***La mission recommande de contacter le bureau d'études au plus tôt pour signer le contrat et disposer des résultats de l'étude dès la***

fin 2006.

- Pour l'étude du « marché intérieur du congelé », le dépouillement des offres est en cours.
- Pour les études sur le conditionnement de l'huile d'olive, et sur la faisabilité d'un signe de qualité de l'huile d'olive (ONH), les appels à manifestation d'intérêt sont prêts. ***Ils doivent être publiés en juillet 2006.***
- Pour l'étude des déterminants de la qualité du lait (GIVRLAIT), le cabinet (PROMET) est choisi. La discussion sur l'offre financière est en cours. Il est nécessaire de conclure rapidement pour effectuer le démarrage en septembre 2006, en vue d'aboutir aux résultats finaux en décembre 2007.
- Pour les quatre études sur la qualité des viandes² dont les TDR sont prêts et approuvés par la BM depuis janvier 2006, il est nécessaire de ***publier les appels à manifestation d'intérêt*** dans les plus brefs délais.
- Pour l'étude sur le positionnement international des produits « agriculture biologique » tunisiens, les ***TDR sont en annexe (cf annexe 13) et sont approuvés par la mission de supervision.***
- Les TDR définitifs pour l'étude du positionnement stratégique de la datte Deglet Nour ne nous ont pas été communiqués. La mission avait fait une proposition de TDR jointe à l'aide mémoire de Janvier 2006, proposition sur laquelle le GIFruit devait réagir (acceptation ou modification). En cas d'acceptation, il faut considérer que les TDRs sont déjà approuvés. En cas de modification souhaitée, il est nécessaire de demander de nouveau un avis de non objection à la Banque Mondiale.

La mission constate également un retard dans le montage de dossiers des participations de membres des GIP à des salons et à des formations à l'étranger, également programmées et approuvées par la BM en janvier 2006. ***La mission rappelle que la formation (stages, visites, colloques, en Tunisie et à l'étranger) est un axe essentiel de l'action du réseau qualité afin de renforcer les compétences (i) des professionnels pour améliorer la qualité des produits agricoles et alimentaires (ii) des cadres du réseau pour leur permettre un appui plus efficace (iii) des cadres de l'administration pour la gestion des signes officiels de qualité. Elle engage les différentes institutions concernées à mettre tout en œuvre pour que ces formations soient réalisées.***

Le ***mastère spécialisé intitulé « Qualité totale »*** dispensé par l'Institut supérieur de gestion de l'Université de Tunis (voir en annexe 10) est suivi par le cadre qualité du GIL. Cette formation s'avère très utile. La mission recommande qu'elle soit ***proposée à des cadres qualité volontaires.***

La mission recommande à l'APIA à poursuivre ses efforts pour animer et pérenniser le réseau qualité. Elle encourage l'administration et particulièrement la DGFIOP qui gère le FODECAP et les budgets des GIP, à apporter à l'APIA et aux GIP toute l'aide nécessaire pour les aider à pérenniser la mise en œuvre du réseau qualité.

Équipements

L'appareil de mesure des qualités organoleptiques des fruits pour optimiser les conditions de récolte est acquis (53 845 Euros) et opérationnel.

Pour l'équipement de conditionnement des légumes frais, le fournisseur est choisi, le contrat sera signé en juillet 2006.

Pour l'équipement de contrôle de la qualité de l'huile d'olive, les offres sont reçues, l'entreprise sera désignée à partir du 30 juin 2006.

² catégorisation des bouchers ; signe de qualité ou d'origine pour les bovins de race tarentaise ; mise en place d'un signe distinctif ou d'origine pour l'agneau d'El Waraa ; signe de qualité de l'agneau Noire de Thibar

Pour l'équipement mobile de contrôle de la qualité du lait le DAO est en cours de révision, la commission des marchés ayant demandé une division en différents lots.

Pour l'équipement de contrôle de la qualité du poisson bleu à bord des navires, l'appel d'offres doit être publié en juillet 2006.

Les TDR pour des équipements informatiques pour le portail sont en cours de rédaction. Il est nécessaire de publier les appels à manifestation d'intérêt dans les plus brefs délais.

Dépenses en 2006

Ci-dessous les dépenses déjà effectuées en 2006 ou dont les TDR sont établis.

	Montant (1000 DT)		
	Engagé	Prêt. A engager en 2006	Total
Équipement	88	525	613
Machine de contrôle de la qualité des fruits	88		
Machine de contrôle de la qualité de l'huile d'olive		100	
Machine de contrôle de la qualité du poisson		40	
Conditionnement des légumes		100	
Contrôle de la qualité du lait		210	
Équipement informatique pour le portail		75	
Formation	74	285	359
Exportateurs de fruits et légumes	57		
Cadres du GIVRLAIT	7		
Validation des études légumes, vin, poisson bleu	10		
Validation des autres études		80	
Autres formations et documentation prévues en 2006-2007		205	
Études	477	552	1029
Nouvelles formes de distribution des viandes rouges	55		
Crevette royale	69		
Ovin lait	112		
Légumes frais	131		
Déterminants de la qualité du lait	100		
Référentiel embarcations de pêche	10		
Modèle consommation des produits avicoles		42	
Poulet congelé		60	
Catégorisation des bouchers		60	
Bovin Tarentaise		60	
Agneau El Waara		60	
Conditionnement huile d'olive		60	
Signe de qualité huile d'olive		100	
Agneau Noire de Thibar		60	
Positionnement des produits bio		80	
Total	639	1362	2001

La mission souligne que la composante a engagé 639 000 DT de janvier à juin 2006, alors qu'elle n'avait pu réaliser que 483 000 DT sur les deux années 2004 – 2005 (Cf. l'état des marchés effectués en annexe 9). Elle espère que cette montée en puissance pourra permettre d'engager 1 362 000 DT supplémentaires d'ici le 31/12/2006.

Recommandations sectorielles

Groupement Interprofessionnel des Fruits (GI Fruit)

Recrutement

Le GIFruit a procédé aux 3 recrutements prévus pour la cellule qualité. La cellule qualité du GI Fruit compte maintenant 16 personnes. Elle comprend un responsable de cellule, 4 cadres responsables qualité filières (datte, agrumes, vin, fruits d'été), 2 cadres pour le suivi et le contrôle de la qualité générique, 5 cadres et techniciens affectés au laboratoire de contrôle qualité et 5 cadres et techniciens affectés au cadastre viticole.

Etudes

- **Etude AOC viticoles.**

L'étude réalisée par Cofitec, intitulée « Etude sur les zones d'appellation contrôlées. Diagnostic et potentiel des terroirs des AOC vitivinicoles » est une étude volumineuse, détaillant les caractéristiques biophysiques des unités terroirs de base (UTB) ainsi que quelques-unes des techniques utilisées : l'encépagement, type de taille. La délimitation des UTB est à la fois plus précise et différente des délimitations des anciennes appellations contrôlées. L'encépagement autrefois basé sur des cépages originaires du Sud de la France, carignan très majoritairement, cinsault, alicante, a fortement évolué avec la plantation de cépages dits « améliorateurs », mourvèdre, merlot, syrah, cabernet sauvignon... au gré des besoins commerciaux des opérateurs.

Sur les 14000ha de vignes actuellement cultivés environ la moitié appartient à des vigneron individuels (environ 1300) l'autre moitié étant répartie entre de gros opérateurs, office des terres domaniales, union des coopératives de production, Sociétés de développement agricoles.

Le vin est élaboré par 11 coopératives viticoles et quelques unités privées, soit une vingtaine d'opérateurs.

L'étude réalisée constitue une base objective de données pour contribuer à la délimitation des aires d'appellation et à l'élaboration des cahiers des charges, qui sont discutées dans les commissions techniques mises en place sous l'autorité du Ministère de l'agriculture. L'étude a été présentée par le Directeur du GIFruit, lors du séminaire « qualité » organisé par l'APIA le 25 mai 2006 durant le SIAT. Les discussions se poursuivent notamment suite à la diffusion des résultats de l'étude. **La mission n'a donc pu apporter son expertise sur l'avancement de la procédure ainsi que sur le contenu du dossier technique.**

La mission rappelle qu'il lui paraît important de compléter cette étude par des apports socio-historiques et ethnologiques permettant d'établir en particulier les limites des différentes aires de production sur des bases les moins contestables possible.

La Tunisie a actuellement défini sept dénominations géographiques qu'il convient de doter très rapidement d'un corpus réglementaire comprenant des aires de production élaborées à partir d'une grille de critères objectifs, des règles de production particulières codifiées et enfin d'un plan de contrôle.

S'agissant des règles de production, le GIFruit va proposer un projet de cahier des charges sur lequel pourront s'appuyer les différentes dénominations. **La mission a pu apporter son expertise sur ce cahier des charges et a fait des propositions visant à son allègement**

A ce stade d'avancement du processus, la mission recommande aux commissions techniques chargées d'élaborer les dossiers d'agrément de prendre en compte les orientations stratégiques des opérateurs vis-à-vis des appellations et de les entendre dans des discussions préalables. Cette démarche doit permettre aux responsables tant professionnels qu'administratifs d'impliquer aussi les viticulteurs tunisiens qui pour l'essentiel produisent du raisin et ne se sentent pas ainsi naturellement concernés par la réflexion sur les relations du produit avec son environnement commercial.

La mission renouvelle la recommandation au GIFruit d'élaborer un document à caractère méthodologique à partir des actions engagées sur les dossiers en préparation AOC muscat de Kelibia, AOC vin de Kelibia.

▪ **Etude de positionnement stratégique de Deglet Nour tunisienne et de la promotion de ses exportations à long et moyen terme.**

Les termes de référence de cette étude avaient été examinés par la Banque Mondiale en Septembre 2005. L'étude a ensuite été retirée par le GI Fruit de ses demandes au budget de la composante pour être présentée au CEPEX. Compte tenu du refus du CEPEX de financer cette étude, le GI Fruit souhaite de nouveau la faire financer sur la composante. Les TDR avaient été revus par la mission de janvier 2006(cf. annexe) afin de bien différencier les travaux à mener par l'équipe du GIFruit et le cabinet de marketing.

La mission recommande de mettre rapidement en route la procédure de financement de cette étude qui doit se dérouler sur 12 mois (cf paragraphe études dans les recommandations générales).

▪ **Indications de provenance**

La commission nationale technique consultative des AOP et IP a approuvé le 9 mai 2006 les dossiers de demande d'IP de la pomme de Sbiba et de la grenade de Gabès. Les arrêtés de délimitation des zones sont en préparation.

La mission renouvelle sa recommandation au GI Fruit de veiller à l'implication des professionnels sur ces dossiers.

Le GI Fruit souhaite promouvoir rapidement 2 autres dossiers d'indication de provenance (en cours de réalisation par les cadres qualité du groupement) :

- figues de Djebba
- figues de barbarie de Zelfène

▪ Le dossier Maltaise est actuellement bloqué par des désaccords entre professionnels sur l'appellation à promouvoir : Maltaise du Cap Bon ou Maltaise de Tunisie. Ce désaccord montre que l'absence ou l'insuffisance de critères objectifs de définition des zones d'appellation ne permet pas aux professionnels et à l'administration d'argumenter le choix de la zone et peut-être aussi du nom qui l'identifie.

La mission recommande au GIFruit de mettre en route une expertise pluridisciplinaire (sciences du vivant et sciences sociales) qui permette de déboucher sur des propositions concernant à la fois la zone d'appellation et le cahier des charges du produit. Celles-ci devront être soumises aux groupements porteurs du projet.

Equipements

▪ Le matériel de contrôle qualité des fruits (Pimprenelle) a été livré endommagé, mais a pu être facilement réparé et essayé sur site (juin 2006). Le matériel a été mis en place dans le laboratoire et le technicien est affecté.

La mission apprécie les dispositions prises pour la formation sur place des techniciens et la réactivité des fournisseurs pour le service après-vente.

• La revue à mi-parcours avait donné son accord à l'achat d'un équipement de contrôle de la qualité phénolique du raisin. Ce dossier n'a toujours pas évolué depuis cette date (mai 2005) et aucune spécification technique n'a été transmise. *La mission propose donc de réaffecter sur d'autres opérations les financements prévus au budget.*

• *La mission exprime un avis négatif à la demande verbale du GI Fruit d'achat d'équipements de pré réfrigération pour la pêche précoce, compte tenu de l'absence de documents justifiant ces investissements.*

Recherche

Le GI Fruit a proposé 3 thèmes de recherche-développement, qui ont été transmis en décembre 2005 à l'APIA :

- Techniques de conservation longue durée des fruits (dattes) en unités frigorifiques et modes de conduite.
- Lutte intégrée contre la pyrale des dattes (techniques de production et de lâcher des prédateurs de la pyrale)
- Liens entre conduite de l'irrigation localisée de la vigne et qualité du raisin et du vin.

Parmi les termes de références transmis à la mission, seuls ceux concernant l'irrigation et la gestion hydrique des vignobles ont été finalisés.

Ces retards font que le processus de consultation des chercheurs n'a pu encore être lancé par l'IRESA. Aucune convention entre l'IRESA et le GIFruit n'a pu être signée à ce jour.

La mission s'inquiète du faible avancement de ce dossier au niveau du Groupement. Compte tenu des périodes de récoltes, certaines de ces recherches ne pourront être engagées avant fin 2006 et risquent donc ne pouvoir être financées sur le projet.

Vulgarisation

- Une convention cadre a été établie avec l'AVFA pour l'encadrement et le suivi des plantations d'agrumes dans les zones « non traditionnelles » de production. L'action est en cours.
- Le Gi fruits appuie quelques gros producteurs exportateurs pour accéder à la certification Eurepgap.
- Les cadres « qualité » du Gi fruits ont participé à une formation de 2 jours des cadres des CRDA sur les thèmes de la qualité et de la traçabilité.

Site internet

- Le Gi fruit envisage la création de son propre site internet, afin de mieux faire connaître ses activités, d'informer les opérateurs et le public, de diffuser ses résultats et toute information concernant son domaine d'intervention.

Groupement professionnel des Légumes (GIL)

Recrutement

Le GIL n'a pas encore recruté le second cadre Qualité prévu dans le projet, compte tenu de l'exiguïté de ses locaux. Le GIL a demandé l'autorisation de construire un nouveau siège social. Cette autorisation semble accordée, mais cette construction ne sera effective que dans un délai de 2 ou 3 ans, soit bien après la fin du projet.

Etude

• Amélioration de la qualité des légumes frais

Le bureau d'étude SOFRECO a remis un premier rapport de cadrage et de synthèse de « l'étude sur l'amélioration de la qualité des légumes frais » en avril 2006.

Ce document établit un premier diagnostic sur l'organisation et l'encadrement réglementaire de la filière légumes frais du point de vue de la qualité des produits, en général et plus spécifiquement pour chacune des 10 espèces de légumes retenues. Il propose des pistes de recherche pour l'amélioration de la qualité à chaque étape de la filière. L'étude met particulièrement en évidence la faiblesse des services rendus par les intermédiaires en terme d'identification, de soins et de segmentation portés aux produits.

Le consultant réalise avec le GIL et un opérateur un test de segmentation de marché auprès des consommateurs tunisiens dans 2 supermarchés. Ce test ; a débuté lors de la mission. Il consiste à proposer des pommes de terres triées, calibrées et d'une variété adaptée à la fabrication de frites (taux de matières sèches, réaction à la friture). Ce test, outre son intérêt lié à l'étude proprement dite, devrait permettre de lancer une première action d'amélioration de la qualité. L'implication du Ministère du Commerce dans ce test serait aussi souhaitable touchant aux questions de réglementation notamment.

Les moyens demandés par le GIL pour réaliser ce test de segmentation) ont été accordés par le comité de concertation de la composante. *La mission recommande au GIL de prendre la mesure des résultats de cette expérimentation, afin d'en tenir compte dans la valorisation du stock régulateur de pomme de terre qu'il gère.*

Un comité de suivi de l'étude a été mis en place. Il associe en particulier le GIL, la DGPA, l'APIA, le ministère du Commerce, l'UTAP, l'INORPI (normes) et la SOTUMAG (marchés de gros). La fin de l'étude est prévue pour septembre 2006.

• Indications géographiques légumes

Le GIL a signalé à la mission l'intérêt d'une réflexion sur la qualification de plusieurs produits spécifiques :

- le piment de Bekalta
- les tomates « géothermales »
- les artichauts de la basse vallée de Bejarda.

La mission encourage le GIL à engager cette réflexion avec des professionnels capables de fédérer les autres producteurs et opérateurs autour de ces projets.

Equipement

Le rapport de dépouillement des offres concernant l'équipement scientifique de contrôle qualité a été transmis à la commission technique des marchés. Son approbation est attendue pour mettre en route les commandes.

Recherche

Le GIL a signé une convention cadre avec l'IRESA en décembre 2005.

-La recherche sur le comportement du consommateur en fonction du coût du conditionnement a été évaluée scientifiquement et financièrement. La mission note avec satisfaction que ce travail est déjà commencé.

La mission recommande que le Gil et l'équipe de recherche agissent en synergie sur les tests de segmentation de marchés réalisés dans le cadre de l'étude « amélioration de la qualité des légumes frais » et clarifient leurs rôles respectifs.

-sur le thème des itinéraires techniques liés à la culture géothermique, le GIL souhaite anticiper les risques liés à l'évolution des normes européennes concernant la rémanence des produits phytosanitaires. Les TdR de cette recherche sont toujours en cours de discussion.

Lien avec la vulgarisation

- Une action est en cours avec la vulgarisation agricole, ciblée sur les producteurs de semence et les producteurs exportateurs de pomme de terre. Elle associe les techniciens du GIL, du Centre technique de la pomme de terre et des CRDA.
- Une action promotionnelle sur les lieux de vente pour les produits biologiques est en cours de préparation (GIL et Centre technique de l'agriculture biologique).

Formation

Le GIL s'est associé à l'APIA pour la formation de producteurs exportateurs de fruits et légumes. Cette formation, auprès d'une trentaine de producteurs exportateurs a eu lieu entre mars et juin 2006. Elle a alterné formation en salle, et formation sur les lieux de travail

Secteur de l'huile d'olive

Etudes

La mission précédente (janvier 2006) a réexaminé les TDR de l'étude « Conditionnement de l'huile d'olive » préparés conjointement par les cellules qualité de l'ONH et de l'APIA et a revu les TDR de l'étude « d'opportunité pour la mise en place et le développement de la qualification géographique de l'huile d'olive d'origine tunisienne » préparés par la DGPA et l'APIA. Ces études doivent compléter les études plus générales déjà réalisées sur le secteur « huile d'olive »:

1/ Conditionnement de l'huile d'olive en Tunisie

L'étude proposée est centrée sur le conditionnement de l'huile d'olive, sa faisabilité technique et sa faisabilité économique et commerciale. Elle précisera ce point particulier en complément de l'étude CEPEX³ et de l'étude filière en cours. Cette étude revêt une importance particulière dans la mesure où la filière a été dotée d'un fonds pour encourager l'exportation d'huile d'olive conditionnée, fonds géré par le Ministère de l'industrie et alimenté par une taxe correspondant à 0,5% de la valeur des exportations en vrac de l'huile d'olive.

Les TdR ont été approuvés par la commission de concertation de la composante le 21 mai 2006 et doivent être présentés à la Commission nationale des marchés pour approbation.

2/ Etude d'opportunité pour la mise en place et le développement de la qualification géographique de l'huile d'olive d'origine tunisienne

L'étude proposée contient un volet « stratégique » économique et marketing concernant la commercialisation d'huile d'olive avec signes de qualité géographiques et un volet technique pour l'identification et la délimitation de bassins oléicoles et de zones d'appellation.

L'étude doit être centrée sur les huiles d'olives avec signes de qualité géographiques, l'analyse du contexte international de l'huile d'olive ayant été réalisée par l'étude commanditée par le CEPEX.

Les TdR ont été approuvés par la commission de concertation de la composante le 21 mai 2006 et doivent être présentés à la Commission nationale des marchés pour approbation.

Les professionnels signalent des éléments de différenciation organoleptique des produits et des pratiques de cultures adaptées à différents bassins de production. La mission recommande qu'un groupe de travail associant quelques opérateurs intéressés (oléiculteurs, transformateurs, metteurs en marché) soit constitué pour faire le bilan des éléments existants sur l'oléiculture tunisienne et faire des propositions de mise en œuvre de signes de qualité.

Cette étude apparaît d'autant plus nécessaire que des professionnels se déclarent intéressés par une démarche d'IG sur l'huile d'olive de « El Djam » et l'huile d'olive de « Sidi Hanna ».

La mission recommande une mise en route rapide de la procédure d'appels d'offres et de passation de marchés pour ces 2 études.

Equipements

La demande d'équipement scientifique adressé par le laboratoire de contrôle de Qualité de l'ONH a été approuvée par la commission nationale des marchés et l'appel d'offres lancé. L'ouverture des plis doit avoir lieu le 30 juin 2006.

Ces équipements doivent conforter la position du laboratoire de l'ONH comme laboratoire de référence en Tunisie et anticiper sur les nouvelles réglementations sur la contamination des huiles envisagées par le COI.

³ 1 ACC.- 2005 : Réflexion sur la stratégie de promotions des exportations de l'huile d'olives tunisienne, CEPEX, février 2005, 2t, 40p + 64

Groupement Interprofessionnel des Viandes Rouges et du Lait (GIVRLait)

Stratégie

L'un des rôles dévolus aux GIPs est la régulation du marché des produits. **La mission réitère sa recommandation d'instituer des instances par produit** permettant, par des réunions régulières, l'expression et l'arbitrage des différents liés aux transactions sur les produits :

- Pour le lait : éleveurs, fournisseurs de matériel génétique, artisans fromagers, industriels laitiers, centres de collecte, coopératives laitières, colporteurs, distributeurs de détail spécialisés (crémiers), distributeurs de détail généralistes (chaînes de supermarchés), collectivités, etc... Il est dans ce cadre nécessaire de rendre plus formelles les discussions en cours sur le système de paiement du lait à la qualité.
- Pour la viande : éleveurs, engraisseurs, gestionnaires de marchés au bétail, négociants en bétail vif, gestionnaires d'abattoirs, chevillards, industriels de la viande, grossistes en viande, bouchers, magasins de grande surface, collectivités, etc. La mise en œuvre des programmes de mise à niveau des abattoirs et des marchés aux bestiaux devrait se discuter dans un tel cadre.

Recrutements

Les deux cadres qualité du Groupement sont des zootechniciens qui ont très bien pris en main la problématique « qualité », l'un sur les produits laitiers, l'autre sur la viande. Outre les activités liées au présent projet, ils ont assumé une grande variété de tâches concourant à l'amélioration de la qualité des produits. Face à la montée en puissance des actions d'amélioration de la qualité des viandes et du lait, la mission de supervision a recommandé de procéder au recrutement des deux cadres supplémentaires, prévus depuis l'origine dans le projet.

Le Groupement nous a indiqué avoir obtenu l'autorisation de recruter une personne, et a lancé la procédure. Les candidatures sont en cours d'examen pour le recrutement d'un spécialiste en marketing. Cela permettra de renforcer les actions du groupement en matière d'accompagnement des entreprises des secteurs lait et viande. Ce cadre aura pour tâche de préparer et d'assurer le suivi des études et recherches socio-économiques demandées par le groupement. À plus long terme, il assistera le groupement dans toutes ses actions d'appui à la négociation entre les professionnels. Il préparera les dossiers socio-économiques.

Il est maintenant nécessaire **d'agir rapidement pour mettre en place le deuxième recrutement, destiné à équiper le GIVLAIT en compétences en gestion de la qualité tant en système de qualité « process » (HACCP, ISO, etc.) qu'en qualité « produit » (qualité sanitaire, organoleptique, sensorielle, etc.).** Le profil est celui d'un ingénieur agro-alimentaire ou d'un diplômé en marketing ayant acquis une formation solide de qualificateur – logisticien. Ce cadre aura pour tâche la préparation de la politique de qualité du Groupement en général, et l'appui aux entreprises du secteur en ce qui concerne la mise en place des procédures de qualification des produits, des process, et des entreprises elles-mêmes.

Études

- L'étude « *Nouvelles formes de distribution des viandes* » est en cours, réalisée par le bureau d'études PROMET. Les premiers résultats seront disponibles à la fin juin 2006. Les résultats définitifs sont attendus avant la fin 2006.
- L'étude sur les *productions laitières de brebis et de chèvre* démarre en juin 2006. Le cabinet (Institut de l'élevage) prévoit de fournir les résultats définitifs pour la fin 2006.
- En ce qui concerne l'étude des *déterminants de la qualité du lait livré aux laiteries*, le cabinet d'études sélectionné (PROMET) a fourni une offre technique satisfaisante. Il doit maintenant fournir une offre financière détaillée. Cette étude comportant notamment des prélèvements à trois périodes différentes de l'année (avril-mai, juillet-août, octobre-novembre), devrait démarrer rapidement de manière à effectuer les premiers prélèvements en octobre-novembre 2006, les derniers en juillet-août 2007, et le rapport final avant la fin de 2007. Cette étude est en effet l'une des actions permettant la mise en place du paiement du lait à la qualité, prévu pour 2008.

Le Groupement a élaboré les TDR pour les études :

- faisabilité de la mise en place d'un Signe Distinctif de la Qualité ou de l'Origine pour l'agneau de race « Noire de Thibar »,
- faisabilité de la mise en place d'un Signe Distinctif de la Qualité ou de l'Origine pour le bovin de race « Tarentaise »,
- Il paraît important que lors de leur déplacement au siège de l'union européenne, les responsables tunisiens étudient le point particulier de la protection éventuelle de ce produit qui utilise le nom d'une race bovine.
- faisabilité de la mise en place d'un Signe Distinctif de la Qualité ou de l'Origine pour l'agneau de la région de « El Waara ».
- faisabilité d'une catégorisation des bouchers en Tunisie en fonction du niveau d'équipement de leur point de vente et de leur formation professionnelle.

Toutefois les cahiers des charges permettant de lancer les appels à manifestation d'intérêt ne sont pas encore tout à fait finalisés. Il est maintenant urgent de lancer ces études, de manière à signer au plus tôt les engagements avec les cabinets spécialisés.

Les trois premières études concernent des produits spécifiques identifiés par le Groupement dans les premières années du projet, comme pouvant faire l'objet de démarches d'identification. Ces études permettront de lancer concrètement dans les meilleures conditions des actions de valorisation des viandes sur le marché tunisien. La quatrième étude est destinée à fournir au groupement des éléments pour la mise en place d'une certification officielle des points de vente au détail de la viande.

Ces quatre études fourniront les premiers matériaux de réflexion pour la promotion d'un signe de qualité supérieure non géographique. Il semble en effet que pour les viandes, l'élaboration de distinctions liées à la race des animaux, au mode de production (herbe, grain, etc.), ou à des caractéristiques particulières (âge, état d'engraissement, ...) puisse permettre une segmentation du marché différente, et complémentaire, de celle liée à l'origine.

Recherches demandées à l'IRESA

À la suite de la signature de la convention cadre de recherche développement dans le domaine de l'élevage (lait et viande) entre l'IRESA, le GIVRLait et l'OEP (Office de l'élevage et des pâturages), un comité de pilotage a été désigné par l'IRESA. Ce comité, constitué des Directeurs généraux d'organismes, assure le suivi stratégique de la collaboration entre les Groupements et les Instituts de recherche.

Les projets retenus sont les suivants :

Intitulé du projet	Nom du coordinateur Institution	Situation en juin 2006	Rapport final	Budget (000 DT)
Détermination des paramètres productifs des différentes races bovines engraisées en Tunisie	Taha NAJJAR INAT	Un Master et un doctorat sont démarrés.	Déc 2009	163
Classification des carcasses, découpes de référence, qualité de la viande et identification d'éventuels produits de terroir selon le système de production des petits ruminants en Tunisie	Naziha ATTI INRAT			116
Détermination des paramètres productifs des camélidés engraisés en Tunisie	M. KAMOUN ESA Mateur	2 projets de fin d'étude (PFE), soutenance en juillet 2006	Déc 2008	75

Intitulé du projet	Nom du coordinateur Institution	Situation en juin 2006	Rapport final	Budget (000 DT)
Contribution à l'instauration d'appellation d'origine contrôlée pour la viande d'agneau de Sidi Bouzid	Chokri DAMERGI INAT	Un Master et un doctorat sont démarrés.	Déc 2009	166
Épidémiologie des mammites et influence des conditions de traite sur la santé des vaches, la qualité du lait et les performances de l'exploitation	Jamel CHAMLI ENMV	Les étudiants sont en place. Démarrage en attente de l'équipement.	Jan 2009	181
Déterminants de la qualité du lait en Tunisie	Naceur SLIMANE – ENMV Kraiem KHEMAIS – ESHE C.M. Kamel ZOUARI – ESA Mateur	Juin 2007	Oct 2008	255

Pour les quatre premiers projets ci-dessus énoncés, une demande d'ouverture des crédits (400 000 DT sur 2005) pour l'acquisition des équipements nécessaires au démarrage de ces actions a été transmise au ministère des finances. Pour les deux derniers, dont les résultats contribueront à la mise en place du systèmes de paiement du lait à la qualité, il est nécessaire de dégager rapidement le financement, et de démarrer les travaux dans les délais annoncés. **Les comités de pilotage et les groupes ad-hoc d'évaluation sont à mettre en place rapidement.**

Formation des cadres du Groupement

Trois voyages d'études étaient programmés en 2006 :

- Voyage d'études « viandes de qualité » en Aragón et Castille : une semaine, cinq personnes (le cadre qualité, un cadre technique, deux éleveurs et un industriel de la viande) :

Ce voyage devait se faire à la suite de la participation au 2ème séminaire du « Réseau Méditerranée Élevage » qui s'est tenu à Zaragoza (Espagne) les 18, 19, 20 mai 2006. Une délégation de 3 personnes du GIVLAIT a participé au colloque mais le voyage d'études n'a pas eu lieu. Celui-ci devrait être programmé à la suite de la participation de quatre personnes (deux cadres – dont un parle Espagnol - et deux professionnels) du GIVLAIT au stage de formation à la « traçabilité des produits carnés » organisé par le CIHEAM à Zaragoza du 11 au 15 décembre 2006. Le groupement prendra contact avec l'INVAC (Interprofession de la viande bovine de qualité) et le groupe « Pastores » en Espagne, pour fixer le contenu des visites.

Les détails logistiques restent à préciser entre le Groupement et l'APIA.

- Voyage d'études techniques « produits laitiers sous AOC » dans le sud de la France : 1 semaine, quatre personnes (le cadre qualité, un cadre technique, un éleveur, un transformateur). Ce voyage, programmé en 2005, n'a pas pu être réalisé en raison des difficultés d'organisation. Il est convenu de programmer un voyage d'études sur la production de fromages au lait de brebis dans le Pays Basque français et espagnol, à la suite du stage de formation organisé par le CIHEAM à Vitoria (Espagne) du 14 au 18 mai 2007. Il est nécessaire que la fiche de programme de ce voyage soit transmise à l'APIA.
- Prévoir, en 2006 ou en 2007, un voyage d'études en France axé sur la compréhension des organismes interprofessionnels (Offices et Interprofessions) et sur ceux qui gèrent les produits de qualité spécifique (viandes AOC et viandes sous Label rouge) : une semaine, quatre personnes : le

cadre qualité, un cadre technique, deux professionnels, un éleveur et un industriel de la viande.

La réalisation de ces voyages est reconnue comme très utile dans le cadre de ce projet. Elle ne dépend plus que de la résolution de difficultés administratives.

Formation des professionnels et des éleveurs

- Un guide et une affiche pour informer le public de la découpe anatomique des carcasses de bovins, en vue d'inciter les bouchers à pratiquer une différenciation des morceaux, ont été édités et distribués largement.
- Une convention est en cours de discussion avec le principal groupe laitier de Tunisie pour mettre en place des sessions de formation des éleveurs et des collecteurs, sur la qualité du lait et les moyens de l'améliorer.
- Un programme de formation des bouchers à la découpe anatomique des carcasses de bovins a été élaboré avec l'école de la boucherie, dispensé aussi bien en formation initiale (apprentis) qu'en formation continue (pour les employés des supermarchés).

À réaliser en 2006 – 2007 :

- Élaboration d'un programme de formation pour l'ensemble des acteurs pour le démarrage du système de paiement du lait à la qualité, prévu pour 2008.
- Lancement d'un spot publicitaire et d'un CD-ROM pour publier les actions du GIVRLait et améliorer la qualité des produits.

Équipement

Pour assurer la mise en œuvre, par le Groupement, de prélèvements de lait à la ferme pour analyse (matière utile, bactériologique, cellules) à des fins pédagogiques et de vulgarisation, il est programmé depuis 2005 l'achat de deux équipements d'analyse mobiles. Le groupement, après consultation a jugé plus pertinent de disposer de trois équipements dans chacune des trois grandes régions du pays. La procédure d'appel d'offres pour la fourniture de ces équipements est encore en cours.

Paiement du lait à la qualité

La préparation de ce programme est en cours, à la suite de discussions entre le Groupement et les industriels laitiers. Bien que non encore entérinées par un document écrit, il semble que les conditions (notamment l'accord interprofessionnel) préalables à cette opération et exposées dans le rapport d'évaluation à mi-parcours de Mai 2005, soient en voie d'être partiellement réalisées. Les centrales laitières définiront leurs besoins en termes de qualité. Des opérations pilotes sont actuellement en cours pour améliorer les procédures de préservation de la qualité (hygiène de la traite, pratiques des centres de collecte, transport, engagements des laiteries, etc...). Un cahier des charges définissant les bonnes pratiques des colporteurs est en cours de rédaction au GIVLAIT. Le GIVLAIT accueillera à l'automne 2007 un séminaire international sur le paiement du lait à la qualité organisé par la FIL (Fédération Internationale de Laiterie), et la FAO.

Les études lancées par le groupement, ainsi que les recherches menées à sa demande par les équipes de l'IRESA, devraient concourir au bon démarrage de ce programme prévu en 2008.

La question de la prise en charge du coût du système, et de la fiabilité (impartialité) des contrôles, n'est pas encore tranchée.

Traçabilité des viandes rouges

Le GIVLAIT, en collaboration avec l'OEP, projette de mettre en place un système de traçabilité pour les viandes rouges. **Avant tout, il est nécessaire de mener une réflexion sur les buts de la traçabilité (que veut-on tracer ?), et de s'assurer que l'identification du cheptel est assurée.**

Groupement Interprofessionnel des Produits Avicoles et Cunicoles (GIPAC)

Stratégie

Le Groupement a été très mobilisé ces derniers mois par la prise en charge de la crise liée aux craintes des consommateurs par rapport à la grippe aviaire. La part des volailles abattues dans des abattoirs contrôlés a significativement augmenté depuis la crise, ce qui accroît les possibilités et l'efficacité des contrôles sanitaires.

Recrutements

Le deuxième cadre qualité est recruté depuis début 2006.

Études

- Les manifestations d'intérêt de l'étude « modélisation de la demande de viande de volailles » ont été reçues au 2 mai 2005. Un seul cabinet (IdeaConsult) a présenté une offre technique le 25 janvier 2006. Cette offre, que nous avons pu consulter, paraît offrir toutes les garanties de sérieux et d'efficacité. Il est recommandé de contacter le cabinet IdeaConsult rapidement pour mettre en route le travail avant la fin 2006.

Les principaux points à préciser avec le cabinet IdeaConsult sont les suivants :

- Consacrer la première semaine de travail avec le GIPAC à déterminer exactement quelles sont les séries de données nécessaires à la réalisation du modèle, pour que le GIPAC puisse recueillir ces séries statistiques rapidement ;
- Discuter de l'utilité de prendre en compte les élasticités revenu, dans la mesure où le problème du GIPAC réside dans la prévision des variations des quantités consommées à court terme (18 mois) ;
- Porter une attention particulière au testage du modèle avant sa mise en œuvre.

Cette étude, programmée depuis 2002, est destinée à fournir un moyen scientifique de prévision et de gestion de l'approvisionnement de la Tunisie en volailles, actuellement réalisé empiriquement par les cadres du groupement, en se basant sur leur expérience. Il s'agit de doter le GIPAC d'un outil informatique adapté aux problématiques spécifiques du marché des produits avicoles tunisien.

- Les manifestations d'intérêt pour l'étude « marché intérieur du congelé » sont parvenues à l'APIA. Le dépouillement des offres est en cours. L'étude peut démarrer à l'automne 2006 pour être terminée début 2007.

Demandes de recherches à l'IRESA

Le programme, confié à l'IRVT, est : « *Prévalence des pathogènes bactériens majeurs (salmonelles mobiles, escherichia coli et campylobacter) et épidémiologie-surveillance de leur résistance aux antibiotiques chez les volailles en Tunisie* ». Les équipes de chercheurs ont déjà commencé le travail.

Une partie du financement des dépenses de fonctionnement passe par le Groupement

Formation

Le programme pour 2006-2007 prévoit :

- Réalisation de journées d'information des professionnels sur les signes de qualité en aviculture : perspectives économiques en Tunisie : reporté plutôt en 2007 en raison de la conjoncture.
- Cycle de formation à destination des abattoirs de volaille (en 2006) et des usines d'aliment (en 2007) concernant le système de certification ISO – HACCP.
- Formation des formateurs et des cadres pour la cuniculture (confer programme amélioration de la qualité en cuniculture approuvé par la mission en annexe de notre rapport de janvier 2006)

- Participation de deux cadres et deux professionnels au cycle sur la traçabilité des produits carnés organisé par le CIHEAM a Zaragoza du 11 au 15 décembre 2006.
- Participation d'un cadre du groupement au CES de pathologie aviaire organisé à l'ENV de Maison Alfort en mars 2007.

Groupement Interprofessionnel des Produits de la Pêche (GIPP)

Le Groupement mène un important ensemble d'actions visant à l'amélioration de la qualité, pris financièrement en compte ou non par le présent projet.

Études

	Année	2002	2003	2004	2005
<i>Encouragement de la Commercialisation du poisson bleu.</i>	Quantité commercialisée (t)	414,3	311	439	550
	Coûts (mille DT)	17,3	13	18,3	23
	Nombre de commerçants	5	6	11	11
<i>Subvention à la congélation du poisson bleu</i>	Quantité congelée (t)	1025	1400	2139	2583
	Coûts (mille DT)	200	281	439	525
	Nombre d'industriels	5	5	6	6
<i>Location de camions isothermes</i>	Coûts (mille DT)	19	20	32	23
<i>Cycles de formation : Valorisation du poisson bleu</i>	Nombre de cycles	2	1	1	1
	Nombre de participants	20	7	6	7
<i>Cycles de formation : maintien de la chaîne de froid</i>	Nombre	5	9	6	9
	Nombre de participants	120	234	111	122

- L'étude « poissons bleus » est terminée. Le GIPP a organisé un atelier de restitution des résultats (70 personnes dont une vingtaine de professionnels ont assisté), dans le cadre du séminaire qualité organisé par l'APIA en mai 2006. Des rencontres pour organiser la mise en œuvre des actions d'amélioration préconisées, sont prévues au long de 2006 et de 2007.
- L'inventaire de produits dont la spécificité pourrait être promue a été réalisé en mai 2005. Il s'agit de
 - La daurade royale du Lac d'El Bibane.
 - Les palourdes (*Tapes Decussatus*)
 - La crevette royale (une étude de faisabilité d'un signe de qualité sera entamée en 2006 pour ce produit).

L'étude de la crevette royale est en cours. Le cas échéant, ce produit pourra faire l'objet d'un dépôt de dossier de reconnaissance d'une indication géographique.

Pour la daurade le Groupement va s'inspirer de la méthodologie mise en œuvre pour la crevette, et monter lui – même un dossier en reconnaissance d'une IG.

Pour la palourde, il est décidé de demander des recherches approfondies à l'IRESA pour mieux connaître et maîtriser sa contamination.

- Audit externe de l'intervention du GIPP dans la régulation du marché intérieur du poisson bleu : Les TDR de cet audit ont été préparés par le Groupement. Trois bureaux ont présenté une offre. Le bureau retenu a présenté une offre financière trop élevée. La discussion est en cours avec la DGFIOP.
- Élaboration d'un système de qualification des embarcations permettant d'améliorer la qualité et la traçabilité des produits de la pêche débarqués sur les ports tunisiens. Ce travail s'appuiera sur les enseignements tirés de la visite (décembre 2004) d'entreprises et d'organismes pratiquant une telle qualification en France. L'expert devra :
 - effectuer un diagnostic de la flottille tunisienne,
 - proposer un projet de labellisation des embarcations : procédure de qualification, champ couvert, durée, bénéficiaires,
 - proposer un référentiel de qualification (valeurs cibles et moyens de maîtrise) et de contrôle (interne et externe) de la réalisation de cette qualification. Ce référentiel devra être construit de manière à être adapté aux caractéristiques de la flotte de pêche tunisienne et aux marchés intérieur et extérieur.

Le référentiel proposé par l'expertise sera expérimenté sur quelques embarcations type, avant sa généralisation.

Le consultant a été désigné. Son intervention aura lieu en septembre 2006.

Recherches demandées à l'IRESA

La convention – cadre a été signée par le président de l'IRESA et le DG du GIPP, courant janvier 2006. Les projets de recherche retenus sont les suivants :

- Conservation de la qualité à bord de la crevette royale et de la crevette blanche après la mort (l'étude de la qualité à bord de la crevette vivante, initialement demandée, a été supprimée pour le moment) ;
- Variation de la composition nutritionnelle pour la valorisation de la sardine et de la sardinelle ;
- Valorisation de l'anguille par le fumage et étude de la variation de ses qualités organoleptique et nutritionnelle ;
- Décontamination des palourdes par le reparcage : TDR fournis par le GIPP à l'IRESA, discussions en cours entre les équipes de recherche et le GIPP.

En outre, un programme de recherches spécifique est en cours de discussion avec l'INSTM. Il portera sur

- l'amélioration de l'aquaculture (Sandre et Tilapia)
- la sélectivité du chalut crevettier

Le soutien financier pour ces deux derniers projets sera directement pris en charge par le GIPP, en dehors du présent programme.

Formation

- Des ateliers régionaux, destinés aux professionnels, de présentation des résultats de l'étude « poissons bleus » et de débats sur la mise en œuvre de ses recommandations sont prévus pour l'année 2006 – 2007.
- Un atelier, destiné aux professionnels, de présentation des résultats des études « qualification des embarcations » et « crevette royale » et de formation générale sur la mise en oeuvre des signes de qualité est prévu fin 2006.
- Un cycle de formation pour les industriels sur la valorisation des produits de la mer et l'amélioration de l'emballage est prévu en 2006 et 2007.
- Journées d'information des professionnels sur les Signes de Qualité et sensibilisation à la formation de groupements qui sont indispensables à la mise en œuvre de ces signes prévues en 2006 et 2007.

- Un cycle de formation sur la politique marketing à l'export (traçabilité, chaîne qualité, normes) est prévu en 2006 et 2007.

Pour chacune de ces formations, le GIPP établira un plan détaillé du cours (contenu, intervenants, participants, lieu, durée).

Enfin la participation de cadres du GIPP et de professionnels à des salons à l'étranger accompagne la croissance des exportations. Le GIPP a financé sur fonds propres sa participation aux manifestations internationales. Quatre voyages, prévus au premier semestre 2006 et approuvés par la mission de janvier, n'ont pas été réalisés.

Pour 2006-2007, les demandes de financement sur le projet sont les suivantes :

La mission recommande le financement, sur le présent projet, de la prise en charge de la participation de deux personnes (un cadre et un professionnel) à chacun de ces salons.

	Année	2002	2003	2004	2005
<i>Participation aux Foires et salons,</i>	Nombre	5	5	4	8
	Coûts (mille DT)	37	55	42	57
<i>Exportations</i>	Quantité (t)	17348	14608	15374	21202
	Valeur (mille DT)	136.8	138.4	156.4	207.3

Nom du salon	Période	Organisateur	Spécialité	Nature de la participation		Coût estimatif
				Visite de prospection	Location de stand	
World Food Moscou	26-29 Septembre 2006	CEPEX	Agro-alimentaire		*	10
International Boston Seafood Show, USA	11-13 mars 2007	GIPP	Produits de la pêche	*		10
Sial Montréal	28-30 mars 2007	CEPEX	Agro-alimentaire		*	10
Dubai International Seafood Exhibition	29-31 Octobre 2007	GIPP	Produits de la pêche	*		5
<u>Total</u>						<u>35</u>

Lors de ces salons, il est envisageable de faire participer et prendre en charge un cadre du GIPP + un professionnel.

Aide Mémoire

**Projet de renforcement des services d'appui à l'agriculture
« amélioration de la qualité et renforcement des capacités des GIP »
Mission de supervision de juin 2006**

Annexes

Annexe 1

Promotion de la qualité et des exportations : Renforcement des GIP Indicateurs de suivi

Indicateur	Objectif (fin de projet)	Réalisation à la date du 20/6/2006
Nombre de réunions du comité de concertation de la composante	4 par an	4 en 2002 : 21/01/2002 26/03/2002 02/10/2002 05/11/2002 3 en 2003 : 25/02/2003 04/06/2003 06/10/2003 3 en 2004 : 24/02/2004 07/07/2004 29/11/2004 3 en 2005 : 17/05/2005 25/10/2005 27/12/2005 1 en 2006 : 21/04/2006
Mise en place cellule de coordination APIA	1	1-100% (depuis mars 03)
Nombre de GIP ayant créé une cellule qualité soit 8 cellules pour 8 filières et une à l'ONH	6 cellules qualité (Tous les GIP + ONH)	6 cellules qualité (Tous les GIP + ONH) = 100% depuis mars 2003
Nombre de réunions du réseau des cellules qualité	10 par an	2004 : 10/03/04 18/06/04 17/09/04 05/11/04 30/12/04 2005 : 07/01/05 07/02/05 08/03/05 29/04/05 08/07/05 16/09/05 09/12/05 2006 : 05/01/06 22/03/06 08/06/06
Pourcentage des salaires des cellules qualités payé par le budget des GIP (hors financement dans le cadre du projet)	100%	2003 : 33% - 2004 : 100% 2005 : 100% - 2006 : 100%
Nombre total d'études (produits, marchés...) lancées depuis le début du projet		7 études + Portail de l'Agriculture 11 prêtes à lancer avant fin 2006
Nombre total d'études (produits, marchés..) terminées depuis le début du projet		2 études : - AOC vignes et les régions viticoles en Tunisie - Étude sur le positionnement du poisson bleu sur le marché international

Indicateur	Objectif (fin de projet)	Réalisation à la date du 20/6/2006
Nombre d'opérations qualité et de signes lancés depuis le début du projet		15 : 7 AOC + 4 IP + 3 label qualité
Nombre d'opérations de recherche lancées avec l'IRESA sur de nouveaux thèmes liés à la qualité depuis le début du projet		12 lancées – 4 en préparation
Nombre de personnes-jours de formation organisées pour les professionnels sur les thèmes liés à la qualité		2004 : 26 à l'étranger + 350 en Tunisie 2005 : 18 à l'étranger + 260 en Tunisie 2006 : 16 à l'étranger + 30 en Tunisie

Annexe 2

République Tunisienne
Ministère de l'Agriculture et des
Ressources Hydrauliques

Agence de Promotion des
Investissements Agricoles

Les principales actions réalisées **par la cellule qualité de l'APIA en 2006**

- Animation du réseau qualité par l'organisation de réunions mensuelles d'information sur l'avancement des activités du réseau qualité.
- Organisation des réunions des comités de pilotage des études lancées dans le cadre de la composante.
- Elaboration d'une note d'orientation pour le 11^{ème} plan quinquennal (2007-2011) se rapportant à la qualité, la certification, la sécurité des produits agricoles et la traçabilité et ce en faisant participer tous les opérateurs concernés dans les différentes filières.
- Recensement des laboratoires de contrôle et de certification des produits alimentaires.
- Participation à l'animation de séminaires se rapportant à la qualité en présentant des interventions sur l'apport de la composante en matière d'amélioration de la qualité :
 - Agriculture Biologique : Gabès le 28 Janvier 2006 et ce en marge du premier salon de l'Agriculture Biologique et des Equipements de l'Agroalimentaire du 26 au 29 Janvier 2006.
 - La Qualité de Produits Agricoles : valeur ajoutée pour le secteur agricole, Hammamet 25 mars 2006, organisé par le bureau national de la Jeune Chambre Economique.
 - La qualité élément stratégique pour promouvoir la compétitivité des produits agricoles : Sfax le 19 Mai 2006 et ce en marge du SMA : Salon Méditerranéen de l'Agriculture .
 - La Qualité des Produits Agricoles : organisé par le RCD le 16 Février 2006
- Rédaction de plusieurs articles portant sur la qualité pour la revue de l'APIA « l'investisseur agricole » .
- Assistance et suivi des travaux des comités de pilotage des actions de recherche développement menées par l'IRESA suite à la demande des GIP.
- Présence et suivi des travaux du comité technique consultatif des AOC et des IP réuni le 9 Mai 2006 qui a approuvé deux indications géographiques **grenade de Gabès** et **pomme de Sbiba**.
- Participation à l'élaboration du catalogue de partenariat **AGRI TUNISIE'2006**.
- Participation à l'élaboration du guide de l'investisseur agricole (CD Rom) par l'insertion d'un chapitre portant sur les mécanismes d'appui à l'exportation (version arabe).
- Élaboration et publication du premier numéro du bulletin trimestriel du réseau qualité qui présentera les activités du réseau en matière de qualité et de promotion des exportations et qui fera l'objet d'un forum d'échanges d'information entre les membres du réseau et la profession. Ce bulletin sera diffusé aux membres du réseau qualité, du comité de concertation, des organismes d'appui et d'assistance à la commercialisation et à l'export ainsi qu'à la profession.
- Élaboration des cahiers des charges des différentes études et des équipements à acquérir.

- Élaboration d'une synthèse de différentes stratégies visant l'amélioration de la qualité au niveau des filières.

- Organisation d'un cycle de formation et assistance technique au profit de 30 producteurs exportateurs de fruits et légumes sélectionnés parmi une soixantaine de candidats ayant un potentiel agricole important et un niveau d'instruction universitaire.

Une vingtaine de cadres des cellules qualité et des structures d'appui à l'export ont pris part à ce cycle.

- Organisation d'un workshop national sur la qualité des produits agricoles et la promotion de leur exportation et ce le 25 mai 2006 auquel ont participé les cellules qualité de l'APIA, des GIP et de l'ONH par la présentation d'interventions sur les actions et travaux réalisés en matière d'amélioration de la qualité et la promotion de la commercialisation et de l'exportation. Lors de cette manifestation deux ateliers ont eu lieu pour présenter les résultats des deux études réalisées sur l'AOC vigne et le positionnement du poisson bleu. Environ 250 professionnels et représentants des organismes concernés y ont participé.

- Collaboration à l'élaboration de supports promotionnels (Affiche sur les différents morceaux de carcasse bovine et leur mode de cuisson, dépliant sur la segmentation variétale des pommes de terre, guide de l'éleveur avicole).

Annexe 3

**Ministère de l'agriculture
et des Ressources Hydrauliques**

**Agence de Promotion
des Investissements Agricoles**

Composante

**Amélioration de la qualité des produits agricoles
et promotion de la commercialisation et de l'exportation**

**REFLEXION STRATEGIQUE D'AMELIORATION DE LA
QUALITE DES PRODUITS AGRICOLES ET DE LA PECHE
2006-2010**

CELLULE QUALITE APIA

MARS 2006

Le secteur agricole occupe en Tunisie une place importante dans les stratégies et les modèles de développement et ce en raison de la contribution de l'agriculture dans le produit intérieur brut, sa participation dans la création d'emplois ainsi que sa contribution à l'équilibre de la balance des paiements à travers les exportations des produits agricoles et agro-alimentaires.

En 2005 ce secteur a contribué à :

13% du PIB

22% de l'emploi

10% de l'exportation des biens

Ces résultats encourageants sont directement liés à la politique d'ouverture engagée de longue date. En effet, la Tunisie a participé dès les années 1990 aux négociations commerciales multilatérales (adhésion au GATT en 1991). Elle est également signataire de l'accord de libre échange avec l'union européenne en 1995 et de l'accord de libre échange avec les Pays de l'AELE en 2005.

C'est ainsi que des défis majeurs se posent pour l'agriculture tunisienne à savoir un accès de moins en moins restrictif au marché tunisien pour les produits étrangers, une évolution du niveau de vie du tunisien ce qui a engendré une demande de plus en plus différenciée ainsi que l'apparition de nouveaux acteurs commerciaux notamment la grande distribution.

Et pour faire face à ces défis, la Tunisie doit mettre en place **une réflexion stratégique d'amélioration de la qualité des produits agricoles et de la pêche** tant sur le marché local que sur le marché d'export.

Il s'agit de promouvoir de façon équilibrée

* La qualité générique

* La qualité spécifique

Pour mettre en œuvre cette stratégie, des cellules qualités ont été installées dans les Groupements Interprofessionnels et l'Office National de l'Huile. Ces cellules s'organisent en un "Réseau qualité" animé par la cellule qualité de l'APIA.

I - Filière légumes

Les cultures maraîchères occupent près de 149.920 ha, ce qui représente environ 3% de la surface agricole utile. Elles contribuent à concurrence de 14% de la valeur de la production agricole totale.

Pour répondre à une demande interne sans cesse croissante et développer les exportations, les surfaces réservées aux cultures maraîchères n'ont pas cessé d'augmenter. En effet, ces cultures connaissent un développement continu et intéressant des espèces de plus en plus diverses et originales (cultures florales, plantes aromatiques et médicinales, cultures géothermales, ...).

Contraintes identifiées et propositions :

I – 1 Au niveau de la production :

Contraintes	Propositions
Exploitations de petites tailles généralement moins de 1 ha.	sensibilisation des petits exploitants sur la notion de groupement ou de groupement d'intérêt collectif pour une meilleure organisation de la production et de spécialisation
Coûts de production élevés (main d'œuvre concurrencée par d'autres secteurs économiques)	Une meilleure maîtrise des techniques culturales et compression des coûts de production par une meilleure gestion des facteurs de production.
	Actualisation des montants des crédits accordés pour chaque culture en fonction des frais réels.
Formation polyvalente des vulgarisateurs	Assurer plus de moyens pour les vulgarisateurs
	Formation dans le domaine de la qualité
Absence d'une stratégie de traçabilité	Vulgarisation des producteurs à l'enregistrement des différentes activités au niveau de la parcelle.

I-2 – Au niveau de la phase post-récolte

Les opérations à l'aval de la production et avant l'acheminement du produit vers le circuit économique (activités post-récolte) ne sont intégrées que par les exploitants de grandes tailles ou par les exportateurs ceci est dû au coût très élevé relatif à la mise en place de ces opérations ainsi qu'au non-application sur le marché local des textes de normalisation quant au calibrage.

Contraintes	Propositions
Cueillette des produits à un stade de maturation avancé. dû au manque de connaissance des normes des produits	Former les producteurs à cueillir les produits à un état de maturité Optimal selon le besoin (stockage, même local, même export)
	Utiliser des moyens techniques évolués.
Stockage prolongé des légumes au soleil	Initier les producteurs à procéder à un pré stockage des produits directement après la cueillette (stockage dans des locaux protégés et aérés)
Détérioration Mécanique des légumes lors de la cueillette.	Protection des produits contre les agressions mécaniques lors de la récolte : éviter les tombées, utiliser des petites caisses.
Les notions de catégories et de calibre sont très peu utilisées.	Former les producteurs en matière de normes de qualité.
Utilisation des caisses en plastiques impropres	Aider les groupements régionaux et les agriculteurs à mettre en place des stations de lavage.

Au niveau de la commercialisation

Contraintes	Propositions
Commercialisation de produits mélangés et non catégorisés	Appliquer les normes existantes en matière de catégorisation
Contrôle focalisé sur le prix et non sur la qualité du produit	Former les contrôleurs en matière de catégories
Absence de circuits alternatifs pour les écarts de triage	Evaluer les unités de transformation actuelle et étudier l'opportunité de lancer quelques unes dans des grandes zones de production
Non-respect de la chaîne de froid	Equiper les principaux marchés de gros en chambres frigorifiques
Marges faibles au niveau du détail	Etudier la possibilité de libérer les marges au niveau du détail pour certains produits catégorisés et étiquetés
Pratique de fardage assez courant	Mettre en place un système de gestion informatisé au niveau des marchés de gros

I-4- Au niveau de l'exportation

Contraintes	Propositions
Manque de superficies allouées aux cultures destinées à l'exportation	Encourager les contrats de culture entre les producteurs et les exportateurs
Manque de spécialisation au niveau des différents intervenants dans le processus d'exportation	Formation des producteurs en matière de gestion des facteurs de production dans le but d'améliorer le rendement et la minimisation des coûts à se regrouper.
Coût de transport élevé	Inciter les exportateurs à se regrouper lors de l'utilisation des moyens de transport afin de réduire les coûts au maximum.

II- filière des Viandes Rouges

La filière des viandes rouges contribue environ 50% du total de la production animale.

La contribution de l'élevage à la production du secteur agricole et de la pêche durant les 20 dernières années (1982-2001) s'est située autour de 33%.

En plus de sa contribution conséquente à la production agricole, l'importance de l'élevage réside dans le fait qu'il constitue une activité essentielle du secteur agricole et contribue largement à l'emploi :

- Lorsqu'elle est bien maîtrisée, cette activité assure à l'exploitant une bonne rentabilité à travers la vente des produits demandés sur le marché,
- C'est une activité rapidement productive et qui permet un meilleur rendement des revenus dans le temps,
- Elle permet de valoriser les résidus de récolte,
- Elle répond au besoin des activités arboricoles et maraîchères en matière organique sous forme de fumier.

La production des viandes rouges a évolué de 98,9 milles Tonnes en 1997 à 107,3 milles tonnes en 2004 enregistrant un taux de croissance de l'ordre de 8,6%.

Contraintes et propositions:**II-1- Au niveau de la production**

Contraintes	Propositions
Exploitations agricoles de petite taille et potentiel de production mal valorisé	Regroupement des éleveurs sous forme de coopératives de services ou de groupements d'intérêts collectifs
Insuffisance des ressources alimentaires et de leur valorisation	Maîtrise des conduites alimentaires en fonctions des races engraisées
	Encouragement à la production des fourrages en fonction des régions.
Absence de race spécialisée en viandes	Introduction progressive de certaines races à viande.
Manque d'approvisionnement du maigre sur le marché	Encouragement des éleveurs à la production du maigre.

II-2- Au niveau des circuits de distribution

Contraintes	Propositions
* Nombre élevé des marchés au bétail (204) avec une faible superficie ne dépassant pas 2000 m ²	Restructuration et réduction du nombre de ces marchés
	Augmentation de la superficie réservée à la vente.
Manque d'entretien et d'équipement des marchés aux bétails ainsi que le non respect des règles d'hygiène élémentaires.	Equiper les marchés en fonction de la destination des animaux vendus et selon leurs espèces.
Absence d'outils d'enregistrement des différentes transactions.	L'installation d'un système de contrôle de l'entrée et de la sortie des animaux sur les marchés.

Au niveau de l'abattage :

Problèmes	Propositions
Insuffisance d'équipements pour la réalisation de l'abattage dans des conditions hygiéniques adéquates	Mise à niveau des abattoirs à tous les niveaux.
Réalisation des opérations d'abattage dans un seul et même local.	
Insuffisance de main d'œuvre qualifiée	Formation du personnel travaillant dans les abattoirs
Abattage des animaux non bien fini à un poids ne dépassant pas les 220 kg.	
Absence de système de collecte et d'évacuation des eaux usées	L'installation d'un système de collecte et d'évacuation des eaux usées permettant une protection de l'environnement

Au niveau de la commercialisation :

Problèmes	Propositions
Désorganisation des circuits de transport des viandes	Organisation des circuits de commercialisation et de transport des viandes pour l'identification des différents opérateurs

Prédominance des boucheries traditionnelles	Développement de la commercialisation des viandes au niveau des grandes surfaces
L'absence d'une découpe en atelier industriel, axé sur une catégorisation des pièces surtout en matière de découpe bovine	Développement de l'industrie de transformation avec la création d'ateliers de découpe et de conditionnement des viandes.
Absence d'un système de traçabilité	Vulgarisation auprès des bouchers sur la nécessité d'installer un système de traçabilité des produits carnés.

III- Filière pêche :

Le secteur de la pêche procure une production annuelle de 110000 tonnes (2004), avec une valeur de 325 millions de dinars.

La grande partie de la production de la pêche (85%) est écoulee sur le marché intérieur qui est essentiellement un marché de produits frais et 15% est exportée vers les pays de l'Union Européenne.

Contraintes et propositions:

Au niveau de la production

Contraintes	Propositions
Capacité d'absorption insuffisante de certains grands ports de poisson bleu (haute saison)	Prévoir l'extension de quelques ports et l'instauration même d'un marché spécialisé en poisson bleu.
Non respect de la chaîne de froid et des bonnes pratiques d'hygiène	Mise en place d'une fiche d'auto-contrôle sur laquelle le pêcheur en question fera mention de la quantité de glace achetée et des quantités de détergent utilisé à bord.
Manque d'équipement des chambres froides existantes dans les ports	Equiper les chambres froides au sein des ports par des enregistreurs de température et des palettes.
Insuffisance de l'équipe d'inspection à bord des bateaux par rapport au nombre total des bateaux	Recrutement de vétérinaires et d'agents pour améliorer le contrôle de l'hygiène à bord des bateaux et dans les marchés de production
Embarcations généralement vétustes	Favoriser l'acquisition et la mise en place de nouvelles unités de pêche équipées en système GPS, sondeurs...
Insuffisance de station de lavage des caisses dans les ports	Encourager la mise en place de stations de lavage des caisses au sein des ports.

Au niveau de la commercialisation

Contraintes	Propositions
Absence de calibrage des produits et de leur catégorisation selon la taille et la qualité.	Imposer le classement des produits selon la taille et selon la qualité (A,B, et Extra)
Existence de circuits de commercialisation informels : pêcheurs- détaillants non identifiés, pêcheurs revendeurs intermédiaires.	Renforcer par les autorités des ports le contrôle de l'identité des pêcheurs détaillant et de revendeurs.
Absence d'organisations régionales de producteurs.	Mettre en place des organisations régionales pour la régulation des prix et la gestion de la ressource et de la flotte.

Au niveau de l'exportation

Environ 92% des exportations sont orientées vers les marchés de l'Union Européenne. Les principaux marchés à l'export sont l'Italie 52 % et l'Espagne 17%.

Contraintes	Propositions
Les exportations tunisiennes se concentrent sur l'Italie et l'Espagne et toute action d'identification de nouveaux marchés exige un effort important en matière de financement et de marketing	Établir un programme d'actions de prospection et de marketing sur le lieu de vente pour les marchés émergents à savoir la Grèce, l'Allemagne, le Canada, les USA, la Suisse et le Japon.
Le fret aérien ne peut pas toujours satisfaire la demande surtout pour les produits acheminés à l'état frais .	Essayer d'élaborer des conventions avec les compagnies aériennes.
Manque de valorisation des produits de la mer (emballage et conditionnement) destinés vers les marchés Européens qui sont même valorisés par les pays importateurs et réexportés.	Élaborer un diagnostic de la situation actuelle des entreprises tunisiennes de traitement des produits de la mer en matière de techniques de transformation employées et des types d'emballage utilisés.
Émergence d'une concurrence étrangère de la part des pays asiatiques sur le marché européen causant une baisse des prix internationaux des produits de la pêche.	Éviter les marchés où la concurrence de ces pays est très importante et viser des niches très étudiées et ciblées ou l'on peut même présenter des produits plus élaborés et destinés à une clientèle spécifique
La concurrence Tuniso-tunisienne déloyale concernant quelques produits prisés à l'Export.	Recommander la formation de consortiums de sociétés ayant la même gamme de produits visant ainsi à une maîtrise de la clientèle et des prix à l'export.
Absence de représentations à l'étranger pour les entreprises.	Étudier avec les représentations du CEPEX à l'étranger la possibilité de constituer une cellule au sein de chacune d'elles chargée de la promotion des produits de la mer dans les marchés ciblés.
Absence d'une stratégie traçabilité	Sensibiliser les industriels au thème de traçabilité

IV- Filière Avicole

La production de viandes blanches contribue actuellement à plus de 52% de la production nationale des viandes en 2004.

La consommation de viandes de volailles par habitant et par an a évolué de 3,5 kg à 13,5 kg de 1976 à 2004, celle des œufs a progressé de 65 à 147,5 unités/an/habitant durant la même période.

Ces chiffres montrent l'importance économique et sociale de ce secteur qui joue un rôle primordial dans l'approvisionnement du pays en viandes et œufs.

Toutefois, ce développement ne s'est pas toujours déroulé dans les meilleures conditions et le secteur souffre encore d'insuffisances flagrantes au niveau des circuits de commercialisation, de la normalisation de la qualité des productions finies ainsi que de la protection de l'environnement.

Contraintes identifiées et propositions

Au niveau de la production

Problèmes	Propositions
Coûts de production élevés	Compression des coûts de production à travers : <ul style="list-style-type: none"> - L'amélioration de la qualité de l'aliment. - la réduction des taux de mortalité et des dépenses en produits vétérinaires. - Le prix du poussin d'un jour.
Dominance des petits et moyens éleveurs	Incitation au regroupement des éleveurs
Situation sanitaire non satisfaisante dans le circuit de transport des intrants	Respecter les règles d'hygiène du transport

Au niveau de la commercialisation

Problèmes	Propositions
Circuit du poulet vif	Interdiction de la vente du poulet à l'état vif. Veillez à l'application du cahier des charges régissant la commercialisation des produits avicoles <ul style="list-style-type: none"> • Suivre le système HACCP. • Respecter les règles d'hygiène. • Normalisation des produits avicoles.
Qualité aléatoire de l'œuf	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir la mise en application progressive de la classification des œufs selon le calibre de fraîcheur • Respecter la température de réfrigération

Au niveau de la transformation des produits et de leur commercialisation

Problèmes	Propositions
Absence de normes de classifications	Amélioration de la qualité de la carcasse
	Amélioration du conditionnement
Techniques d'abattage et l'hygiène des équipements et du personnel ne sont pas satisfaisante	-Suivre les techniques d'abattage internationaux -faire les analyses bactériologiques sur l'équipements et les personnels. - Formation du personnel de contrôle hygiénique et sanitaire

Au niveau de l'exportation

Problèmes	Propositions
Poulet de chair	
Structure de production	Mise à niveau du secteur
Qualité du produit	Prospection des marchés extérieurs

Infrastructure d'abattage	Identification des producteurs locaux
Prix de revient	Etablissement de contrats de production (couver, centres d'élevage et exportateur)
Les subventions	Alléger les taxes
Disponibilité du produit	Accorder des subventions à l'exportation (produit et transport) et des mesures d'organisation à l'exportation
Œufs de consommation	
Qualité de l'œuf de consommation	Réorganisation de la structure de production et de commercialisation
Prix de revient	Allègement de la TVA ainsi que les taxes douanières sur les intrants
Calibrage, emballage, étiquetage	Sensibilisation des éleveurs
Transport	Sensibilisation des attachés commerciaux des ambassades de Tunisie
	Renforcer les moyens humains et matériels du GIPA
	Prévoir des subventions consistantes

V-Filière lait

Le secteur laitier contribue sur le plan économique à raison de :

- - 25% de la production animale
- 7% de la valeur de l'industrie agro-alimentaire
- 11 % de la valeur totale de la production agricole.

Contraintes identifiées et propositions

Problèmes	Propositions
Difficultés financières accentuées par le retard de paiement	Définir des règles claires
Traite inadapté des vaches et non respect des règles d'hygiène	Respecter les règles d'hygiène et de santé.
Encadrement technique et vulgarisation insuffisant et peu efficace	Renforcement de la vulgarisation et de l'encadrement technique des éleveurs.
Absence de relation contractuelle avec les autres partenaires de la gibier.	Etablissement des relations contractuelles
Absence d'un système de paiement du lait à la qualité	Instauration d'un système de paiement du lait à la qualité.
L'existence de circuits parallèles de collecte de lait non exigeant en matière de qualité.	Organisation des circuits de la collecte primaire y compris les

	Renforcement et élargissement du programme de contrôle des fraudes.
Les élevages de brebis et chèvres laitières sont marginalisés	Développement et encouragement de l'élevage des petits ruminants laitiers.
Mauvaise qualité des fourrages et utilisation irrationnelle du concentré et de sous produits	Améliorer la qualité des fourrages
	Diversifier les constituants de l'aliment concentré.

Au niveau de la collecte et de la commercialisation

Problèmes	Propositions
Défaillances au niveau des équipements et la conception des centres de collecte.	La mise à niveau des centres de collecte
Réception du lait dans des mauvaises conditions d'hygiène	Respecter les conditions d'hygiènes
La chaîne de froid n'est pas respectée	Respecter la chaîne du froid.
Les analyses préliminaires d'acceptation du lait à la réception Au niveau du centre de collecte ne sont pas effectuées	Le respect des normes NT 14.141 lors de la réception du lait au niveau du centre de collecte.
Octroi d'une subvention indépendamment de la qualité	Lier la subvention de collecte de lait à la qualité du lait.
Absence d'un système de paiement du lait à la qualité	L'instauration d'un système de paiement du lait à la qualité.
Le contrôle des grandes est insuffisant	Elargissement du programme de contrôle des grandes sur toute l'année.
Difficultés financières accentuées par une mauvaise gestion et un retard de paiement.	Définir des règles claires
Encadrement technique insuffisant et non efficace	Renforcement des programmes de l'encadrement de suivi des centres de collecte.
La période de la haute consommation du lait et produits laitiers coïncide avec la période de la basse production.	Renforcer le programme de constitution d'un stock de régulation et incitation pour la diversification des produits laitiers.

Au niveau de transformation

contraintes	Propositions
Difficultés financières entraînant des retards de paiement et des problèmes d'approvisionnement en lait frais.	Incitation pour activer le paiement des centres de collecte et des producteurs.
Variation des méthodes d'analyses et des critères d'acceptabilité du lait d'une saison à une autre et d'une centrale laitière à une autre.	Uniformiser les méthodes d'analyse et les critères d'acceptabilité du lait.
La fragilité de la relation contractuelle	Développement et consolidation de la relation contractuelle
Existence de circuits parallèles de transformation de lait non exigeant en matière de qualité	Organisation des circuits de la collecte primaire et de distribution
Absence d'un système de paiement du lait à la qualité	L'instauration d'un système de paiement du lait à la qualité.
Produits laitiers peut diversifiés	Incitation à la diversification des produits laitiers.
Le contrôle des fraudes est insuffisant	Etendre le système de contrôle des fraudes sur toute

	l'année.
Rapport défaillant entre la capacité du froid et le volume de production au niveau de la transformation et de distribution	Adapter la capacité du froid et le volume de volume de production au niveau de la transformation et de la distribution
L'absence des produits laitiers portant un signe de qualité	Encouragement à la qualification de certains produits laitiers de signes de qualité.
La période de la haute consommation du lait et produits laitiers coïncide avec la période de la basse production	Renforcement du programme de stock de régulation et amélioration des conditions de stockage et de conditionnement

VI-Filière Fruits :

Filière dattes

La production des dattes en Tunisie est de l'ordre de 122.000 tonnes pendant la période de 2004 à 2005. Cette production provient d'une superficie de 33.000 hectares.

Le marché local représente 45 % de la production alors que le marché extérieur désigne seulement 35% de la production avec une concentration des exportations en Europe (81% des exportations).

La Tunisie occupe la 3^{ème} position mondiale en terme d'exportation de point de vue quantité avec une part de marché de 7,33 % en 2003. Elle est le 1^{er} exportateur en valeur avec une part de marché de 24,55% en 2003.

Filière Agrumes

La production des agrumes est de 240.000 tonnes. Cette production provient d'une superficie de 18.000 hectares.

L'exportation dans ce secteur est basée essentiellement sur la Maltaise (20.000 tonnes).

Filière vitivinicole

La production de ce secteur est de l'ordre de 320.000 hectolitres/an.

Cette production provient d'une superficie de 27.500 hectares 17.500 ha de vigne de cuve et de 10.500 ha de raisin de table à l'an 2000 et d'une superficie de 24.000 (15.000 ha de vigne de cuve et de 9.000 ha de vigne de table à l'an 2004.

Les exportations de vin sont en moyenne de 100.000 hl. L'essentiel des exportations tunisiennes se réalise en vrac vers la France et l'Allemagne (97.000 hl) ou en bouteilles (3000 à 4000 hl).

Contraintes identifiées et propositions

Au niveau de la production

Filière dattes :

contraintes	Propositions
Faible productivité	Introduire des nouvelles variétés
Faible capacité frigorifique	Augmenter la capacité frigorifique de stockage des dattes.
	Réaliser une étude sur la conservation frigorifique des dattes
Taux d'infestation élevé	Appliquer le cahier des charges de la profession du collecteur
	Elargir et encourager l'utilisation de la moustiquaire.

Filière agrumes :

contraintes	Propositions
-------------	--------------

Consommation d'agrumes limitée dans le temps.	Développer la plantation des nouvelles variétés d'agrumes
Faible niveau de technicité et mauvaise maîtrise des techniques culturales	Continuer le programme « citrus »
	Moderniser les techniques culturales
Vieillessement du verger national d'agrumes et surtout de maltaise	Reconstituer le verger de maltaise à une cadence minimale de 100 ha /an
Le mal secco provoque des pertes annuelles sur le citronnier supérieures à 5%	Instaurer un projet de recherche contre « mal secco » entre Tunisie, France et Italie.
Traitements excessifs contre la cératite qui risquent de perturber l'équilibre écologique.	Instaurer un programme de lutte intégrée contre la cératite
La cochenille farineuse dévaste les orangeries	Equiper l'insectarium
	Accélérer la production de coccinelles pour lutter contre la cochenille

Filière vitivinicole

contraintes	Propositions
la période de production est saisonnière(raisins de table ?)	Plantation des cépages précoces dans les régions côtières du sud(raisins de table ?)
Arrachage excessif du vignoble réduisant les superficies	Maintenir les superficies au niveau de 15.000 ha par une réduction des arrachages et des encouragements à la plantation
Mauvaise classification du vin de qualité ?	Consolider le laboratoire des analyses du vin

Au niveau de la transformation et du conditionnement

Filière dattes :

contraintes	Propositions
faible capacité frigorifique	Augmenter la capacité frigorifique de stockage des dattes.
Non respect des conditions de stockage	Améliorer le savoir faire des agriculteurs en matière de stockage des dattes.
Mise à niveau des stations	Refaire le conditionnement des stations

Filière Agrumes

contraintes	Propositions
Surplus de production	Encourager la création d'unité de transformation de jus de fruits
Nombre réduit des unités de conditionnement	Encourager la création des unités de conditionnement
Fixation des prix par les stations de conditionnement	Définir une politique de prix à la production sous la responsabilité de la profession

Filière Vigne

contraintes	Propositions
Absence d'organisation dans les coopératives viticoles	Réorganisation des coopératives viticoles
Résidus dans les vins	Faire des journées de sensibilisation
Mal classification des vins ?	Continuer les procédures de classement des vins
Absence de diversification des variétés	Diversifier les produits

vinicoles	
Manque de qualification	Continuer les concours nationaux des vins Il serait aussi très important d'organiser des séances de formation à la dégustation ça existe ! Cela contribuerait à l'implication des professionnels dans les filières.
	Participer aux concours internationaux des vins à l'étranger

Une présentation selon les deux filières : vignes à raisins de tables et vignes à raisins de cuve ne serait-elle pas plus claire .

Au niveau de la commercialisation

Filière dattes :

contraintes	Propositions
Circuits de distribution mal organisé	Réorganiser les circuits de distribution
Concurrence interne	Conquérir de nouveaux marchés

Agrumes

contraintes	Propositions
Développement de circuits parallèles non contrôlés	Contrôler les circuits parallèles
Axe de commercialisation concentré sur Marseille, Lyon, Paris	Etendre le programme d'exportation sur d'autres variétés d'agrumes et sur d'autres marchés extérieurs
Les consommateurs de Maltaise à l'export forment un public vieillissant	Augmenter l'assise de consommation du marché français et essentiellement les jeunes consommateurs
Concurrence entre marché local et exportation	Développer la vie associative entre les professionnels du secteur

Vignes

contraintes	Propositions
Changement du paysage vitivinicole en Tunisie : remodelage de zones AOC	Promulguer les arrêtés ministériels réglementant les nouvelles AOC vigne
	Elargir le segment des quantités vendues en vins AOC sur le marché local
	Développer l'exportation de ces vins
Faible niveau d'exportation des vins en bouteilles	Promouvoir l'exportation des vins en bouteille
Mauvaise distribution des produits	Améliorer le circuit de distribution
Manque d'informations pour les consommateurs	Afficher les manques et les disponibilités sur un silo web
Mauvaises conditions de transport	Améliorer les conditions de transport
La demande accentuée des vins de qualité dans les zones touristiques	Exiger la présence d'une gamme plus large de vins de qualité dans les espaces touristiques
Prix de vente très élevé dans les zones touristiques	Réviser les marges de bénéfice de vente de vins dans les espaces touristiques

VII. filière huile d'olive

Le secteur de la transformation compte plus de 1650 huileries ayant une capacité de trituration supérieure à 25.000T/jour

La filière industrielle compte également :

- 7 usines d'extraction d'huile de grignons
- 13 raffineries essentiellement d'huile de graines
- 45 unités de conditionnement (capacité 160.000T) dont 10 spécialisées en huile d'olive.

En matière de commercialisation la Tunisie exporte en moyenne 124.000T/an avec un maximum de 208.000 T environ enregistré en 2003/2004.

Le secteur oléicole procure :

plus de 30 millions de journées de travail en moyenne/an soit 20% de l'emploi total en agriculture.

9% du produit intérieur brut (PIB) .

l'équivalent de 75 % des besoins nationaux en huile.

48 % du total des exportations agricoles.

5,5 % des exportations totales.

Contraintes identifiées au niveau de la production :

Contraintes	Plan d'actions
* Une forte influence du climat accentuant les fluctuations inter annuelles de la production dues au phénomène de l'alternance * Le vieillissement des plantations dans les zones à vocation oléicole.	Plantation d'oliviers à huile en intensif dans les zones à vocation oléicole.
L'insuffisance de l'entretien des plantations existantes	Mettre en place par les banques un mode de financement adéquat (crédits de campagnes) pour les opérations d'entretien
La faible productivité des plantations des charges de production de plus en plus élevées.	* Assistance technique à travers la mise en place de parcelles de démonstration * L'organisation de journées d'information à tous les niveaux : techniciens, vulgarisateurs, oléiculteurs etc....
Un choix variétal très limité.	Etablir des conventions entre la Profession (ONH) et l'Institut de l'olivier pour renforcer les travaux déjà entamés afin d'aboutir à des résultats pratiques.
L'absence d'organisations professionnelles des producteurs à même de contribuer au développement de l'oléiculture.	* Encourager les oléiculteurs à s'associer en coopératives de services ou tout genre de groupement * Faire jouer aux associations de propriétaires d'oliviers dans le Sahel un rôle plus actif dans le développement du secteur
Insuffisance de main-d'œuvre spécialisée	Instaurer une formation obligatoire (théorique et pratique) pour les techniciens conducteurs de chaînes continues

Contraintes identifiées au niveau de la commercialisation sur le marché local :

Contraintes	Plan d'actions
Consommation locale d'huile d'olive relativement faible	Sensibiliser les consommateurs sur les bienfaits de l'huile d'olive sur la santé par des actions de promotion et de publicité .
Faiblesse de la commercialisation de l'huile d'olive conditionnée	Instaurer progressivement l'obligation d'emballage par la mise en place d'une législation .
Commercialisation d'une huile de graine subventionnée nettement moins chère	Octroyer une subvention pour la commercialisation de l'huile d'olive conditionnée .

Contraintes identifiées à l'exportation : Propositions et plan d'actions

Contraintes	Plan d'actions
Prédominance du vrac dans les exportations d'huile d'olive	Encouragement de partenariats dans le domaine du conditionnement Institution d'un système d'aide pour l'encouragement de l'exportation de l'huile d'olive emballée.
Absence de stratégie d'exportation .	* Réalisation d'études de marché approfondies * Octroi d'aide dans le cadre des encouragements octroyés par le CEPEX.
Dépendance totale des Exportations du marché Européen	Proposition de prix compétitifs de pénétration assortis d'un emballage adéquat
Absence d'un label national et d'A.O .C.	Urgence de lancer des études pour la création du label national et des A.O.C.
Concurrence très vive de la part des huiles d'olive européennes jouissant d'une bonne notoriété sur les marchés porteurs .	Le recours aux services d'intermédiaires et d'agents commerciaux ayant une parfaite connaissance du marché et des relations étroites avec les circuits de distribution
Difficultés d'écoulement de la production d'huile d'olive biologique (sur 6300 T produits 2100 T exportées).	Communication d'une image de qualité et de spécificité et mise en valeur de la diversité par le développement d'étiquettes régionales et d'A.O.C

Annexe 4

APIA GIFRUIT – GIPP

Séminaire du 25 mai 2006

La qualité constitue une composante essentielle du processus d'instauration et de développement d'une agriculture tunisienne moderne évoluant en symbiose avec l'industrie alimentaire et capable, par voie de conséquence, de conquérir les marchés extérieurs. Elle est aussi parmi les principaux facteurs de valorisation du produit.

C'est, partant de ce concept, que s'est tenu à la maison de l'Exportateur le jeudi 25 Mai 2006 sous l'égide de Monsieur le Ministre de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques le séminaire national sur la qualité des produits agricoles et de pêche et le développement de leurs exportations, organisé par l'Agence de promotion des investissements agricoles (APIA), en collaboration avec les Groupements interprofessionnels et l'Office National de l'huile.

L'objectif du séminaire a été de démontrer le rôle que joue la qualité dans la promotion de l'agriculture et la production de denrées agricoles susceptibles de faire face à la concurrence sur les marchés extérieurs.

Il est à rappeler, dans ce contexte, que l'exportation des produits agricoles et agroalimentaires connaît actuellement une augmentation croissante. Ainsi la part des exportations agricoles dans la production agricole est passée de 15% au cours de la période 1982-1986 à 28% pour la période 2002-2005.

Le séminaire a comporté une séance plénière et deux ateliers.

La séance plénière a été axée sur la présentation de la Composante Amélioration de la qualité des produits agricoles et promotion de la commercialisation et de l'exportation que gère l'APIA dans le cadre du projet de renforcement des services d'appui à l'agriculture et sur l'avancement des programmes de travail des Groupements Interprofessionnels et de l'Office National de l'Huile dans le domaine de la qualité.

Les deux ateliers ont été consacrés à la présentation des résultats des deux études réalisées dans le cadre de la composante et à la discussion avec les professionnels des conclusions et recommandations. Ces études ont traité les Appellations d'Origine Contrôlée dans le secteur vitivinicole et le positionnement du poisson bleu sur les marchés extérieurs.

Les deux ateliers ont abouti aux recommandations suivantes :

- Concernant l'étude portant sur les Appellations d'Origine Contrôlée dans le secteur vitivinicole, il a été recommandé :
 - D'activer l'exploitation des résultats de cette étude,
 - D'assister et encadrer les producteurs durant tout le processus d'élaboration des dossiers d'appellations par les Groupements Interprofessionnels et la Direction Générale de la Production Agricole, en collaboration avec la profession,
 - D'identifier les moyens de contrôle technique et administratif des AOC.
- Concernant l'étude portant sur le positionnement du poisson bleu sur les marchés extérieurs, il a été notamment formulé :
 - D'adopter une stratégie de commercialisation de la sardine axée sur l'encouragement des professionnels,
 - De mettre à niveau les usines de conserves et leur adaptation aux normes internationales.
 - De développer le partenariat entre les sociétés tunisiennes et les distributeurs européens dans le but d'améliorer l'exportation des sardines.

Annexe 5

BRA 15 juin 2006

Actions Recherche-développement suite à des demandes des GIP à l'IRESA

Action	Responsable	Etablis ^t	Observations
Viandes (GIVLait) - Contribution à l'instauration d'un Label d'appellation d'origine contrôlée (AOC) pour la viande d'agneau de Sidi Bouzid	DAMERGI Chokri	INAT	Convention (IRESA/OEP/GIVLAIT) signée le 8 décembre 2005. Elle concerne toutes les actions proposées par le GIVLait (6). Convention approuvée par Mr le Ministre (janvier 2006). Recherche commencée. 1 doctorant et 1 master.
- Détermination des paramètres des différentes races bovines engraisées en Tunisie - Classification des carcasses, découpe de référence, qualité de la viande et identification d'éventuels produits de terroirs selon le système de production des petits ruminants en Tunisie - Détermination des paramètres productifs des camélidés engraisés en Tunisie	NAJJAR Taha	INAT	Recherche commencée. 1 doctorant et 1 master.
	ATTI Naziha	INRAT	Démarrage prévu dès l'acquisition des équipements
	KAMMOUN Mounir	ESA Mateur	Recherche commencée. 2 PFE soutenance 2006

<p>Lait (GIVLait)</p> <p>- Les déterminants de la qualité du lait</p> <p>- Épidémiologie des mammites et influence des conditions de traite sur la santé des vaches, la qualité du lait et les performances de l'exploitation</p>	<p>Naceur Slimane Kraiem Khemais ZOUARI Kamel</p> <p>CHAMLI Jamel</p>	<p>ENMV ESHE C.M ESA Mateur</p> <p>ENMV</p>	<p>Les contacts sont pris dans les régions avec l'OEP et les CRDA pour la collecte des données. Les analyses seront confiées en sous-traitance à l'OEP.</p> <p>Démarrage prévu dès l'acquisition des équipements Étudiants identifiés</p>
<p>Pêche (GIPP)</p> <p>- Étude de la variation de la composition nutritionnelle pour la valorisation de la sardine et de la sardinelle</p> <p>- L'anguille <i>Anguilla anguilla</i> : Fumage et étude de la variation nutritionnelle et biochimique</p> <p>- Étude de la conservation de la qualité post mortem de la crevette royale et blanche</p> <p>- Décontamination de la palourde</p>	<p>ROMDHANE M^{ed} Salah</p> <p>MISSAOUI Hechmi</p> <p>SADOK Saloua</p> <p>HAMZA Assma</p>	<p>INAT</p> <p>ISPA Bizerte</p> <p>INSTM</p> <p>INSTM (Sfax)</p>	<p>Convention signée fin Janvier 2006. Elle a été approuvée par le Ministère (avril 2006).</p> <p>En attente équipement</p> <p>En attente équipement</p> <p>En attente équipement – Financement logé à l'INAT car l'INSTM ne fait pas partie de l'IRESA.</p> <p>Proposition reçue à l'IRESA début juin. Elle sera examinée par le comité ad hoc avant fin juin.</p>

<p>Cultures maraîchères (GIL)</p> <p>- Détermination du coût de conditionnement des principaux légumes frais et son impact sur le consommateur</p>	KHALDI Raoudha	INRAT	<p>Convention IRESA/GIL signée le 29 décembre 2005. Convention approuvée par Mr le Ministre (janvier 2006).</p> <p>Étude commencée, enquêtes en cours</p>
<p>Aviculture (GIPAC)</p> <p>- Prévalence des pathogènes bactériens majeurs (salmonelles mobiles, escherishia coli et campylobacter) et épidémiologie-surveillance de leur résistance aux antibiotiques chez les volailles en Tunisie.</p>	DEBAYA Rafika	IRVT	<p>Convention IRESA/GIPAC signée le 29 décembre 2005. Convention approuvée par Mr le Ministre (janvier 2006).</p> <p>Action démarrée</p>
<p>Arboriculture Fruitière (GIF)</p> <p>- Irrigation d'appoint, gestion hydrique des vignobles et qualité des vins d'appellation d'origine en Tunisie.</p> <p>- Entreposage frigorifique des fruits, contrôle de la qualité des fruits stockés pendant une longue période.</p> <p>- Thème à préciser par le GIF</p>			<p>L'IRESA a reçu 3 titres d'actions qui touchent les dattes et la vigne. Un comité ad hoc a été constitué (avril 2006). La convention cadre n'est pas signée.</p> <p>-Une réunion a été tenue le 14 juin pour discuter les TDR de la première action. Vu que les participants ne sont pas d'accord sur les aspects à étudier, une deuxième réunion sera tenue avant fin juin.</p> <p>- TDR reçus le 14 juin 2006. Une réunion est prévue avant fin juin pour examiner les TDR de cette action.</p>

<p>Produits carnés et produits de la mer (GIVLait/GIPAC/GIPP)</p> <p>- Étude des préférences des consommateurs tunisiens pour les produits carnés et les produits de la mer</p>	<p>KHALDI Raoudha</p>	<p>INRAT</p>	<p>Une réunion a été tenue le 23 mars 2006 afin de fixer l'équipe de recherche qui formulera la fiche de l'action. La coordination de l'action a été attribuée à Mme KHALDI. Un comité ad hoc reste à désigner</p>
--	-----------------------	--------------	--

Annexe 6. Répartition du budget de fonctionnement alloué sur le Trésor pour les actions de recherche à la demande des GIP

Intitulé AR	Responsable	Etablissement	Répartition Budget 2006				Déplacement	Total
			7	13	9	19		
Paramètres productifs des camélidés	M Kamoun	ESA Mateur	4000	5000			500	9500
Paramètres productifs des races bovines	T Najar	INAT	2500	5000			500	8000
Paramètres productifs des races bovines	K Khmaies	ESHE	4500	5000			500	10000
Classification des carcasse	A Naziha	INRAT	6000	7000			500	13500
AOC viande d'agneau Sidi Bouzid	C Damergi	INAT	5000	10000			500	15500
Mammites	J Chemli	ENMV	6500	15000			500	22000
Qualité du lait	N Slimane	ENMV	4000	10000			500	14500
Qualité du lait	Zouari	ESA Mateur	2500	6000			500	9000
Coûts de conditionnement	K Raoudha	INRAT	5500	7000			500	13000
Produits Carnés	K Raoudha	INRAT	4000	2000			1500	7500
Prévalence Pathogènes bactériens	R Debaya	IRVT	6000	20000			500	26500
Conservation crevettes	S Sadok/ S Romdhane	INSTM/INAT	4000	10500				14500
Fumage Anguille Anguilla	H Missaoui	ISPA	10000	3500			500	14000
Valorisation sardine & sardinelle	S Romdhane	INAT	5500	7000				12500
Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles					5000			5000
			70000	113000	5000	0	7000	195000

Etablissement	Répartition Budget 2006				Déplacement	Total
	7	13	9	19		
INRAT	15500	16000			2500	34000
INAT	17000	32500			1000	50500
ISPA	10000	3500			500	14000
IRVT	6000	20000			500	26500
ESA Mateur	6500	11000			1000	18500
ESHE	4500	5000			500	10000
ENMV	10500	25000			1000	36500
IRESA			5000			5000
Total	70000	113000	5000	0	7000	195000

Annexe 7

Termes de référence pour la création d'un site internet Portail de l'agriculture

I- INTRODUCTION

Le secteur agricole occupe en Tunisie une place importante dans les stratégies et les modèles de développement et ce en raison de la contribution de l'agriculture dans le produit intérieur brut, sa participation dans la création d'emplois ainsi que sa contribution à l'équilibre de la balance de paiement à travers les exportations des produits agricoles et agroalimentaires.

La Tunisie a participé dès le début des années 1990 aux négociations commerciales multilatérales (adhésion au GATT en 1991) et s'est engagée résolument dans un processus d'intégration régionale passant par l'accord de libre échange avec l'Union Européenne en 1995. Son processus d'ouverture économique amorcé par ses engagements vis à vis du GATT (OMC) comme vis à vis de l'Union Européenne présente plusieurs implications directes dont l'accès de moins en moins restrictif au marché tunisien pour les produits étrangers, la suppression progressive des droits de douanes et taxes appliqués aux produits en provenance de l'UE et la réduction du soutien de l'état aux entrepreneurs agricoles. Elle est également signataire de plusieurs accords commerciaux avec des pays maghrébins et arabes et a engagé depuis 1998 la mise en vigueur de l'accord régional instituant graduellement la grande zone du libre échange arabe sur une période de 10 ans .

Pour faire face aux défis et à la concurrence étrangère, la Tunisie doit procéder au renforcement de la compétitivité dans l'agriculture et la pêche, au développement de nouveaux marchés, la propagation et le transfert de nouvelles technologies, l'instauration de normes de qualité de l'amont à l'aval et la mise en place de signes officiels de qualité.....

C'est dans ce cadre que s'inscrit le projet d'appui aux services agricoles signé entre le gouvernement Tunisien et la Banque Mondiale et cofinancé par cette dernière pour une période de cinq ans (de 2002 à 2006). Il constitue une première phase d'un programme à long terme dont l'objectif est l'amélioration de la qualité et le développement de la compétitivité dans l'agriculture et la pêche ainsi que l'accès des petits et moyens producteurs aux marchés nationaux et d'exportation pour commercialiser leurs produits agricoles. Ainsi pour favoriser les synergies entre les différents opérateurs des filières (production, transformation, commercialisation et exportation) de l'échange d'expérience inter-filières et la promotion de la commercialisation des produits agricoles ; un portail de l'agriculture tunisienne sera mis en place. Conçu sur la synergie entre des réseaux et des sites spécialisés des Groupements Interprofessionnels, il constituera un outil de diffusion de l'information fiable relative à la production, la commercialisation et l'exportation des produits agricoles.

II- DEFINITION

Le portail de l'agriculture est un site fédérateur qui couvrira les secteurs de l'agriculture, de la pêche , de la commercialisation et les exportations des produits agricoles d'origines végétales ou animales à l'échelle nationale et internationale.

Pour le volet international, les informations relatives aux politiques agricoles des pays partenaires ou concurrents et leurs échanges économiques en la matière sont collectées par l'Observatoire National de l'Agriculture.

Ce dernier assure, à l'échelle nationale, la collecte d'indicateurs et de données génériques relatives aux activités des secteurs précédemment cités et leurs mise à la disposition des différents intervenants tels que décideurs, planificateurs, chercheurs, producteurs, opérateurs dans le domaine de l'amélioration de la qualité et exportateurs des produits agricoles etc.

Les informations détaillées sont détenues par les structures spécialisées tel que les directions techniques du ministère de l'Agriculture et de des Ressources Hydrauliques, l'Agence de Promotion des Investissements Agricoles , le Ministère du Commerce, les Groupements Interprofessionnels et

tout autre organisme de soutien et de promotion des exportations, plus les entreprises privées elles même, les chambres de commerce et de l'industrie, l'UTAP et l'UTICA.

Ces structures peuvent mettre à la disposition des différents intervenants des informations spécifiques à leurs activités, et ce à travers des sites Internet et Intranet autonomes ou rattachés à des sites existants conformément à la politique de diffusion et de communication du Ministère de l'Agriculture, et des Ressources Hydrauliques.

Le portail généralisé de l'agriculture orienté vers une agriculture de qualité et d'export permettra la recherche d'informations dans l'ensemble des sites créés ou à créer par les structures ci-haut mentionnées ainsi que le référencement de ces sites et la mise en évidence des informations pertinentes à faire communiquer. Toutefois, des normes communes d'élaboration et de description de pages web doivent être arrêtées et respectées par l'ensemble des sites qui font partie du portail, de même les rôles et les règles de gestion de chaque site doivent être définis.

III- OBJECTIFS DU PORTAIL DE L'AGRICULTURE

1/ Identifier, qualifier et valoriser les savoir faire, les terroirs et les produits agricoles et agroalimentaires tunisiens, leurs caractéristiques leurs spécificités etc.

2/ Présenter la demande des marchés (locaux, régionaux ou d'exportation) en produits agricoles et agroalimentaires et les acteurs/opérateurs.

Dans une autre phase, le portail s'orientera vers les opérateurs externes nationaux et internationaux tels que les producteurs, les exportateurs et les investisseurs. Il aura pour objectif de :

- Mieux qualifier et positionner les produits phares de l'agriculture et de la pêche tunisiens (Huile d'olive, légumes, dattes, agrumes, autres fruits, produits de la mer....) ;
- Faire connaître aux consommateurs nationaux et étrangers les niveaux de qualité des produits agricoles et de pêche tunisiens;
- Faire connaître aux opérateurs les nouveaux créneaux d'agriculture (produits bio, floriculture, plantes aromatiques et médicinales ... etc.) sur le marché national et à l'exportation ;
- Orienter les investissements vers les créneaux prometteurs et d'exportation dans le secteur d'agriculture et de pêche ;
- Favoriser les synergies entre les différents opérateurs des filières (production, transformation, commercialisation et exportation) ainsi que l'échange d'expériences inter-filières;
- Améliorer la circulation de l'information entre les différents opérateurs et appuyer les sites d'entreprise.

IV- ORGANISATION DU PORTAIL ET DES SITES

Pour ce faire, Il fédérera les sources d'information suivantes :

- L'Observatoire National de l'Agriculture (ONAGRI);
- L'Agence de Promotion des Investissements Agricoles (APIA);
- Le Groupement Interprofessionnel des Légumes (GIL);
- Le Groupement Interprofessionnel des Fruits (GIFruit);
- Le Groupement Interprofessionnel des Viandes Rouges et du Lait (GIVLAIT);
- Le Groupement Interprofessionnel des Produits Avicoles (GIPA);
- Le Groupement Interprofessionnel des Produits de la pêche (GIPP).
- L'office National de l'Huile (ONH).
- Le Centre de Promotion des Exportations (CEPEX)
- Les entreprises d'export de produits agricoles.

L'observatoire contribuera dans ce portail par une présentation horizontale du secteur de l'agriculture et de la pêche, les accords internationaux et bilatéraux ainsi que la législation nationale en la matière. De même et sur décision de Monsieur le Ministre de l'Agriculture, et des Ressources Hydrauliques du 24 Décembre 2003, l'Observatoire National de l'Agriculture se chargera de l'hébergement et de l'administration de ce portail.

L'Agence de Promotion des Investissements Agricoles présentera les incitations et les opportunités d'investissement dans le secteur agricole. Et les groupements interprofessionnels et les entreprises privées alimenteront ce portail, à travers des sites autonomes, par des informations sur :

- Les perspectives de leurs filières respectives (présentation générale);
- Leurs rôles et missions en matière d'encadrement, d'orientation et de promotion de la qualité des produits et des services;
- Les produits phares ou spécifiques à mettre en valeur (spécificité, qualité, capacité de production et d'exportation ... etc.) ;
- L'Annuaire des Exportateurs et d'organismes de soutien ;
- Agenda des foires et salons nationaux et internationaux ainsi que les principaux événements dans le secteur ;
- Bourse de Partenariat.

Ainsi, les rubriques du portail de l'agriculture pourraient être les suivantes :

1) Rubriques verticales par filière :

Ces rubriques devraient comporter l'identification et la présentation des opérateurs privés des filières qui souhaiteraient participer et intervenir sur le portail et comporteront des données sur l'agriculture en Tunisie : Présentation succincte du secteur de l'agriculture, et des différentes filières :

- Fruits : Présentation de la filière des fruits extraite du site du GIFruits avec renvoi vers les différentes rubriques de ce site;
- Légumes : Présentation de la filière des légumes extraite du site du GIL avec renvoi vers les différentes rubriques de ce site;
- Huile d'olive : Présentation de la filière oléiculture et de ses produits spécifiques avec renvoi vers le site ONH ;
- Viticulture : Présentation de la filière viticulture et de ses produits spécifiques avec renvoi vers le site GIFruits ;
- Viandes rouges : Présentation de la filière des viandes rouges extraite du site du GIVRLAIT avec renvoi vers les différentes rubriques de ce site;
- Lait et dérivés : Présentation de la filière lait extraite du site du GIVRLAIT avec renvoi vers les différentes rubriques de ce site;
- Aviculture : Présentation de la filière aviculture extraite du site du GIPA avec renvoi vers les différentes rubriques de ce site;
- Produits de la pêche : Présentation de la filière des produits de la pêche extraite du site du GIPP avec renvoi vers les différentes rubriques de ce site ;
- Autres produits : Présentation d'autres produits tels que floriculture, plantes aromatiques et médicinales....

2) Rubriques horizontales communes à l'ensemble des filières :

- Opportunités d'investissement : Extraites du site de l'APIA qui sera reconstitué de manière à ce qu'il soit dynamique ;
- Exportations : Présentation succincte sur l'exportation des produits agricoles et les mécanismes de l'export, avec un Annuaire des exportateurs;
- Accords, Normes et Législation agricole : Présentation des principaux accords internationaux et bilatéraux signés par la Tunisie, réglementation douanière en matière d'importation et d'exportation de produits agricoles et de pêche ... etc. avec renvoi vers la base de données juridique de l'ONAGRI;
- Actualités et annonces : Principaux événements, offres et demandes de partenariat ... etc.;
- Recherche : Moteur de recherche dans l'ensemble des sites fédérés;
- Contact : Les coordonnées des structures administratives d'encadrement et d'orientation ainsi que les fiches contact des Responsables des sous-systèmes d'information du portail (Fiche contact par site).

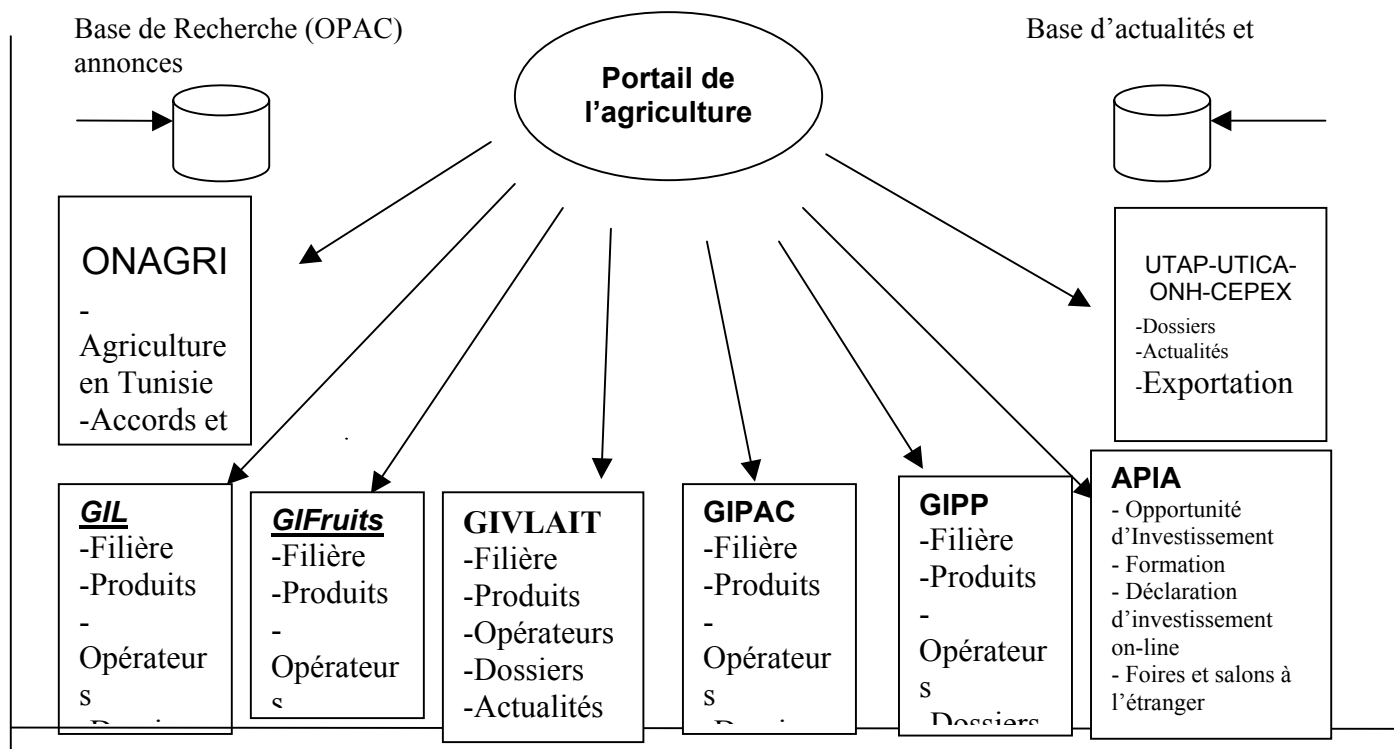
Avec une fenêtre dynamique pour la promotion des produits phares (photos et textes de promotion se défilant et s'affichant automatiquement) et une autre pour les événements majeurs (Titres d'événements majeurs telles que décisions présidentielles, foires, salons spécialisés, annonces ou actualités importantes ... etc. s'affichant automatiquement pour attirer l'attention des visiteurs dans la rubrique des actualités et annonces).

Conformément aux orientations nationales en matière de sites web, toutes les informations transitant par le portail doivent être élaborées dans les trois langues à savoir l’arabe, le français et l’anglais.

Plan du site	Incitations, Opportunité d’investis.	Accords Normes Législation	Exportations	Dossiers & Études	Actualités Annonces	Recherche	Sources							
Agriculture en Tunisie	Produits phares													
Fruits														
<u>Vitiviticulture</u>	Evénements majeurs													
<u>Légumes</u>														
Viandes Rouge s														
Lait Et dérivées														
Aviculture														
Pêche et Aquaculture														
Huile d’olive														
Autres produits														
Arabe								Français		Anglais				

V- FONCTIONNEMENT ET ADMINISTRATION DU PORTAIL

L'organisation des sources d'information du portail sera la suivante :



Chaque site doit disposer d'une vue dédiée au portail qui comportera, dans les trois langues, les rubriques suivantes :

- Présentation générale du secteur ou de la filière;
- Présentation des produits spécifiques à mettre en valeur (Spécificité, qualité, Capacité de production et d'exportation ... etc.) ;
- Dossiers et études en matière de qualité;
- Principaux opérateurs nationaux avec leurs missions et coordonnées;
- Actualités et annonces : Principaux événements, offres et demandes de partenariat...etc;
- Fiche de contact ;

1) Cogestion du portail :

Le portail sera une simple vue logique ou squelette, ne disposant d'aucune donnée propre à lui, qui renvoie automatiquement vers des informations (pages web ou banques de données) figurant dans les différents sites sources. Ces informations seront conçues et mises à jour périodiquement par les structures concernées conformément à des normes et des règles arrêtées par l'administrateur du portail. Ainsi, la gestion du portail sera partagée et assurée implicitement par l'ensemble des sources d'information qui fédèrent dans le portail de l'agriculture. Les inconvénients de ce scénario sont les suivants :

- Le portail ne sera opérationnel qu'après la création de l'ensemble des sites précédemment indiqués;
- L'organisation du portail et des sites fédérés doivent être entièrement compatibles;
- Le non respect des normes et règles de gestion standards de la part d'un site perturbera la gestion automatique du portail;
- Une qualité variée des informations fournies par les différentes sources;
- Un manque d'homogénéisation des informations transitant par le portail;
- Une charge supplémentaire de traduction pour les sources d'informations.

Ce scénario devrait permettre :

- Une gestion partagée du portail notamment en matière de mise à jour des informations,
- Une prise en charge automatique et instantanée, par le portail, des informations émanant de l'ensemble des sources d'informations;
- Une absence totale de redondance d'informations entre le portail et les sites sources ainsi que du risque d'oubli ou de mauvaise interprétation et de synthèse de la part de l'administrateur du portail;
- Une évolution aisée du portail pour couvrir d'autres catégories et sources d'information sans charge supplémentaire pour l'administrateur.

VI- REALISATION DU PORTAIL DE L'AGRICULTURE

La réalisation globale du portail et des sites fédérés se fera conformément à ce cahier des charges et à la charte de conception et de mise en œuvre des sites web par le secteur public. Le bureau d'étude qui sera retenu doit concevoir l'ensemble des sites et les faire cohabiter d'une manière permettant un bon fonctionnement du portail et ce, à travers l'instauration d'une organisation commune et l'élaboration de règles de conception standards ainsi que le développement d'outils informatiques spécifiques pour la gestion automatique du portail et de l'ensemble des sites y rattachés de manière à atteindre principalement les objectifs suivants :

- La réalisation et la validation simultanées du portail et de l'ensemble des sites fédérés;
- L'organisation, et la conception homogènes pour l'ensemble des sites;
- L'obligation de résultat de la part de l'unique bureau d'étude choisi pour faire fonctionner les liens établis entre le portail et les sites fédérés;
- La réduction des charges et des frais d'adaptation ;
- La réduction des délais de réalisation et de validation des sites.

1) Fonctionnement des sites fédérés :

Le portail de l'agriculture sera alimenté d'une manière générale par les différents sites relatifs à l'agriculture, le conditionnement, la transformation, le commerce et l'exportation des produits agricoles et principalement par les sites des Groupements Interprofessionnels qui auront eux même leurs propres spécificités et mode de conception et dont les termes de référence ont été conçus par les cadres des GIPs et validés par leurs directeurs généraux. Il est à signaler que ce portail tiendra compte de toutes les filières agricoles de Tunisie afférentes aux différents Groupements Interprofessionnels et élargies également à l'huile d'olive et autres produits tel que la floriculture, les plantes médicinales et aromatiques et tout produit et sous produit jugés intéressants.

Lu et approuvé , Signature et cachet du soumissionnaire

**- VII -
TERMES DE RÉFÉRENCE DES SITES DES GROUPEMENTS
INTERPROFESSIONNELS
ET DE L'AGENCE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS AGRICOLES**

L'objectif commun à tous les organismes serait d'améliorer la compétitivité des produits agricoles et agroalimentaires tunisiens et de mieux les positionner sur les marchés locaux, nationaux et à l'export

Termes de référence du site web du GIFruits

I. Objectifs

Le projet s'inscrit dans une politique ambitieuse instituée par l'état pour relever le pari de l'exportation, il vise :

- La mise à niveau de moyens de diffusion de l'information par rapport au rythme élevé, que connaît le monde, de l'utilisation de l'Internet et du commerce électronique.
- La prestation de l'information requise, à temps et dans les meilleures conditions moyennant une technologie moderne, rapide et accessible.
- La publication de toutes les informations relatives à la production, commercialisation locale, conditionnement et exportations suite à la collecte, l'analyse et l'interprétation des données.
- La mise en valeur des qualités spécifiques des produits agricoles tunisiens et la promotion de leur image.
- La participation à la mise en relation des exportateurs avec les importateurs à l'échelle internationale.
- La création d'une force d'exportation à travers Internet.

II. Caractéristiques du site :

2.1. Nature du site :

Le site web du GIFruits est à vocation internationale spécifique offrant des informations spécialisées et à caractère promotionnel, destinées en premier lieu au public étranger.

2.2. Composition du site :

Le site est constitué de deux parties :

2.2.1. Une partie générique :

Elle présente :

- le groupement et ses missions
- la conjoncture économique
- un ensemble d'informations sur les filières à savoir ; les statistiques sur la production, la commercialisation intérieure et l'exportation, l'évolution des campagnes, les études et stratégies, l'actualité des filières et les opérateurs.

2.2.2. Une partie dynamique :

Il s'agit d'une sorte de fiche de contact qui offre interactivité et dynamisme au site.

2.3. Contenu détaillé du site web :

Le site du GIFruits est organisé comme suit :

2.3.1. Une présentation du GIFruits comportant :

- l'organisation du groupement
- ses missions

2.3.2. Une note de conjoncture.

2.3.3. Un volet qui s'articule de la même façon pour les quatre filières

(Agrumes, Dattes, Vin et Autres fruits), il est structuré comme suit :

- une présentation de la filière en un texte clair et concis
- les statistiques sur 5 ans relatives à :
 - la production (zones de production, variétés...)
 - l'exportation (par destination et par variété)
 - l'approvisionnement du marché local
- les études et stratégies :
 - plans de développement
 - études en cours
- l'actualité comprenant :
 - Manifestations commerciales
 - Opportunités
 - Nouvelles de la filière
- les opérateurs (marques, adresses...)

2.3.4. Liens nationaux et internationaux

2.3.5. Fiche de contact : qui constitue une source de dynamisme et d'interactivité entre l'internaute et l'organisme propriétaire du site.

Termes de référence du site web du GIL

I- Objectifs

Dans le but de promouvoir l'exportation des primeurs de la Tunisie, de donner une idée sur le potentiel existant et d'offrir des services à tous les intéressés on a conçu un site web qui permet de diffuser toutes les informations d'ordre :

- Général
- Technique
- Economique

Et toutes les statistiques sur la filière Légume (pomme de terre, tomate, oignons...) intéressantes pour les différents opérateurs et organismes.

II- Langue du site web

Les informations contenues dans le site seront en langues arabe, française, et anglaise.

III- Contenu du site web

Le site repose sur les éléments suivants :

3.1. Présentation du G.I.L :

- Création (Décrets)
- Administration
- Adhérents
- Missions (citées en bref) :

- Multiplication des semences
- Régulation du marché
- Approvisionnement en semences importées
- Production des plants et des semences de plusieurs espèces maraîchères
- Recherche - Développement
- Promotion des exportations des légumes :Donner une idée sur les marchés extérieurs, les concurrents, les exigences des consommateurs locaux et étrangers, les normes de commercialisation, LMR...
- Assistance technique et vulgarisation
- Organisation de journées d'information et participation aux salons et aux foires

3.2. Les services fournis par le G.I.L :

Quels sont les services fournis par le G.I.L pour avoir un produit final de qualité qui répond aux exigences des consommateurs locaux et étrangers :

- Assistance technique
- Vulgarisation
- Expérimentation
- Suivi de l'évolution des marchés locaux et extérieurs

3.3. Les stations et centres de stockage du G.I.L :

Citer les 11 stations et centres de stockage qui sont à la disposition des intéressés

3.4. Promotion de la production des cultures maraîchères

- Calendrier de production des principales espèces cultivées
- Approvisionnement en semences et plants :
 - Liste des variétés inscrites (B.C.Q.P.A)
 - Liste des fournisseurs (B.C.Q.P.A)

* G.I.L :

- Projet de multiplication de semences de pommes de terre
- Importation et production des plants et des semences des piments, pastèques...

* Autres :

- Statistiques du bureau de contrôle de qualité (B.C.Q.P.A)
- Recherche et développement (S.A.M, R.R.S & D.D.P)
 - Participation à l'élaboration et l'évaluation des programmes de recherche
 - Adaptation des acquis (diversification des espèces, techniques de production..)
 - Vulgarisation des acquis

3.5. Organisation de l'écoulement

- Suivi de l'approvisionnement du marché local
- Régulation du marché et stabilisation des prix par :
 - Constitution du stock stratégique et Orientation de la production.
 - Participation aux programmes des importations.

3.6. Promotion des exportations tunisiennes :

- Stratégie du G.I.L pour promouvoir l'exportation de la pomme de terre
- Principales caractéristiques et intérêt nutritionnel de certaines espèces maraîchères
- Géothermie : ressources géothermales, les espèces cultivées, liste des producteurs et producteurs - exportateurs, période de production
- Concessions tarifaires (Accord de la Tunisie avec l'UE)
- Production biologique : espèces, liste des producteurs et exportateurs, zones de production
- Promotion de l'exportation par le CEPEX

3.7 . Statistiques :

- Production
- L'évolution des exportations tunisiennes des légumes par espèce et par destination
- Commercialisation intérieure des légumes
- Promotion de l'exportation par le CEPEX

3.8. Brochures

Mettre les brochures sur les techniques de production, les normes de commercialisation, les limites maximales des résidus...

3.9. Liens et adresses utiles (nationaux et internationaux)

Cette rubrique comporte les adresses des organismes publics, ministères, transitaires, agences maritimes, sites nationaux et internationaux...

3.10. Contactez-nous (Formulaire de contact)

IV- Rubrique : Question - Réponse

Cette rubrique permet aux visiteurs d'avoir des informations complémentaires.

I-OBJECTIFS

Afin de fournir plus d'informations aux différents opérateurs des filières des viandes rouges et du lait et pour être plus proche de tous les intervenants, il s'avère nécessaire d'intégrer le groupement interprofessionnel des viandes rouges et du lait dans le nouveau concept technologique là où l'information recherchée est disponible avec un accès facile à travers le réseau d'internet au profit de tous les visiteurs du site, en particulier les différents opérateurs agissant au niveau des deux filières.

Ainsi, le site Web du groupement interprofessionnel des viandes rouges et du lait sera un support d'informations dynamique articulé principalement sur les éléments suivants :

1. La présentation et description des filières viandes rouges et lait.
2. Les différents efforts déployés par le groupement pour la participation dans la mise à niveau des filière et la promotion de la qualité.
3. La mise à la disposition des différents opérateurs des deux filières, aux cadres et étudiants ainsi qu'aux investisseurs potentiels un ensemble d'informations sur :
 - Les rôles, les missions et les programmes du groupement
 - La sensibilisation des opérateurs économiques ainsi que l'incitation à l'adhésion au groupement.
 - Les données techniques et économiques concernant l'évolution des deux filières.
 - L'ensemble des études, rapports, ou comptes rendus se rapportant aux différents maillons des deux filières.
 - Les différents sites et liens intéressants qui se rapportent aux filières viandes rouges et lait à la fois au niveau national et international.

II- CONTENU DU SITE WEB

Au niveau du site Web relatif au groupement interprofessionnel des viandes rouges et du lait certaines informations doivent être indiquées à savoir :

2.1 Filière viandes rouges

- Le rôle du groupement au niveau des différents maillons de la filière :
 - La mise à niveau et le développement de la filière ;
 - La coordination entre les opérateurs ;
 - L'assistance professionnelle ;
 - La contribution à l'amélioration de la qualité ;
 - Le suivi des prix au niveau des marchés aux bestiaux.
- Les différents programmes menés par le groupement :
 - Le programme d'encouragement à l'engraissement des bovins et l'amélioration des rendements des carcasses ;
 - L'encouragement au stockage des viandes durant les période où on enregistre un excédent de la production des viandes ;
 - L'approvisionnement durant la fête de l'Aïd el Kabîr ;
 - Le programme d'encouragement au stockage des fourrages et du transport des aliments grossiers des régions du Nord vers celles du Sud.

2.2 Filière lait et produits dérivés :

- Le rôle du groupement au niveau des différents maillons de la filière laitière :
 - L'élaboration et la mise en œuvre des règles organisationnelles et renforcement de la transparence des relations ;
 - La gestion du système qualité ;
 - La coordination et le pilotage des mécanismes de régulation ;
 - Le suivi de l'évolution de la filière ;
 - La prospection des horizons de la filière.
- Les différents programmes menés par le groupement :
 - Les aspects organisationnels ;

- La mise à niveau et le renforcement de l'amélioration de la qualité et la maîtrise des coûts ;
- La régulation des excédents et la diversification des produits ;
- L'élaboration d'une banque des données.

Par ailleurs, d'autres informations relatives à la participation du groupement interprofessionnel des viandes rouges et du lait à certaines actions peuvent être signalées comme :

- L'élaboration et la mise en œuvre des stratégies pour la promotion de la recherche et le développement au niveau des deux filières;
- La régulation de l'offre et de la demande sur le marché au sein de la filière des viandes rouges;
- La participation dans l'élaboration des normes.
- La participation à la formation et le recyclage.

Finalement, l'intégration de quelques sites nationaux et internationaux de certains organismes ou directions agricoles actives dans le domaine des viandes rouges et du lait peuvent être aussi d'un intérêt positif pour les consultants du site.

Termes de référence du site web du GIPP

I- OBJECTIFS

La création du site Web s'inscrit dans une politique générale entreprise par le GIPP pour l'ouverture à son environnement extérieur.

De ce fait, le but de cette action est de faciliter l'accès à l'information concernant le secteur de la pêche pour tous les opérateurs dans le secteur.

II- CONTENU DU SITE :

2.1.SECTEUR DE LA PÊCHE EN TUNISIE, DONNEES GENERALES :

- Ports: un aperçu sur l'infrastructure portuaire en Tunisie (nombre, ...)
- Flottille : typologie de la flottille, nombre etc....
- Production : volume de production et principales espèces pêchées.
- Contribution économique du secteur de la pêche (Emploi, PIB)
- Aquaculture : importance dans le secteur, stratégie de développement de la filière et nature des produits.
- Unités de congélation : nombre, liste et volume de production, actualité et perspectives de développement.
- Conserves et semi-conserves de poisson : nombre, liste et volume de production, actualité et perspectives de développement.
 - Chantiers navals : nombre, liste et volume de production, actualité et perspectives de développement.
 - Centres de purification : nombre, liste et volume de production, actualité et perspectives de développement.
 - Exportations : contribution dans les exportations de la Tunisie état par espèce, par produit, par destination, perspectives de développement.
- Législation : réglementation en matière de pêche (Décrets, lois).

2.2. LE GIPP : PRESENTATION ET ACTIVITES :

Dans cette rubrique, il y'aura présentation du GIPP, illustration de ses missions et services rendus par cet organisme au profit des opérateurs dans le secteur de la pêche.

2.3. PRINCIPAUX PRODUITS A L'EXPORT :

- Crustacés : langouste, crevette : crevette royale,
- Crevette rose, crevette blanche, chevrette.
- Mollusques : poulpes, seiches, mollusques bivalves (Moule, clovisses).
- Poissons pélagiques : *Sardina Pilchardus*.

Cette rubrique donnera accès à des liens avec des producteurs exportateurs spécialisés dans ces produits.

2.4. ACTUALITES

Dans cette rubrique, il y'aura une illustration de l'actualité dans le secteur de la pêche en Tunisie :

- Manifestations, Actualité économique, a propos du GIPP

2.5. QUALITE :

Illustration des activités du groupement dans le cadre de l'amélioration de la qualité, mise à niveau du secteur etc..

2.6. RECHERCHES ET ÉTUDES :

Dans Cette rubrique, on donnera une sélection d'études élaborées dans le secteur de la pêche en Tunisie ou à l'étranger.

2.7. OFFRE D'EXPERTISE EN MATIERE DE PECHE:

Cette rubrique est réservée à ceux qui demandent une expertise en matière de pêche dans le cadre d'étude, de lancement de projet dans le secteur de la pêche ou toute autre activité qui requiert une expertise en la matière. Dans cette optique, le GIPP peut fournir cette assistance technique avec une contrepartie monétaire à étudier selon le cas.

2.8. STATISTIQUES :

Dans cette rubrique, on donnera un aperçu sur l'évolution des exportations et les importations des produits de pêche en Tunisie.

2.9 RECETTES A BASE DE PRODUITS DE MER :

2.10. PARTENARIAT :

- D'investissement et mise en relation
- Marchés : Produits offerts ; Produits demandés

2.11. FOIRES ET SALONS :

Foires Nationales et Foires Internationales.

2.12. PUBLICATIONS :

On donnera dans cette rubrique un aperçu sur la revue élaborée par le GIPP.

Il y'aura en plus de ça une présentation des ouvrages jugées utiles pour les opérateurs dans le secteur de la pêche.

2.13. LIENS UTILES:

Cette rubrique donnera accès à des adresses ou des sites nationaux et internationaux jugés utiles par le GIPP pour favoriser un accès facile et fructueux à l'information pour les opérateurs dans le secteur de la pêche.

2.14. NOUS CONTACTER :

A travers cette rubrique, on pourra contacter le GIPP pour une consultation ou pour réclamer une information quelconque concernant le secteur de la pêche.

Termes de référence du site web de l'APIA

1 - Objectifs

L'objectif du site est de contribuer à la promotion des investissements privés dans l'agriculture et la pêche, la première transformation et les services liées à ce secteur.

2 - Langue du site web

Les informations contenues dans le site seront en langues arabe, française, et anglaise.

3 - Contenu du site web

Il s'agit d'une refonte du site existant www.tunisie.com/APIA afin de le rendre plus convivial en lui ajoutant des rubriques on-line et en le dotant d'un moteur de recherche approprié.

Le site doit reposer essentiellement sur les éléments suivants :

3.1. Présentation de l'APIA :

- Création (lois et Décrets)
- Administration Centrale et Représentations régionales
- Missions (citées en bref) :

3.2. Les activités de l'APIA

- déclaration d'un projet en ligne
- L'organisation des manifestations économiques(séminaires, foires et salons en Tunisie et à l'étranger)
 - Calendrier
- La participation aux foires et salons spécialisés à l'étranger
 - Calendrier
- La formation des promoteurs
 - Jeunes promoteurs
 - Programmes
 - Inscription **on line**
 - Producteurs exportateurs
 - Programmes
 - Inscription **on line**
- La promotion du partenariat
 - Investissement étranger dans l'agriculture et la pêche
 - Données sur les offres des opérateurs tunisiens intéressés par le partenariat
- Inscription on-line
- La pépinière d'entreprises agricoles :
 - Cadre et objectifs
 - Conditions et conditions d'adhésion (on-line)

3.3. Environnement d'investissement en Tunisie

- Secteur agricole en Tunisie
- Incitations aux investissements
 - Incitations fiscales
 - Incitations financières
 - Incitations spécifiques
 - Prêt foncier
 - Dispositions diverses

3.4. Les publications de l'APIA

- Les supports promotionnels : C.D , films, brochures et dépliant et toutes autres supports promotionnels
- L'investisseur agricole (**abonnement on-line**)
- Les études sectorielles

3.5. Les nouveautés de l'APIA

- Nouveautés
- les annonces

3.6. Promotion des exportations tunisiennes :

- Stratégie de l'Etat pour promouvoir l'exportation des produits agricoles (famex , foprodex ,.....)
- Principales caractéristiques et intérêts nutritionnels de certaines produits agricoles tunisiens
- Les accords de partenariat et les Concessions tarifaires (Accord de la Tunisie avec l'UE , Accord de la Tunisie avec l'AELE , Autres accords de coopération et de partenariat)
- Production biologique : espèces, liste des producteurs et exportateurs, zones de production, liste des bureaux certificateurs agréés en Tunisie...(avec lien au site du centre technique de l'agriculture biologique)

3.7. Statistiques :

- Evolution des investissements (par secteur, par gouvernorat et par année par type de promoteur, par pays....)

3.8. Liens et adresses utiles (nationaux et internationaux)

Cette rubrique comporte les adresses des organismes publics, ministères, organismes d'appui , sites nationaux et internationaux...

3.9. Contactez-nous (Formulaire de contact)

4 Rubrique : Question - Réponse

Cette rubrique permet aux visiteurs d'avoir des informations complémentaires.

VIII- CLAUSES TECHNIQUES :

8.1. Développement

Le développement du présent portail doit intégrer les spécifications techniques suivantes:

- Mettre au point un système de référence et de lien hypertexte permettant de trouver aisément l'information voulue.
- Développer le portail de manière à ce que l'utilisateur puisse choisir sa langue de dialogue: Arabe, Français ou Anglais.
- Prévoir des liens avec d'autres sites sectoriels et institutionnels tunisiens et étrangers permettant d'avoir plus d'information partant d'un choix fait initialement au niveau du site.
- Prévoir un système de navigation dans toutes les pages permettant le renvoi à la page d'accueil, au menu principal et aux pages précédentes et suivantes.
- Envisager, pour le développement et pour l'exploitation du portail, le recours aux logiciels libres ou standards. Ce pendant, on favorisera lors du dépouillement les offres ayant prévu le recours aux logiciels libres.
- Permettre l'utilisation des pages Web statiques et dynamiques.
- Développer le portail de manière à ce qu'il soit rapidement indexé par les moteurs de recherche les plus utilisés sur Internet.
- Inclure des compteurs d'accès par nombre de visite.
- Prévoir l'échange de messages électroniques (Email).
- Prévoir des procédures simplifiées de mise à jour des données statiques et dynamiques.
- Le portail développé fonctionnera sur l'ensemble des navigateurs INTERNET et ce à partir de n'importe quel environnement. Il devra être multi plate formes (pouvant être hébergé sur n'importe quel environnement).
- Indexation de l'ensemble du contenu du site

- Inclure un moteur de recherche au niveau du site qui permettra d'effectuer des recherches multicritères.

La mise à jour et l'administration du site doit se faire via les modules de « Back Office» qui permettent :

- La mise à jour (ajout, modification et suppression) des contenus des rubriques et des pages statiques.
- La mise à jour (ajout, modification et suppression) des contenus des rubriques et des pages dynamiques, autrement dit la manipulation et l'administration de la base des données via les interfaces d'administration.
- La mise à jour des documents multi formats (images, documents PDF,...) et du multimédia (son, vidéo...).
- Inclure un nouveau contenu dans une ou plusieurs rubriques.
- La sécurisation du site: administration centralisée des droits d'accès et traçabilité des opérations effectuées sur le portail.

8.2.Plan d'exécution et produits attendus

Le plan d'exécution qui sera proposé par le soumissionnaire pour le développement et la mise en service du portail devra prendre en ligne de compte les étapes suivantes:

- Étape de conception de la charte graphique: à la fin de cette étape, trois chartes graphiques seront proposées au maître d'ouvrage qui choisira l'une d'entre elles.
- Étape de conception: cette étape se proposera de concevoir les rubriques du portail suite à une phase d'expression des besoins et de définir la solution technique retenue (plate forme de développement, logiciels et outils de développement).
- Cette étape sera sanctionnée par un dossier de conception.
- Étape de prototypage: le prototypage de la version française du portail qui proposera les principales rubriques du site, les interfaces de consultation et de saisie, les techniques graphiques et de communication et les séquences vidéo.
- Étape de développement du portail dans sa version française.
- Levée des réserves éventuelles soulevées par le maître d'ouvrage sur la version française, cette étape sera achevée par l'approbation du maître d'ouvrage sur la version française du site.
- Étape de développement: la production du portail dans ses versions arabe et anglaise.
- Indexation des pages (Ar/Fr/Ang) au niveau du moteur de recherche.
- Référencement international du portail.
- Test et mise en service du portail.
- La formation sur la mise à jour, l'exploitation et l'administration du portail.

8.3.Environnement d'Hébergement

L'hébergement aura lieu à l'Agence Tunisienne d'Internet ATI qui dispose d'un environnement sécurisé d'hébergement.

La solution à proposer par les soumissionnaires doit être bâtie autour d'une architecture n-tiers, tournant sur des systèmes d'exploitation ouverts et utilisant des SGBDR.

IX - MÉTHODOLOGIE D'EXÉCUTION DU PROJET

Le soumissionnaire doit exposer les grandes lignes des méthodologies de conception et suivi adoptées. Ces méthodes doivent inclure les étapes et les phases suivantes :

9.1. Étude préalable :

Le champ d'étude doit couvrir les principaux acteurs définis dans le cahier des charges, cette étape inclut :

- L'analyse critique des informations et des sites existants;
- Le recensement des besoins et la définition des orientations du client;
- Les orientations et scénarios de développement du futur système (site + Portail);
- L'architecture et les fonctionnalités générales du système cible.

9.2 . Conception détaillée :

- Définir les fonctionnalités du nouveau système;
- Définir la charte graphique du système;
- Prototype de système;
- Proposer des recommandations précises et argumentées sur les matériels informatiques et les logiciels utilisés pour un fonctionnement optimisé du portail.

9.3 . Réalisation :

- Réalisation des sites non existants et du portail en trois langues;
- Réorganisation et adaptation des sites existants;
- Référence ment;
- Élaborer la documentation technique et les manuels nécessaires.
- Validation des sites et du portail par l'Agence Tunisienne de communication extérieure.

9.4 . Mise en oeuvre :

- Réservation des noms de domaine
- Formation
- Déploiement de la plate-forme d'exploitation et installation des sites et du Portail

9.5 . Assistance au démarrage :

- Définir une stratégie de lancement du futur portail
- Vérifier les niveaux de positionnement dans les principaux moteurs de recherche.

9.6. Formation

Le prestataire est tenu d'organiser une formation sur l'administration des vues dédiées au portail et sur l'administration des sites web nouvellement créés (ceux des 5 GIPs et de l'APIA) ou réorganisés et adaptés (ceux de l'ONH et de l'ONAGRI) et présenter un programme détaillé de cette formation

Module .1 : Sur l'administration et la gestion des vues dédiée au portail .

- les normes , les règles et les outils de gestion des ces règles.
- l'administration des vues dédiées.
- l'administration du portail .

Module. 2 : Sur l'administration des sites Web nouvellement créés .

- les outils de mise à jour des sites
- l'assistant de mise à jour .
- l'organisation et la maintenance des sites.

9.7 . Réception des prestations :

a- Réception des documents d'étude et de conception

Les documents des différentes étapes et phases doivent être remis à la fin de la phase ou de l'étape concernée et ce conformément au calendrier convenu. Un délai de deux (2) semaines doit être prévu pour permettre au comité de suivi d'émettre ces observations et valider le document.

Le document n'est considéré valable qu'après signature conjointe des deux parties de procès verbal de validation du document.

Après la validation du comité de suivi, le document final de chaque étape doit être remis, en cinq (5) exemplaires, au comité de pilotage. Un délai de trois (3) semaines doit être prévu pour permettre au comité de pilotage de valider le document. Ce dernier n'est considéré valable qu'après signature conjointe des deux parties de procès verbal de validation du document.

b- Réception provisoire des sites

La réception provisoire des sites s'effectuera, en premier lieu, entre le comité de suivi de chaque site et le titulaire du marché.

c- Réception provisoire partielle d'un site:

La réception provisoire partielle d'un site ne s'effectuera qu'après réalisation par le fournisseur des tâches suivantes:

- Démonstration sur le site nouvellement créé ou réadapté, dans des conditions d'environnement similaire, de sa conformité aux spécifications demandées et mentionnées dans les documents de conception détaillée;
- Installation de l'application sur la plate-forme d'exploitation du client.

La réception provisoire partielle d'une application s'achève par la signature conjointe des deux parties du procès verbal de "Réception provisoire partielle du site".

d- Réception provisoire générale des sites :

Après la validation de l'ensemble des sites par les comités de suivi, le soumissionnaire doit prévoir une démonstration au comité de pilotage sur l'ensemble des sites et du portail. La réception provisoire générale ne sera prononcée qu'après:

- La réception provisoire partielle de tous les sites et du portail;
- Les essais et tests d'intégration de l'ensemble du système;
- La vérification de la qualité technique du nouveau système et notamment: le temps de navigation, la recherche, la reprise de l'exploitation après incidents...;
- La livraison des codes sources sur support magnétique;
- La réception et la validation de l'ensemble des documents relatifs aux applications;
- La réception du guide utilisateur et du dossier d'exploitation des applications.

La réception provisoire générale des sites et du portail s'achève par la signature conjointe des deux parties du procès verbal de "Réception provisoire générale des sites et du portail".

Un délai de deux (2) semaines doit être prévu pour permettre à l'Administration de valider l'ensemble des applications.

e- Réception de la mise en œuvre du système

Elle ne sera prononcée qu'après:

- La réception provisoire générale des sites et du portail;
- La mise en marche et l'exploitation réelle de chaque site et du portail sur la plate forme d'exploitation du client;
- La formation des utilisateurs à l'exploitation, la mise à jour et à l'administration du futur système.

La mise en œuvre du système s'achève par la signature conjointe des deux parties du procès verbal de "Réception de la mise en œuvre du système".

Un délai de deux (2) semaines doit être prévu pour permettre au client de valider la mise en œuvre du système.

f- Réception des prestations d'assistance au démarrage

Elle ne sera prononcée qu'après expiration de la période d'assistance au démarrage et ce conformément aux modalités et au calendrier arrêtés en commun accord entre le client et le titulaire du marché.

L'assistance au démarrage s'achève par la signature conjointe des deux parties du procès verbal de "Réception des prestations d'assistance au démarrage",

9.8. Comité de suivi

Des comités de suivi par site seront constitués pour collaborer avec l'équipe du soumissionnaire dans la conception des sites qui les concernent et participer à la validation de leurs différentes étapes et phases. Ces comités seront présidés par le représentant de l'administration.

- Comité de pilotage

Un comité de pilotage sera composé des représentant de l'APIA, de L'ONAGRI, du titulaire du marché, ainsi que toute personne dont l'apport sera jugé nécessaire à l'ordre du jour des réunions. Il aura les taches suivantes :

- Veiller à la bonne exécution des prestations
- Prendre les dispositions nécessaires pour remédier aux écarts qui pourraient être constatés.
- Émettre les recommandations éventuelles pour assurer la bonne fin des prestations.
- Valider les étapes et phases du projet.

- Réunions de travail

En outre, des réunions de travail périodiques ou occasionnelles doivent être prévues et auront pour objet le suivi de l'exécution des prestations.

Toute réunion conduisant à des modifications des modalités convenues ou des prestations, doit faire l'objet d'un procès verbal précisant les points essentiels suivants :

- Risque de dépassement des délais
- Aménagement des spécifications techniques
- Modifications des moyens.

X- DURÉE DE RÉALISATION :

La conception et l'élaboration des sites des déferents Groupements interprofessionnels et de l'APIA et du portail de l'agriculture tunisienne selon ces termes de références sont estimées à **(12)hommes/mois** pour une durée totale de **quinze (15) mois** et ce pour effectuer les neuf phases suivantes :

- 1°) Concertation des opérateurs privés, des représentations des organismes professionnels et les administrations concernées pour présenter, aménager et faire valider par les acteurs économiques toute action à engager,
- 2°) Analyse des informations et sites existants et présentation de scénarios d'organisation, de fonctionnement et d'administration du portail,
- 3°) Conception et réalisation des sites non existants (sites des groupements),
- 4°) Réorganisation et adaptation des sites existants,
- 5°) Conception des sites web et du portail en français, en arabe et en anglais,
- 6°) Élaboration d'un manuel des normes et règles de gestion des éléments du portail,
- 7°) Formation des cadres notamment ceux des 5G.I.Ps , de l'ONH de l'APIA et de l'ONAGRI en matière de gestion et d'administration des sites et du portail, à raison de deux cadres par organisme.
- 8°) Élaboration d'un dispositif de suivi et d'appui technique pour le fonctionnement des sites et du portail.
- 9°) Le référencement du portail de l'agriculture dans des moteurs de recherche internationaux tels que :
 - www.agrimondial.com
 - www.wagri.fr
 - www.web-agri.fr
 - www.mediaveille.com
 - www.yahoo.fr
 - www.terre-net
 - www.iicacan.org
 - www.atn-riac.agri.ca
 - www.wanado.fr

Annexe 8

Formation et assistance technique des producteurs exportateurs de fruits et légumes en matière de commerce international Mars à juin 2006

Dans une optique de sensibilisation des entreprises tunisiennes aux impératifs que pose le nouveau contexte commercial international dans l'élaboration d'une démarche stratégique à l'exportation, l'APIA a organisé dans le cadre du Projet de Renforcement des Services d'Appui à l'Agriculture un programme de formation et d'assistance technique intitulé « **Formation et assistance technique des producteurs exportateurs de fruits et légumes en matière de commerce international** » au profit de 30 producteurs exportateurs de fruits et légumes.

Ce cycle a concerné aussi une vingtaine de représentants d'organismes professionnels et des structures d'appui à l'exportation tels que le CTAB, les Groupements Interprofessionnels, le Centre de Promotion des Exportations (CEPEX), l'INNORPI, l'UTAP et certains cadres de l'Agence de Promotion des Investissements Agricoles.

L'objectif de cette formation est d'initier les opérateurs à la prise en compte des aspects relatifs à la qualité dans le processus de production, de commercialisation et d'exportation et de les familiariser avec les techniques de recherche de marchés et de négociation des contrats de vente à l'export.

Cette action a été assurée par Monsieur Karl Miville-de Chêne, expert auprès du bureau de formation CCM, et Vice Président du regroupement des professionnels de l'exportation (REPEX) au Canada avec la collaboration de Monsieur Abdelmajid Ben Hamadou, Directeur général du cabinet d'expert-conseil Globexport Consulting, et Président du syndicat des conseillers en exportation.

Les opérations de formation et d'assistance technique ont été effectuées en plusieurs opérations coordonnées sur une période de 3 mois et ce comme suit :

- 1ère phase : elle a duré 3 jours (14, 15 et 16 Mars 2006) durant lesquels il y a eu présentation de six modules à savoir :
 - Introduction à l'environnement de l'exportation,
 - Approvisionnement et sources d'information,
 - Stratégie de développement de marchés,
 - Internet et exportation,
 - La qualité des produits agricoles,
 - Saisir les opportunités.

- 2ème phase : Assistance technique personnalisé des producteurs sur leurs sites de production afin de les faire bénéficier des conseils et de l'expertise des consultants pour ajuster leurs objectifs et mettre en œuvre une démarche pratique efficace, faisant suite à la formation reçue lors de la première phase. Chaque participant s'est vu remettre un rapport contenant des orientations et

des recommandations adaptées et conçues selon la taille de l'entreprise, la filière, le marché cible d'exportation, etc.

- 3^{ème} phase : elle a duré 3 jours (6, 7 et 8 Juin 2006) et au cours desquels il y a eu présentation des modules restants :
 - OMC : opportunités et défis
 - Calcul de coûts et de prix de vente
 - Logistique du transport international
 - Financement des exportations
 - Potentiel à l'exportation- la filière agricole
 - Négociation interculturelle

Ce programme de formation a permis aux producteurs exportateurs présents d'exprimer le désir de se regrouper pour affronter ensemble les importants défis que pose le nouveau contexte commercial international pour la Tunisie. Soulignons à titre d'exemple concret, le forum de discussion créé par un des producteurs présents lors de la formation, que nous vous invitons à consulter à l'adresse suivante : www.agriculture-tn.xooit.com. Tous les participants étaient unanimes quant à la valeur ajoutée d'une telle action de formation et d'assistance.

Ce projet, qui compte parmi les multiples efforts de l'institution tunisienne pour inscrire la Tunisie sur l'échiquier commercial international, sera poursuivi et étendu à d'autres filières.

Annexe 9

**Ministère de l'Agriculture
et des Ressources Hydrauliques**

**Agence de Promotion des
Investissements Agricoles**

MARCHES EFFECTUES SUR LE PROJET

DU 01 Janvier 2004 au 31 décembre 2004

N°	Date Signature	Fournisseurs	<u>Désignation</u>	Montant du Marché				
				Total	Prêt	Trésor	Mode de Passation	Tx de Financ
1	08/03/04	COFITEC	Étude AOC Vigne	132000,000	120000,000	12000,000	Man Intéret	100% HT
2	05/01/04	Economic Auto	Acquisition camionnette	32100,000	25680,000	6420,000	AON	80%
3	16/02/04	RTI	9 Onduleurs	2718,720	2174,976	543,744	AON	80%
4	16/02/04	GES	9Imprimantes	6435,000	5148,000	1287,000	AON	80%
5	16/02/04	IGL Distribution	9 Ordinateurs	13266,000	10613,000	2653,000	AON	80%
6	25/10/04	ANDI	Étude Positionnement Poissons Bleus	99000,000	90000,000	9000,000	Man Intérêt	100% HT
7	20/12/04	Africhrome	Mobilier Bureau	17276,690	13821,352	3455,338	AON	80%
8	06/12/04	Lycée Agr Sardrières	Formation 2 cadres	3644,280	3402,000	242,280	Gré à Gré	100% HT
9	06/12/04	Norma pêche	Formation 3 cadres	6.630,600	6.213,600	417,000	Gré à Gré	100%HT

10	20/05/04	CNEARC à Montpellier	Formation 2 cadres	2753,010	2753,010		Gré à Gré	100% HT
TOTAL				315824,300	279805,938	36018,362		

DU 01 Janvier 2005 au 31 décembre 2005

11	6/08/04	CIRAD	Formation 8 cadres	7949,499	7277,499	672,000	Gré à Gré	100%HT
12	7/12/05	Paris- France	Formation 2 cadres	6630,600	6213,600	417,000	Gré à Gré	100%HT
13	13/3/05	CIHEAM SARAGOSSE	Formation 5 cadres	11723,270	10723,270	1000,000	Gré à Gré	100% HT
14	27/3/05	FRANCE ALLEMAGNE	Formation 4 cadres	10001,000	8950,000	1051,000	Gré à Gré	100% HT
15	17/11/05	SOFRECO	Étude sur l'amélioration des légumes frais	131274,000	119340,000	11934,000	Man Intérêt	100% HT
TOTAL				167578,369	152504,369	15074,000		

DU 01 Janvier 2006 au 20 juin 2006

16	24/1/06	CCM	Formation des producteurs-exportateurs des fruits et légumes	56763,300	51603,000	5160,300	Man Intérêt	100% HT
17	08/03/06	PROMET	Études des nouvelles formes de distribution des viandes rouges	55000,000	50000,000	5000,000	Man Intérêt	100% HT
18	18/04/06	SETOP Giraud	Acquisition d'un laboratoire de contrôle de la qualité des fruits	53845 euros	48950 euros	4895 euros	Gré à Gré	80%
19	29/05/06	GEM	Étude de faisabilité d'un signe de qualité pour la crevette royale	43257,5 euros	39325 euros	3932,5 euros	Man Intérêt	100% HT
20	09/06/06	Institut de l'Élevage	Étude de la filière de l'élevage ovin laitier	64445 euros	58587 euros	5858 euros	Man Intérêt	100% HT
21	17/05/06	IAM Saragosse	Formation de 3 cadres	6797,000	6277,000	520,000	Gré à Gré	100% HT

TOTAL	118560,300 + 161547,5 euros	107880,000 + 146862 euros	10680,300 + 14685,5 euros		
--------------	---	---	---	--	--

Annexe 10

Université de Tunis

Institut Supérieur de Gestion de Tunis


Mastère Spécialisé Qualité Totale

N° Module	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3 N de séances/semain	Durée de l'examen
1 FONDEMENT DE LA QUALITÉ TOTALE	*		2	3
2 LEADERSHIP ET GESTION DU CHANGEMENT	*		2	3
3 MAÎTRISE STATISTIQUES DES PROCÉDÉS	*		2	3
4 OUTILS DE LA QUALITÉ TOTALE	*		2	3
5 MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE	*		2	3
6 STRATÉGIE QUALITÉ		*	2	3
7 QUALITÉ DANS LES SERVICES		*	2	3
8 GESTION DE LA PRODUCTION		*	2	3
9 INTERVENTIONS DIVERSES (CAS)		*	2	3
10 NORMALISATION, ASSURANCE QUALITÉ ET CERTIFICATION		*	2	3
11 MÉMOIRE ET STAGE			*	

Annexe 11

Organismes certificateurs opérant en Tunisie

<u>Nom</u>	Adresse	Tél.	Fax	e-mail
ECOCERT	35 complexe Manar Rue Habib Thameur 3000 SFAX	74 225 458	74 297 602	ecocerttunisie@tunet.tn
IMC Istituto Mediterraneo di Certificazione	16 Mouaouia Ibn Abi Sofien 1002 Belvédère TUNIS	71 283 126	71 283 419	imctunisie@liberto.it imctunisie@imcert.it www.imcert.it
BCS	21 rue Taieb Mhiri 7100 LE KEF	98 237 712		beji_sadreddine@yahoo.fr
LACON	BP 34 5000 MONASTIR	97 892 046	73 466 436	amel_hizem@yahoo.fr

	Liste des organismes accrédités par le TUNAC	L.G.04
		Version N° : 9
		Page 80 / 8

Liste des organismes accrédités par le TUNAC

L.G.04-Version 9- Mai 2004

1. Préambule

1.1 Cette liste présente les organismes accrédités par le TUNAC .

1.2 Cette liste est éditée chaque fois qu'il y a un changement de statut d'accréditation d'un organisme d'évaluation de la conformité.

1.3 Le TUNAC publie régulièrement ce registre des organismes accrédités mentionnant pour chacun d'entre eux :

- le numéro du diplôme et sa date de validité ;
- le nom et adresse de l'organisme ;
- une description du domaine d'accréditation ;

1.4 Tout diplôme délivré par le TUNAC porte un numéro d'identification qui est composé de deux séries de numéro séparées par un trait d'union. Ce numéro répond à la structure suivante : X – aaaa

- la première série est relative au type de la section, où X varie de 1 à 4 :

- 1** pour la section analyses,
- 2** pour la section essais et étalonnage,
- 3** pour la section certification
- 4** pour la section inspection.

- La deuxième série est relative au numéro d'accréditation, elle est composée de quatre chiffres.

Laboratoires d'analyse

Nom du laboratoire	Adresse	tél.	Fax	E-mail et site Web	Numéro du diplôme	Date d'effet	Date d'échéance	Domaine d'accréditation	Les personnes à contacter
GICA	77 avenue T.Mhiri 1002 Tunis	71782 633	71783 206	gica@planet.tn	1-0001	27/07/2001	26/07/2004	Analyses agroalimentaires	Hasne OMRANI
						11/01/2005	10/01/2008		
LCAE	87 avenue T.Mhiri 1002 Tunis	71796 633 71286 912	71783 216	Dir.LCAE@email.ati.tn	1-0002	27/07/2001	26/07/2004	Analyses des eaux	BELGUIT H Hechmi CHEIKH Saloua
LCAE	Centre Urbain Nord lot A25, 1003 Tunis	71 230 177 71 230 506	71 231 614	Dir.LCAE@email.ati.tn	1-0003	28/04/2004	27/04/2007	Analyses microbiologiques	KHLIL Slim YAHAIYOU I Lamia
Laboratoire Central de l'Office des Céréales	Zone industrielle Bir Kassaa CP 2036 Ben Arous Tunisie	71318607 71780550	71794152	Lcctn@yahoo.fr	1-0004	28/09/2004	27/09/2007	Analyses des Céréales et dérivés	Mokhtar BOUKARI
Safety food	97 Avenue 5 Août 3002 Sfax	74 299 140	74 299 144	Food.safety@gnet.tn	1-0005	13/09/2005	12/09/2008	Analyses microbiologiques	Hassène AMOURI

Nom du laboratoire	Adresse	tél.	Fax	E-mail et site Web	Numéro du diplôme	Date d'effet	Date d'échéance	Domaine d'accréditation	Les personnes à contacter
Laboratoire de microbiologie de la STC VERITAS	Les berges du lac BP 728-1080 Tunis cedex	71 860 711	71 861 692	STCVeritas@planet.tn	1-0006	13/09/2005	12/09/2008	Analyses Bactériologiques	M.P.BITRI

Laboratoires d'essais et d'étalonnage

Nom du laboratoire	Adresse	tél.	Fax	E-mail et site Web	Numéro du diplôme	Date d'effet	Date d'échéance	Domaine d'accréditation	Les personnes à contacter
CI.OK	7150 TAJEROUIN E	78 224 018 78 224 311 78 224 212	78 225 304	CIOK@planet.tn	2-0001	05/10/2000	04/10/2003	Essais sur le béton hydraulique et ses constituants	Fetiha KHAMASSI Mustapha NOURI
						09/12/2003	08/12/2006		Mustapha NOURI
CETIME	2086 Zone Industrielle Ksar Saïd	71 545 988 71 547 145	71 546 637	cetime@ati.tn	2-0002	19/12/2000	18/12/2003	NT 113-21 NT 113-22 Essais sur les piles électriques	JEBARI Sayeh BEN KHEDIJA Adnène
						28/04/04	27/04/07		
CETTEX	ZI. Bir El Kassâa- BP 279-2013 Ben Arous – Tunis - Tunisie	71 381 133	71 382 558	cettex@textiletunisia.com.tn	2-0003	27/07/2001	26/07/2004	Essais des produits textiles et d'habillement	GHRAM Rachid
						11/01/2005	10/01/2008		
LCAE	87 avenue T.Mhiri 1002 Tunis	71796 633 71286 912	71783 216	Dir.LCAE@email.ati.tn	2-0004	27/07/2001	26/07/2004	Essais sur les produits textiles	BELGUITH Hechmi KHLIFA Jaleddine

Nom de l'organisme	Adresse	tél.	Fax	E-mail et site Web	Numéro du diplôme	Date d'effet	Date d'échéance	Domaine d'accréditation	Les personnes à contacter
CETIME	2086 Zone Industrielle Ksar Saïd	71 545 988 71 547 145	71 546 637	cetime@ati.tn	2-0011	28/04/2004	27/04/2007	Métrie dimensionnelle (Cales étalons, pieds à coulisse, micromètres d'extérieur)	KHARRAT Asma ABSI Sondes
CETIME	2086 Zone Industrielle Ksar Saïd	71 545 988 71 547 145	71 546 637	cetime@ati.tn	2-0012	28/04/2004	27/04/2007	Essais sur les réfrigérateurs, congélateurs et appareils combinés à usages ménagers	MAHFOUDH Walid BEN KHEDIJA Adnene
LCAE	Centre Urbain Nord Lot A25-1003 Tunis (Immeuble SAWARBI)	71 230 177 71 230 506	71 231 614	Dir.LCAE@email.ati.tn	2-0014	28/09/2004	27/09/2007	Etalonnages des pressions	Abdejilil MEKKI

Nom de l'organisme	Adresse	tél.	Fax	E-mail et site Web	Numéro du diplôme	Date d'effet	Date d'échéance	Domaine d'accréditation	Les personnes à contacter
CNCC	17, Rue de cuir 2033 Z.I Mégrine	71 432 255 71 432 311	71 432 283	CNCC.LEATHER@email.ati	2-0005	24/09/2002	23/09/2005	Essais sur les cuirs et chaussures	Mme. SANAA Naima
LCAE	Centre Urbain Nord Lot A25-1003 Tunis (Immeuble SAWARBI)	71 230 177 71 230 506	71 231 614	Dir.LCAE@email.ati.tn	2-0006	09/12/2003	08/12/2006	Etalonnage grandeur température	Mr Abdejelil Mekki MIDANI Mohamed Hedi
CTMCCV	Route de la Cagna –1009 El Ouardia - Tunis	71 392 300 71 392 508	71 392 460	ctmccv@planet.tn	2-0007	09/12/2003	08/12/2006	Etalonnage grandeur masse	Mr Mohamed SAOUDI
PACKTEC	Cité El Ghadra par Rue Alain Savary BP 64 1003 Tunis	71 772 755	71 772 681	Packtec@email.ati.tn	2-0010	28/04/2004	27/04/2007	Essais sur papiers Papier pour emballage, papier impression, carton plat et compact et carton ondulé	HORRICHE Jalel LASSOUED Oum EIKhir

Organismes de certification

Nom de l'organisme	Adresse	tél.	Fax	E-mail et site Web	Numéro du diplôme	Date d'effet	Date d'échéance	Domaine d'accréditation	Les personnes à contacter
INNORPI Département TUNICERT	B.P.23-1012 Tunis- Belvédère- Tunisie	71 785 822	71 781 563	INNORPI@Email.ati.tn	3-0001	05/10/2000	04/10/2003	Certification des systèmes de management qualité	BEN SAID Lotfi & ABDELKEFI Mohamed
TÜV CERT de T.A.T	Rue 8300, Im. Cimef 3 ^{ème} Etage 1002 Montplaisir- Tunis Tunisie	71 788 771	71 847 830	www.tuv.com Tarek.Khelif@tuvm.com.tn	3-0002	09/12/2003	08/12/2006	Certification des systèmes de management qualité	KHELIFI Tarek Wilfried Rabe
AFAQ ASCERT International	Avenue Hédi KARRAY- 1082 Tunis- Tunisie	71 751 533 71 755 671	71 767 561	www.afaq.org ridha.hajeri@planet.tn	3-0003	09/12/2003	08/12/2006	Certification des systèmes de management qualité	HAJERI Ridha

Annexe 12

Actions des Groupements Interprofessionnels en faveur de l'amélioration de la qualité

GIL

Depuis son instauration au sein de l'organisation du Groupement le service qualité a été chargé de

- L'élaboration d'un inventaire exhaustif du capital humain et matériel du groupement pour identifier ses besoins
- La rédaction d'un rapport à propos de la notion de la qualité en se basant sur des références bibliographiques ultérieures
- La mise en place d'un inventaire des principaux légumes ayant une qualité spécifique tels que : la tomate géothermales, le melon et le piment piquant
- Visites aux stations de conditionnement pour connaître ses différents composants et évaluer les moyens logistiques qui sont disponibles afin de présenter de nouvelles propositions pour l'amélioration la qualité des services
- Faire part de la commission d'agrégation pour agréer les stations du conditionnement
- réaliser un inventaire des normes de qualité de légumes
- Participer aux réunions périodiques des autres cellules qualités des autres groupements pour s'informer sur les avancements des travaux de toutes les cellules
- Participer aux journées d'information à propos de la qualité des légumes

LES ÉTUDES

- **Étude d'amélioration de la qualité des légumes frais** : La cellule qualité du GIL veille au suivi de l'étude entamée à partir de Décembre 2005, elle aborde plusieurs volets tels que : la commercialisation, l'exportation, la qualité, les circuits de distribution, la relation entre qualité du produit et capacité d'achat du consommateur (rapport qualité / prix) et la relation entre qualité et hygiène. Parmi les légumes , 10 ont été retenus en se basant sur leurs potentiels à l'exportation en valeur et en volume ainsi que leurs parts de marché au niveau local ; Ces légumes sont : La pomme de terre ,la tomate , l'oignon , l'artichaut , le fraise , le fenouil , le concombre , le piment ,la melon et le pastèque .

Le but de cette étude et de mettre des scénarios permettant d'améliorer la qualité des légumes sur le marché local.

Dans le cadre de cette étude le GIL essaye actuellement de segmenter le marché de la pomme de terre en se basant sur plusieurs indicateurs de perception du consommateurs envers une pomme de terre de qualité.

- **Étude de faisabilité d' un signe de qualité à la tomate géothermale** : l'objectif de cette étude et de déterminer les caractéristiques de la tomate produite dans les zones irrigués par des eaux géothermales à fin de lui accorder un signe de qualité spécifique voire une indication géographique protégée qui lui permet d'avoir une valeur marchande plus intéressante.

Thèmes DE RECHERCHE

Parmi les trois sujets de recherches proposées il a été accepté le sujet suivant :
Le coût de conditionnement des principaux légumes frais et son impact sur le consommateur.

AUTRES ACTIVITÉS

- Stratégie d'amélioration de la qualité des légumes frais : mise en place d'une stratégie d'amélioration de la qualité des légumes frais en se basant sur un diagnostic de la situation tout en tenant compte de toutes les étapes d'évolution du produit dans la chaîne depuis la phase de production jusqu'au la mise sur les étalages (transformation inclut).
- Participation dans la mise à jours de normes de qualité des légumes frais suite à une constitution d'une commission de pilotage présidée par l'INORPI.
- Contribution dans l'élaboration d'un cahier des charges organisant les procédures de travail et d'installation des stations de conditionnement de fruits et légumes frais.

Formation:

- formation continue du cadre de la cellule qualité dans le domaine de la qualité totale, via une convention de partenariat signé entre le GIL et l'ISG (Institut Supérieur de Gestion) permettant au dit cadre de suivre son master de 3ème cycle.
- Stage de formation en marketing Agroalimentaire organisé par l'APIA dans le cadre du projet.
- Participation dans les différents cycles de formation touchant de près ou de loins le thème qualité.
- Organisation d'une visite de prospection et d'observation pour certains marchés et stations de conditionnement en France et en Allemagne.

INTERVENTION DU GROUPEMENT INTERPROFESSIONNEL DES LÉGUMES FRAIS DANS L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

a) Au niveau de la production :

1- *Production des semences et plants :*

Cette activité vise l'amélioration de la production en valeur et en volume comme étant indicateur de performance :

- Produire des semences améliorées de pomme de terre pour des cultures d'arrière saison et primeurs destinés à la consommation et à l'exportation.
- Produire des semences pour certaines espèces locales comme le piment, le concombre et la pastèque en vue de leur conservation comme des cultures traditionnelles, et l'amélioration de leur rendement à fin de leurs attribuer une valeur ajoutée.

2- *Recherches et développement :*

- Proposer des variétés et des espèces de légumes adaptables à la demande du marché local et d'exportation.
- Tester la possibilité d'introduire de nouvelles variétés possédant des avantages comparatives par rapport aux conventionnelles.
- Procéder à l'assainissement des plants de certains légumes comme l'artichaut et l'ail en faisant des cultures in vitro.

b) au niveau de la commercialisation :

- l'incitation et la contribution à la mise en place des unités de stockages améliorées au profit des producteurs dans l'objectif de conserver la qualité.
- la contribution à la constitution des stocks de sécurité pour certains produits de base comme la pomme de terre et l'oignon.
- Moralisation des nouvelles techniques de conditionnement et de stockage frigorifique.

c) Au niveau de l'exportation :

- le Groupement Interprofessionnel des Légumes frais met à la disposition des exportateurs ses stations de conditionnement et de stockage frigorifique équipés par les différents moyens logistiques.
- Suivi de la réglementation et des lignes directrices touchant la normalisation et le processus exportation et tenir à informer tous les intervenants sur les dites novations.
- Procéder à faire des analyses des résidus pour certains légumes destinés à l'exportation dans l'objectif de vérifier leurs degrés de conformité aux tolérances des LMR (Limites Maximum des Résidus de la comit e Europ eenne).
- Prospection des march es
- D evelopper les superficies allou ees aux productions destin ees  a l'exportation avec incitation  a adopter la politique de contrats de culture cl e de vo ute pour l'organisation et l'am elioration de la qualit e de la filiere sur tous les plans.

LES INDICATEURS DE LA QUALITE :

1-La segmentation et la qualit e :

« Redonner de la valeur   nos produits par l'engagement vers une meilleure segmentation de nos produits sur le march e. Afin de relever les enjeux de notre filiere »

Cr eer de la valeur : une n ecessit e absolue, un enjeu pour la filiere. Au cours de cette derni ere d ecennie le march e tunisien se trouve engager et dans l'obligation de valoriser sa culture mara ch ere ; et  a s'explique par le fait que la valeur d'un produit est li ee   la perception qu'en a le consommateur, et celui-ci n'est plus pr et   la reconna tre et   payer le prix. Il est donc imp eratif de redonner de la valeur   nos produits ; donc la segmentation va nous permettre de construire des segments de march e permettant la diff erentiation de nos produits qui r epondent aux attentes du consommateur.

Il s'agit de donner le bon produit au bon endroit, au bon moment, et adapt e aux besoins.

La segmentation strat egique en bref a pour objet de clarifier et de structurer l'offre produit en offrant au consommateur un choix plus large de possibilit e de consommation dans le secteur des l egumes, c'est   dire en changeant la perception des consommateurs, et en suscitant en lui une demande diff erenci ee, la segmentation permet de cr eer de la valeur ajout ee qui de fait b en eficie   l'ensemble de la filiere.

2- La différenciation :

Si l'on observe toutes les études portant sur l'analyse du comportement du consommateur, la qualité des légumes frais prime. Pour mieux l'appréhender il est nécessaire de définir des niveaux de qualité :

- **La qualité standard** : il s'agit d'un produit loyal et marchand : selon les termes de la loi, c'est un produit sain qui respecte les normes minimales de commercialisation. Son prix de revient est plus bas. Il répond au besoin des consommateurs qui souhaitent se procurer le produit à prix bas.
- **La qualité prouvée** : ce niveau correspond actuellement à ce que nous connaissons en terme de démarche volontaire de production où une ou des qualités peuvent être garanties. Il intègre tous les aspects de respect de l'environnement et de traçabilité, c'est le cœur du marché.
- **La qualité différenciée** : il s'agit d'un produit reconnu comme étant déjà de qualité prouvée et pouvant apporter une réponse à d'autres dimensions de la demande

GIFRUIT

Les opérations avant récolte

- ✓ Le programme de lutte intégrée contre certaines maladies (cératites, mineuses, ciccadelle, pyrale des dattes,...) afin de diminuer les résidus de pesticides, pour répondre aux exigences des marchés extérieurs.
Cette lutte se compose de traitements chimiques, traitements biologiques et d'une lutte biologique moyennant le développement de mâles stériles et d'insectes utiles.(aides aux agriculteurs, le programme de multiplication se fait à l'insectarium) .
- ✓ Continuer le programme de protection des régimes contre la pyrale des dattes par la moustiquaire.
- ✓ Continuer le programme de protection des régimes contre les pluies d'automne par le plastique.
 - ✓ L'introduction des nouvelles variétés des fruits (primeurs, résistants au transports...) afin d'étaler la période de production et subvenir aux besoins de marchés surtout pendant la période de pénurie.
 - ✓ Assainissement viral des variétés d'agrumes à travers la station d'assainissement de Manouba (S.A.M).
 - ✓ Assainissement virale des cépages de vigne
 - ✓ Le programme de renforcement de la fertilité afin d'améliorer la productivité et le calibre des fruits.
 - ✓ Suivi de la maturité des différentes variétés des fruits, et ce, à travers les tests effectuées, au sein du laboratoire, sur des échantillons de fruits. Ces tests permettront :
 - Le déclenchement du début de la date de récolte avant toute campagne.
 - La détermination de la date du démarrage de la commercialisation des fruits tant sur le marché intérieur qu'extérieur .
 - Le suivi de la qualité des fruits tout au long le processus d'entreposage.
- ✓ Continuer l'introduction de nouvelles espèces fruitières (manga – avocat)
- ✓ Encourager l'établissement des contrats de production entre les producteurs et les conditionneurs exportateurs.

Les opérations post-récolte

- ✓ Programme de développement du stockage frigorifique de longue durée (6 à 10 mois) ,d'amélioration du savoir faire et des techniques de stockage.
- ✓ Vulgarisation des méthodes de stockage et la maîtrise de la chaîne du froid par la formation des professionnels sur le processus de conservation de longue durée(pomme, poire,dattes,...) et la mise à la disposition aux profit des professionnels des documents et outils nécessaires.
- ✓ Classement des produits agricoles à travers les analyses des fruits et les séances de dégustations .

La qualité spécifique

- ✓ Le groupement est doté d'un système d'information géographique qui lui permet de constituer une banque de données sur le terroir tunisien pour d'éventuels études d'attribution d'un signe de qualité .
- ✓ Élaboration des études de faisabilité nécessaire à l'attribution d'un signe de qualité pour les produits suivants : pommes de Sbiba , grenade de Gabes,
- ✓ Les modalités d'application des résultats de l'étude de l'AOC vigne .
- ✓ Vulgarisation des nouvelles exigences mondiales en matière d'assurance qualité, traçabilité et de certification.

Huile d'Olive

Actions menées pour l'amélioration de la qualité

Le secteur de l'huile d'olive s'est intégré depuis la fin de l'année 2004 dans une composante ambitieuse visant l'amélioration de la qualité des produits agricoles et la promotion de la commercialisation et de l'exportation, inscrite dans le cadre du projet de renforcement des services d'appui à l'agriculture cofinancée par la Banque Mondiale et le gouvernement tunisien et gérée par l'A P I A.

Cette composante a donné un appui supplémentaire et un élan remarquable au secteur qui s'est traduit par :

- La création d'une cellule qualité au sein de l'Office National de l'Huile composée de 3 cadres expérimentés dans les domaines techniques et commerciaux et chargés de :
- L'élaboration d'une stratégie visant l'amélioration de la qualité et de la compétitivité de l'huile d'olive.
- Les termes de référence de l'étude sur le conditionnement de l'Huile d'Olive approuvé par le comité de concertation de la composante et les experts de la Banque Mondiale. Cette étude qui sera lancée prochainement se penchera sur le conditionnement de l'huile d'olive, sa faisabilité technique économique et commerciale et permettra de donner une identité à l'huile d'olive tunisienne sur un marché international caractérisé par une offre croissante se distinguant par des signes de qualité attestant de la pureté de l'huile d'olive, de son origine géographique « pays », de sa région de production, et de sa variété.

Activités de l'O.N.H pour l'Amélioration de la Qualité en Dehors de la Composante

Dans le cadre de sa politique de qualité des huiles d'olives, l'Office National de l'Huile a mis au point une stratégie nationale visant la modernisation du secteur.

L'accent est mis sur les méthodes d'amélioration de la qualité à toutes les étapes de la chaîne de production, de transformation, de conditionnement et de commercialisation en commençant sur le terrain où les meilleures pratiques agronomiques doivent être appliquées, puis à l'huilerie où doivent être adoptées des méthodes modernes d'extraction.

L'Office National de l'Huile assure au début de chaque campagne oléicole :

- La formation de la main d'œuvre spécialisée dans les domaines de la taille et de la transformation.
- L'octroi d'une subvention de 30 % pour la mécanisation de la cueillette.
- La fourniture aux producteurs d'huile d'olive biologique de produits de traitement Bio.
- L'organisation avec la collaboration des services du Ministère de l'Agriculture de

jours de vulgarisation et d'information à l'intention des techniciens et des producteurs en leur apportant les connaissances nécessaires pour améliorer la qualité de l'huile d'olive.

- La mise à la disposition des agriculteurs de plants d'oliviers de qualité avec authenticité variétale par le biais de sa pépinière.
- La modernisation des systèmes d'extraction par la substitution des techniques traditionnelles par les systèmes continus à deux phases qui en plus de la compression des coûts, de l'amélioration des rendements, a contribué à l'augmentation du pourcentage de production d'huile d'olive de qualité qui est passé de 30 à 60 % .

Collaboration de l'O.N.H avec le C.O.I
pour l'amélioration de la qualité.

Dans le cadre des activités de coopération technique, le Conseil Oléicole International dont la Tunisie est membre actif organise en collaboration avec les centres de recherche de ses pays membres des cours de formation internationaux à différents niveaux à l'intention des techniciens appartenant aux pays membres, destinés à transmettre les informations techniques les plus actualisées issues des travaux de recherche menés sur différents thèmes :

- facteurs agronomiques et environnementaux.
- guide de bonnes pratiques oléicoles et leurs impacts sur la production et la qualité.
- récolte, transport, stockage et techniques de transformation.

L'Office National de l'Huile a procédé à partir de la campagne en cours à l'organisation de cours de formation nationaux d'initiation, de perfectionnement et de formation de chefs de jury à la dégustation

GIPAC

Groupement Interprofessionnel de l'aviculture et de la cuniculture

Programme du Groupement Interprofessionnel des Produits Avicoles et Cunicoles pour la promotion de la qualité et des exportations

- Programme National de qualité de l'œuf de consommation (1989)
- Commission Nationale Consultative de Pathologie Aviaire (1989): Le GIPAC a pris l'initiative de réunir les compétences tunisiennes (vétérinaires spécialistes en matière de pathologie aviaire) pour définir les stratégies à prendre en matière de lutte contre les maladies. C'est suite à ces réunions que s'est constituée la Commission Nationale Consultative de Pathologie Aviaire, qui siège régulièrement au GIPAC et qui prend une place prépondérante dans les orientations à prendre en matière de santé et de qualité des produits
- Séminaire National sur la Santé en Aviculture (1994) : Une des manifestations les plus importantes a été organisée par le GIPAC en mai 1994. Il s'agit du séminaire National sur la « Santé en Aviculture » auquel ont participé toutes les parties concernées. Les recommandations de ce séminaire ont été communiquées à toutes les institutions concernées par le sujet. C'est à cette occasion qu'a été présenté le projet d'arrêté relatif aux normes d'hygiène vétérinaires dans les établissements industriels d'abattage et de découpe de volailles paru le 6 août 1996 (JORT N°68 du 23 Août 1996). C'est également lors de ce séminaire qu'à été présentée la stratégie d'interdiction de la vente du poulet vif au niveau des points de vente, principale recommandation.
- Programme de Mise à Niveau de l'Aviculture (depuis 1996) : Un séminaire de grande envergure sur la « **Mise à Niveau de l'Aviculture** » a été organisée en juin 1996. Une sous commission « santé » a traité des problèmes sanitaires et a proposé un grand nombre de recommandations.
- Activités techniques (depuis 1995) : Parmi ces actions il y a lieu de signaler :
 - Financement d'études épidémiologiques des principales maladies infectieuses aviaires réalisées par des étudiants vétérinaires dans le cadre de leur thèse de Doctorat.
 - Une étude d'évaluation des programmes de vaccination contre la maladie de Gumboro sur la majorité des centres d'élevage de reproducteurs de Tunisie.
 - Un suivi sanitaire au niveau d'élevages observatoires qui fournissent au groupement toutes les informations en matière de santé avicole.
- Programme de promotion de la viande de Dinde (1997) : Un programme de promotion de la qualité nutritive de la viande de Dinde a été mis en place (Un spot publicitaire Télévisé, une journée d'information avec dégustation, des affiches publicitaires).

- Campagne de communication pour encourager la consommation du poulet de chair et de l'œuf de consommation (1999) : un programme de promotion de la qualité nutritive des produits avicoles a été mis en place (spot publicitaire télévisuel, affichage urbain, dangles, etc.).
- Qualité des stocks de régulation :
 - Dans le cadre de ses opérations d'abattage effectuées pour la régulation de l'approvisionnement du marché, le GIPAC effectue des contrôles de qualité des produits (analyse bactériologique).
 - Dans le cadre du suivi des stocks des œufs de consommation, le service technique du GIPAC effectue des tests de fraîcheur et de salubrité réguliers sur les œufs de consommation stockés.
 - Analyse bactériologique sur un échantillon du stock des œufs de consommation.
- Carte d'adhésion au GIPAC : audit de tous les bâtiments avicoles sur le plan sanitaire pour l'octroi de la carte d'adhésion au GIPAC.
- Amélioration de la qualité intrinsèque des produits avicoles : suivi vétérinaires permanent au sein des adhérents des coopératives répondant aux normes hygiéniques et sanitaires en vigueur.
- Amélioration de la qualité du poulet de chair (calibre, présentation et emballage) par l'encouragement à l'intégration des éleveurs auprès des abattoirs industriels (établissement de contrats avec les abattoirs)
- La Publication par le GIPAC d'études (techniques et de développement du secteur). Plusieurs de ces études ont un rapport avec l'amélioration sanitaire du cheptel ou des produits avicoles.
- Bulletin d'Information Avicole (depuis 1989) : publication d'articles techniques en relation directe ou indirecte avec la qualité des produits.
- Mise en place d'un programme pour l'adaptation du marché à la vente du poulet congelé (depuis 2002)
- Publication d'un guide d'élevage du poulet de chair orienté essentiellement vers les petits et les moyens éleveurs.
- Participations aux différentes manifestations (foires et salons)
- Organisation de journées et séminaires à caractère technique.

La composante gestion de la qualité et promotion des exportations du projet de renforcement des services d'appui à l'agriculture :

- Création de la cellule qualité du GIPAC
 - Inventaire des moyens financiers et humains
 - Bilan des expériences LABEL

- Stratégie d'amélioration de la qualité et de la compétitivité des produits avicoles tunisiens
 - Voyage d'études dans la région de Bourg en Bresse en France : ce voyage nous a permis de se familiariser avec les problèmes et les démarches de différenciation et de segmentation du marché des viandes de volailles (volaille de Bresse AOC, volailles Label Rouge) et d'étudier comment créer et gérer la diversité des productions avicoles dans le cadre d'une démarche de développement.
- **Les études :**
 - Étude pour l'élaboration d'un modèle d'estimation de la consommation des produits avicoles en Tunisie.
 - Étude du marché intérieur du poulet congelé :
 - **La recherche :**
 - Prévalence des pathogènes bactériens majeurs (salmonelles mobiles, escherishia coli et campylobacter) et épidémiologie-surveillance de leur résistance aux antibiotiques chez les volailles en Tunisie.
 - Étude des préférences des consommateurs tunisiens pour les produits carnés et les produits de la mer

Les propositions du GIPAC pour la promotion de la qualité des produits avicoles :

- Assurer une bonne application cahier des charges régissant la commercialisation des volailles et des produits avicoles.
- Garantir la qualité au sein des abattoirs et des ateliers de transformation en améliorant l'autocontrôle pour la mise en place des systèmes de qualité et de traçabilité.
- Classification des viandes avicoles : la classification des produits permet de valoriser les produits de qualité supérieure, et d'encourager les éleveurs et les abattoirs à travailler pour la qualité.
- Normalisation des produits à base de viandes de volailles : il est impératif d'établir des normes de fabrication des produits à base de viande de volaille et de veiller à son application.
- Homologation de la norme INORPI CT 92 déjà enregistrée relative à la classification des œufs de consommation dès que la capacité minimale de calibrage et de conditionnement dans le pays couvre les besoins.
- Interdiction de l'utilisation des œufs entiers dans la restauration collective : une réglementation sanitaire stipulant l'interdiction de l'utilisation des œufs entiers dans la restauration collective et l'utilisation exclusive d'ovo produits traités (pasteurisés). Cette

mesure doit être accompagnée d'un encouragement à la création d'une ou plusieurs unités de casserie et de traitement des œufs.

GIPP

Groupement Interprofessionnel des Produits de la pêche

Réalisations du GIPP en matière d'amélioration de la qualité des produits de la pêche

Dès sa création, le GIPP a opté pour une approche générale d'amélioration de la qualité des produits de la pêche, contribuant ainsi à la mise à niveau du secteur, la promotion de la commercialisation à l'intérieur, de l'industrie ainsi que des exportations.

Ce-ci a été appuyé depuis 2003, par l'avènement de la composante qualité qui s'insère dans le cadre du projet d'appui aux services agricoles en Tunisie.

Mise à niveau du secteur :

- Encouragement des professionnels à équiper leurs bateaux par des bacs isothermes servant à préserver la qualité des poissons à bord.
- Location d'une unité de pêche moderne et organisation de cycle de formation à bord au profit des pêcheurs.
- Contribution en collaboration avec les autorités concernées au diagnostic de l'état des unités de transformation via les visites sur terrain.
- Suivi des dossiers traitant la rationalisation de l'exploitation des ressources halieutiques et de l'énergie.

Promotion de la commercialisation à l'intérieur :

- L'encouragement de la commercialisation à l'intérieur du pays par l'octroi d'une subvention à raison de 500 millimes par casier de poisson bleu.
- L'aide à l'acquisition et à l'installation de fabriques de glace à l'intérieur du pays. Ce ci permettra d'avoir une autonomie de glace dans ces régions d'une part et d'encourager le stockage du poisson d'autre part.
- L'incitation à la remise en marche des unités de stockage localisées dans les régions intérieures du pays.
- L'encadrement et l'assistance des coopératives de pêche et leur aide à la promotion de la commercialisation.

Transformation et industrie :

- L'incitation des industriels à la constitution d'un stock de sardine congelée pour s'en servir dans les périodes de pénurie, par la prise en charge des frais de congélation.
- Instauration d'un laboratoire pilote servant à l'introduction de nouveaux produits valorisés par le séchage, marinage, fumage des sardines etc..
- Suivi des dossiers en rapport avec l'amélioration des techniques d'emballage et de conditionnement des produits de la pêche.

Promotion des exportations :

- Accompagnement de la profession et Participation dans les foires spécialisées en matière de produits de la pêche tout en focalisant l'intérêt actuellement sur les pays de

l'Europe centrale et de l'est (Pologne, Allemagne, Russie...) : marché potentiel pour les conserves et semi conserves des produits de la pêche.

- Instauration au sein du GIPP d'une Banque de données pour fournir des informations concernant l'export au profit de la profession.
- Réalisation de brochures et de revues pour mieux promouvoir les produits de la pêche tunisiens .

Composante Amélioration de la qualité et de la commercialisation des produits de la pêche :

- Recrutements : pour renforcer les ressources humaines du GIPP en matière de marketing et d'export, un recrutement de deux cadres spécialisés en matière de marketing et commerce International, ainsi que d'agro-économie a été réalisé.

- Études :

- Réalisation d'une étude de positionnement de la sardine Tunisienne sur le marché International ayant pour but de situer notre produit et faire valoir ses vertus spécifiques (signe de qualité) susceptibles de lui faciliter l'accès aux marchés potentiels.

- Initiation de l'étude de faisabilité d'un signe de qualité à la crevette royale qui a pour but la mise en exergue des caractéristiques de ce produit et améliorer son positionnement sur le marché International.

- Missions à l'étranger :

- Un voyage d'études traitant sur le marketing agro-alimentaire à Saragosse a été organisé en 2003 en faveur des cadres qualité des GIP.

- Deux cadres du GIPP ainsi qu'un professionnel ont bénéficié d'une visite de prospection de la région de Bretagne en France pour se faire une idée sur la démarche qualité de l'organisation Interprofessionnelle NORMAPECHE et de l'OFIMER.

- Appui aux programmes de recherche :

5 sujets de recherche ont été proposés à l'IRESA et qui se rapportent à :

- L'Étude de la variation de la composition nutritionnelle pour la valorisation de la sardine et de la sardinelle.
- L'anguille *Anguilla anguilla* : Fumage et étude de la variation nutritionnelle et biochimique.
- Préservation de la qualité de la crevette après la mort.
- Décontamination des palourdes.
- Étude des préférences du consommateur tunisien sur les produits carnés et de la pêche.

- Activités programmées en 2006 :

- ❖ Réalisation du référentiel de qualification pour les embarcations de pêche, essai sur un bateau type : 6000 DT.
- ❖ Organisation de séminaires pour mieux faire connaître les résultats de l'étude de faisabilité d'un signe de qualité pour la crevette royale et lancer le plan d'action approprié : 10000 DT.
- ❖ Elaboration d'un diagnostic des entreprises tunisiennes concernant :
 - * Leurs réalisations et programmes en terme de qualité générique et spécifique.
 - * La démarche export, l'existence ou pas d'une cellule Export au sein d'elles, les inciter à la formation de consortiums afin de consolider leur position à l'étranger et améliorer le positionnement des produits tunisiens à l'échelle internationale.

- ❖ Organisation des actions marketing sur les lieux de vente à l'étranger pour mieux promouvoir les produits de la pêche tunisiens : 20000 DT.
- ❖ Organisation de cycles de formation en faveur des exportateurs tunisiens ayant pour thème: la stratégie d'exportation : 50000 DT.
- ❖ Appui à la recherche sous forme de subventions aux sujets de recherche qui traitent sur la qualité des produits de la mer : 20000 DT (Hors composante, financée par le GIPP).
- ❖ Organisation de journées d'information sur les signes de qualité et leur sensibilisation à la formation de groupement de producteurs qui sont indispensables à l'élaboration de signe de qualité (Label, AOC, IGP....) : 15000 D.

➤ **Actions contribuant dans l'amélioration de la qualité et de la commercialisation prévues dans le programme d'activités du GIPP 200-2005 :**

	Année	2002	2003	2004	2005
<i>Encouragement de la Commercialisation du poisson bleu.</i>	Quantités commercialisées (Tonnes)	414,3	311	439	550
	Coûts (milles DT)	17,3	13	18.3	23
	Nombre de commerçants	5	6	11	11
<i>Subvention à la congélation du poisson bleu</i>	Quantités congelées (Tonnes)	1025	1400	2139	2385
	Coûts (milles DT)	200	281	439	525
	Nombre d'industriels	5	5	6	6
<i>Location de camions isothermes pour écoulement du surplus de la production</i>	Coûts (milles DT)	19	20	32	23
<i>Participation aux Foires et salons,</i>	Nombre	5	5	4	9
	Coûts (milles DT)	37	55	42	57
	Evolution des exportations en Millions de DT	136.8	138.4	156.4	207.3
<i>Cycles de formation : valorisation du poisson bleu (sardine et maquereau*)</i>	Nombre de cycles	2	1	1	1
	Nombre de participants	20	7	6	7
<i>Cycles de formation : manipulation à bord et maintien de la chaîne de froid</i>	Nombre	5	9	6	9
	Nombre de participants	120	234	111	122

GIVRLAIT

Groupement Interprofessionnel des viandes rouges et du lait

Le Groupement Interprofessionnel des Viandes rouges et du Lait

Suite à l'intégration de la Tunisie dans l'organisation mondiale du commerce et la signature des accords de partenariats entre l'Europe et la Tunisie, le pays se trouve de plus en plus confronté à des enjeux en matière d'amélioration de la productivité et la compétitivité des produits agricoles notamment le lait et les viandes rouges.

La qualité au niveau de la filière des viandes rouges en Tunisie

Pour faire face à la concurrence et répondre à certaines exigences des marchés internationaux en matière de qualité l'état a mis en place un programme pour la mise à niveau des abattoirs et des marchés aux bestiaux ainsi que l'instauration d'un système de traçabilité.

Les programmes mis en œuvre pour l'amélioration de la compétitivité des viandes rouges et la mise à niveau du secteur des viandes rouges sont :

1- Le plan directeur de mise à niveau des marchés aux bestiaux :

L'étude s'inscrit dans le cadre du programme nationale de mise à niveau des circuits de distribution des produits agricoles et de la pêche. Elle vise la réduction du nombre de marchés de 217 à 83 répartis comme suit :

- 19 marchés répartis dans les régions du nord (8 gouvernorats du nord) ;
- 40 marchés situés dans les régions du centre (9 gouvernorats du centre) ;
- 24 marchés situés dans les régions du sud (7 gouvernorats du sud) ;

2- Le plan directeur de mise à niveau des abattoirs :

L'étude s'inscrit dans le cadre du programme nationale de mise à niveau des circuits de distribution des produits agricoles et de la pêche. Elle vise la réduction du nombre des abattoirs 248 abattoirs à un nombre de 55 répartis comme suit :

- 24 abattoirs dans les régions du nord (8 gouvernorats du nord) ;
- 19 abattoirs dans les régions du centre (9 gouvernorats du centre) ;
- 12 abattoirs dans les régions du sud (7 gouvernorats du sud);

3- Le programme national d'identification des animaux d'élevage :

Le programme national d'identification, de traçabilité et de catégorisation des viandes vendues sur le marché local vise la mise à niveau de la qualité des viandes exposées au niveau de boucherie afin de favoriser la transparence des prix de gagner la confiance des consommateurs sur l'origine et les conditions sanitaires de viandes.

La mise en place d'un système de traçabilité permet le suivi de l'acheminement des viandes au niveau des différents maillons de la filière à savoir :

- au niveau de l'élevage ;

- au niveau des marchés au bestiaux ;
- au niveau de l'abattoir ;
- au niveau des unités de découpes ;
- au niveau des points de ventes ;

Les actions programmée dans le projet de renforcement des services d'appui à l'agriculture sous la composante amélioration de la qualité des produits agricoles pour la promotion de la commercialisation et de l'exportation. Ces actions visent l'amélioration de la qualité des viandes rouges vendues sur le marché locale et la mise en place de certains signes de qualité spécifiques à savoir :

1- Les études :

- Une étude sur les nouvelles formes de distribution des viandes rouges en Tunisie visent à étudier l'impact des unités de découpes sur les circuits de commercialisation des viandes rouges en Tunisie et le développement de la qualité au niveau des catégories des viandes vendues au niveau des grandes surfaces, les chaînes hôtelières et les restaurations ;
- Une étude pour la mise en place d'un signe de qualité distinctif pour l'agneau de la région « El Waara » élevé dans le sud tunisien ;
- Une étude qui permettre la mise en place d'un signe de qualité pour l'agneau de la race « Noire de Thibar » afin de mettre en valeur les caractéristiques spécifiques des viandes de ce type d'agneau ;
- Une étude pour l'amélioration des conditions de vente des viandes au niveau des boucheries en Tunisie et de permettre la mise en place de certaines catégories de boucherie en Tunisie afin de les classer en fonction de plusieurs critères.
- Une étude pour la mise en place d'un signe distinctif de qualité pour la viande bovine de race « Tarentaise » afin de valoriser ce type de produit et favoriser la compétitivité de cette viande au niveau nationale et internationale.
- Une étude pour la mise en place d'un signe distinctif de qualité pour la viande cameline à partir des troupeaux élevés dans la région du sud tunisien afin de favoriser le développement de ce type d'élevage dans les régions arides et semi-arides.

2- La recherche :

- Étude sur la possibilité d'instauration d'un signe de qualité distinctif pour l'agneau de région de Sidi-Bouزيد ;
- Étude des paramètres productifs des différentes races bovines, des petits ruminants et des camélidés engraisés en Tunisie ;
- Étude des préférences de consommateurs vis-à-vis des produits carnés et des produits de la mer.

3- La formation :

Les cadres du groupement ont eu aussi l'occasion de participer dans de nombreuses formations à savoir :

- La formation pour la traçabilité des fruits et des légumes : exigences des marchés et sécurité alimentaire à Saragosse du 14 au 18 mars 2005.

- La participation dans le séminaire du réseau de l'élevage qui s'est déroulé à Saragosse sous le titre élevage de la région méditerranéennes : Défis et Atouts du 18 au 20 mai 2006.

La qualité au niveau de la filière lait

Au cours de ces dernières années la filière lait a connu un essor spectaculaire touchant à la fois l'effectif du cheptel bovin et la production du lait permettant à la Tunisie de passer d'une situation déficitaire à une situation d'autosuffisance. Toutefois, on relève au niveau des différents maillons de la filière une insuffisance en matière de qualité. Compte tenu des déficits et des enjeux futures qui s'opposent à la filière les études et les actions qui ont été proposées dans le cadre de la composante visent l'amélioration de la qualité et la possibilité d'instauration de signes de qualité spécifique.

I/ Étude de la filière lait de brebis :

L'élevage ovin laitier en Tunisie est principalement représenté par la population Sicilo-sarde concentrée dans les régions de Béja et Bizerte. L'effectif de cette population est en nette régression passant de 200 000 unités femelles en 1991 à 20 000 unités en 2002.

Dans le but d'analyser la filière laitière ovine et de dégager les contraintes qui entravent son développement en vue d'une identification des possibilités d'amélioration et d'expansion de ce secteur par la mise au point d'un programme de développement durable de la filière et la caractérisation du ou des produits de qualité spécifiques existant pouvant faire l'objet de signes distinctifs de qualité ou d'origine etc.

II/ Étude des déterminants de la qualité du lait :

Les paramètres d'appréciation de la qualité du lait relatif à notre pays ne sont pas encore déterminés. En effet, la diversité des races utilisées, des systèmes d'élevage très variés et les conditions climatiques instables induisent probablement une grande diversité de la composition physico-chimique du lait. Cette composition est relativement bien connue dans les élevages suivis par le contrôle laitier, elle ne l'est pas chez les moyens et petits éleveurs qui possèdent plus que 90% de l'effectif des vaches laitières et qui livrent plus que 80% du lait aux centrales laitières à travers les centres de collecte de lait.

Ainsi l'objectif principal de l'étude est d'établir l'état des lieux des caractéristiques physico-chimiques du lait et de ses variations selon la zone d'élevages et la saison au niveau de l'ensemble du pays en vue de déterminer le lait de référence en Tunisie pour une exploitation ultérieure dans les programmes de développement et plus particulièrement le programme de paiement du lait à la qualité.

III/Les unités Ambulantes Pour l'analyse du Lait

Le groupement interprofessionnel des viandes rouges et du lait envisage l'acquisition de trois unités ambulantes comportant chacune :

- Un laboratoire d'analyse du lait.

- Un équipement informatique (logiciel de traitement des informations, de rationnement, de formulation ...).
- Un équipement audio-visuel

C'est dans le souci de perfectionner les programmes de formation, de recyclage et d'encadrement technique des différents professionnels de la filière et de donner plus d'efficacité à l'opération d'arbitrage entre les centres de collecte de lait et les centrales laitières. En effet, ces unités ambulantes vont permettre le perfectionnement de :

- L'encadrement des professionnels pour une meilleure maîtrise des coûts de production et l'amélioration de la productivité de l'élevage et de la qualité du produit.
- Des programmes de recyclage et de formation ciblés au profil des professionnels et des agents du secteur.
- L'acheminement de l'information au profit de tous les partenaires de la filière indépendamment du temps et du lieu.
- Des programmes de transfert et d'application des acquis de la recherche et de l'innovation technologique.
- Des programmes d'initiation du système de paiement du lait à la qualité.
- Des efforts d'arbitrage entre les centres de collecte de lait et les industriels.

IV/ La recherche

- Les déterminants de la qualité du lait
- L'épidémiologie des mammites
- L'influence des conditions de traite sur la santé des vaches, la qualité du lait et les performances de l'exploitation

V/ La formation

Une formation portant sur le processus de qualification des fromages AOC Ossau-Iraty. Cette formation s'intègre dans le cadre d'un programme de recherche pluri-institutionnel (CNEARC, CIRAD et INRA) portant sur la connaissance et l'analyse des systèmes Agroalimentaires localisés.

ANNEXE 13

République Tunisienne
Ministère de l'Agriculture,
et des Ressources Hydrauliques

Agence de Promotion des
Investissements Agricoles

Termes de référence de l'étude portant sur le positionnement des produits biologiques sur le marché international

I- Introduction

L'agriculture biologique représente un mode de production dans lequel les composés chimiques sont absents. Elle vise à assurer :

- une protection de l'environnement
- une qualité meilleure
- un équilibre naturel

La superficie des cultures biologiques a vécu une évolution importante, elle passée de 300 hectares en 1997 à 215 000 ha en 2005. L'olivier occupe 37.2% de la surface totale avec une production annuelle de l'ordre de 67% de la production biologique

II- Secteur des produits biologiques en Tunisie :

Le tableau suivant montre l'évolution des surfaces biologiques en hectares selon le type de plantations :

Années Plantes	1999	2000	2001	2002	2003	2004
oliviers	14142	8001	12323	12489	28900	58440
arbres fruitiers	135	135	1309	2277	1660	3030
palmiers	352	352	367	1185	900	945
plantes	288	288	307	303	370	5400

cosmétiques						
Céréales	-	-	245	515	190	1200
Forêts	-	-	1249	1731	1750	2350
Divers	119	119	733	138	-	235
Total	15036	8895	16533	18638	33500	71600

Le tableau suivant montre la répartition de la production biologique selon les principaux produits :

Plantes	Huile d'olive	Dattes	Produits médicaux et cosmétiques	Fruits secs et fruits	Céréales	Légumes	Divers	Total
Quantité (en tonnes)	3684	4600	6950	684	624	128	14	36000

Le tableau suivant montre l'évolution de différents intervenants dans le secteur de l'agriculture biologique :

Année	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Surface(ha)	300	7201	15036	8895	16533	18638	33500	-
Nombre d'intervenants	10	-	143	140	294	481	550	660

❖ **Les exportations :**

Les exportations tunisiennes en produits biologiques ont atteint durant 2004-2005 , 2558 tonnes. Les deux principaux produits exportés sont les dattes et l'huile d'olive, qui représentent durant 2004 -2005 respectivement 1393 tonnes et 1130 tonnes.

Le tableau suivant montre l'évolution des exportations des produits biologiques durant les dernières années.

Année Produits	2001-2002(T)	2002-2003(T)	2003-2004(T)	2004-2005(T)
Huile d'olive	368	180	2204	1130
Dattes	739	830	905	1393
Divers	3	5	13	35
Total	1110	1015	3122	2558

❖ Principaux partenaires

Les principaux partenaires vers les quels la Tunisie exporte sont : L'Allemagne, le Danemark, la France, l'Italie et l'Angleterre.

Le tableau qui suit montre la progression des exportations de quelques produits biologiques, par destination en 2004.

produits Pays	céréales	Huiles végétales	Pomme de terre	Légumes	Fruits et fruits secs	Lait et produits laitiers	Vins
Allemagne	100.000	8.000	6.000	50.000	30.000	15.000	120.000
Danemark	20.000	-	2.000	1.772	3.000	-	3.000
France	112.225	18.200	6.000	30.000	25.000	25.000	20.000
Italie	200.000	30.000	-	4.280	12.484	120.000	-
Hollande	40.000	-	7.500	80.000	2.000	2.500	-
Angleterre	160.000	-	20.000	74.000	30.000	22.500	22.000

Dans le but de bien exploiter les ressources disponibles et de lever les contraintes qui peuvent entraver la commercialisation des produits biologiques, il est nécessaire de créer des débouchés commerciaux à l'extérieur du pays.

L'élaboration d'une étude sur le positionnement de ces produits est proposé pour participer à cet effort.

III- Cadre de l'étude

Cette étude s'inscrit dans le cadre du programme de la stratégie présidentielle de développement de la production des produits biologiques afin d'atteindre 200% de production en 2009. En effet, la commission de suivi de l'exécution de ce programme a recommandé de mettre en place une stratégie de promotion sur le marché intérieur et extérieur.

Cette étude s'inscrit aussi dans le cadre de la composante amélioration de la qualité des produits agricoles et promotion de la commercialisation et de l'exportation du projet de renforcement des services d'appui à l'agriculture cofinancé par la Banque Mondiale.

IV- Objectifs :

Les principaux objectifs sont :

- L'étude de l'offre tunisienne en matière de qualité/prix en mettant l'accent sur la compétitivité des produits biologiques.
- L'étude des potentialités d'exportation de ce type de produit.
- L'élaboration d'une stratégie à suivre à fin de développer le secteur sur tous les niveaux.
- Le développement du marché intérieur des produits biologiques à travers les grandes surfaces de distribution (Géant, Carrefour, Promo gros...) et le tourisme.
- L'augmentation des surfaces utilisées pour l'agriculture biologique.
- L'encouragement de l'exportation.
- L'étude de la compétitivité du produit tunisien et la proposition des mesures nécessaires pour réduire les coûts de production et augmenter la valeur ajoutée des produits.

V- Plan de l'étude :

V-1- Situation actuelle :

1- Etude de marché :

- Analyser la production et la commercialisation des produits biologiques en Tunisie, dans les pays de la méditerranée, et dans le monde.
- Etudier la diversité de la production des produits biologiques (volume, saisonnalité, variétés, et qualité des produits).
- Analyser les différents coûts à l'exportation et les besoins en bases de données pour l'aide à la mise à l'export.

-Quelles sont les contraintes (qualité, discontinuité de la production , emballage...) et les moyens de les mettre à niveau de la concurrence internationale ?

-Quelles sont les potentialités offertes pour l'exportation ?

2- L'offre et la demande :

-Analyser les échanges commerciaux des produits Bio entre les pays méditerranéens.

-Analyser les échanges commerciaux internationaux.

-Etudier le profil des pays exportateurs des produits biologiques,(développement de l'exportation et présentation de la gamme de produits).

-Etudier le profil des pays importateurs des produits Bio, niveau de consommation, groupes socioprofessionnels cibles.

-Etudier les réseaux de commercialisation présents dans les pays importateurs.

3- Le positionnement des produits biologiques :

-Etudier le positionnement du produit tunisien de point de vue qualité prix par rapport au marché mondial.

-Quels sont les avantages dus aux différentes conventions que la Tunisie a signées ou ratifiées avec l'UE,AELE, les pays arabes...dans l'ébauche d'une activité des produits biologiques ou l'amélioration de la compétitivité des produits tunisiens ?

V-2-suggestions

-Analyser et élaborer un chronogramme justifiant les phases de la dite stratégie tout au long de la période d'exécution du programme national de développement du secteur de l'agriculture biologique.

-Présenter les différentes tâches à accomplir par les opérateurs dans le secteur afin de mettre en œuvre cette stratégie.

VI- Méthodologie :

Compte tenu de l'importance que revêt l'agriculture biologique en Tunisie, il est préconisé que l'étude envisagée contienne :

- En premier lieu, une analyse de la situation actuelle de l'agriculture biologique en Tunisie concernant : les qualités intrinsèques du produit, les acteurs, les flux, les prix, les zones de

production, le marché afin de définir les caractéristiques spécifiques des produits, ce qui servira éventuellement à l'étude de la faisabilité d'un système de traçabilité et de certification

- En second lieu, il est nécessaire de voir et de suivre l'évolution et les nouveautés dans le secteur de l'agriculture biologique. Il est de même nécessaire d'étudier les coûts, les prix, les réseaux de commercialisation, les grands producteurs, les exportateurs et les importateurs des produits Bio sur le plan international.

VII- Expertise nécessaire :

Etant donné l'importance de l'étude du positionnement des produits biologiques sur le marché international, il est recommandé que l'équipe de travail sollicitée soit constituée de deux experts :

- Un expert en commerce international, qui dispose d'une expérience appréciable dans les circuits de commercialisation des produits Bio .
- Un expert en agronomie, qui a une bonne expérience dans le domaine de l'agriculture biologique.

VIII- Durée de l'étude :

L'étude envisagée sera réalisée en 6 mois, non compris les délais d'examen par l'administration, et ce en deux parties :

- L'analyse de la situation actuelle.
- Le positionnement des produits biologiques sur le marché international.

Le nombre d'hommes mois est estimé à 4 H/mois.

ANNEXE 14

**REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES
Direction Générale de la production agricole**

**Direction des études et de la diversification
de la production agricole**

APPELLATIONS D'ORIGINE CONTROLEE ET INDICATION DE PROVENANCE REGLEMENTATION – ORGANISATION- PROCEDURES

1- Réglementation

- Loi n° 99- 57 du 28 juin 1999 relative aux appellations d'origine contrôlée et aux indications de provenance des produits agricoles.
- Décret n° 2000- 2389 du 17 octobre 2000, fixant la composition et les modalités de fonctionnement de la commission technique consultative des AOC et IP des produits agricoles.
- Décret n° 2005- 981 du 24 mars 2005, portant modification du décret n° 2000- 2389 du 17 octobre 2000, fixant la composition et les modalités de fonctionnement de la commission technique consultative des AOC et IP des produits agricoles.
- Décision du Ministre de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques N° 2395 du 8 octobre 2005 relative à la nomination des membres de la commission technique consultative des AOC et des IP des produits agricoles.

2- Organisation et Procédures

La commission techniques consultative des AOC et des IP dans sa nouvelle composition a tenu une réunion le 9 mai 2006 et a arrêté l'organisation et les procédures suivantes :

2-1- Organisation :

Dans le souci d'harmoniser la préparation, le suivi et le contrôle des dossiers relatifs aux AOC et des IP, la commission a retenu l'organisation suivante relative au rôle des différents intervenants :

- a. la direction des études et de la diversification de la production agricole : assure le secrétariat de la commission technique consultative des AOC et des IP.
- b. Les directions techniques de la DGPA à savoir la direction de l'horticulture et de l'arboriculture, la direction de la production animale et la direction des grandes cultures : assurent l'analyse technique des demandes de délimitation des zones et des dossiers techniques y afférents.

Un comité technique sera formé des trois directeurs et présidé par le directeur des études et de la diversification de la production agricole pour organiser ce travail.

Des comités techniques spécialisés peuvent être formés selon les dossiers.

- c. Les groupement interprofessionnels, les offices spécialisés et les CRDA : assurent l'assistance technique et matérielle de la profession à préparer les demandes et les dossiers techniques relatifs à la délimitation des zones AOC ou IP.

2-2- Procédures

Dans le but de faciliter la tâche des professionnels et harmoniser le contenu des dossiers techniques et cahiers de charges relatifs aux AOC et IP, la commission a retenu ce qui suit :

a- un manuel de procédures

Ce manuel en arabe présente d'une façon précise la définition de AOC et les IP, les critères de délimitation des zones AOC et IP et donne :

- Un formulaire de demande

- Un tableau a remplir par les demandeurs
- Le contenu du dossier technique de délimitation

b- Le nombre et le contenu de cahiers des charges

- Nombre des cahier des charges types

La commission a retenu le principe de préparer et publier 3 cahiers de charges types à savoir :

- cahier de charge type relatif aux produits d'origine végétale
- cahier de charge type relatif aux produits d'origine animale.
- Cahier de charge type relatif aux produits vinicoles.

- Contenu des cahier des charges : les cahiers de charges doivent contenir les rubriques suivantes :

- le nom du produit
- description du produit et des caractéristiques spécifiques
- L'aire géographique
- La preuve de l'origine

- la description des méthodes d'obtention du produit

- Le lien avec l'origine
- Les procédures de contrôle et d'agréeage
- Les indications spécifiques de l'étiquetage

RECONNAISSANCE DE DEUX INDICATIONS DE PROVENANCE

La commission technique consultative des AOC et des IP a reconnu au cours de sa réunion du 9 mai 2006 deux nouvelles indications de provenance à savoir :

- Les Grenades de Gabès
- Les Pommes de Sbiba

Les demandes sont présentées par l'union régionale de l'agriculture et de la pêche de Gabes et l'Union Régionale de l'agriculture et de la pêche de Kasserine.

Les projets d'arrêté relatifs à la délimitation des deux IP sont en cours de préparation en vue de leur publication au journal officiel.

ANNEXE 15

**REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES
Direction Générale de la production agricole**

**Direction des études et de la diversification
de la production agricole**

**Projet d'Appui aux services Agricoles
Composante : Amélioration de la qualité et développement
de la commercialisation et des exportations
Préparation de la mission de la Banque
Mondiale du 19 au 24 juin 2006**

MISSION TECHNIQUE sur les AOP et IGP en Europe

1- Points d'intérêt et contenu

- a- Organisation et procédures de reconnaissance des AOC et IP
 - procédures :
 - préparation des dossiers techniques
 - choix des caractéristiques propres du produit
 - Etude et analyse préalable des dossiers
 - Assistance à la préparation des dossiers
 - Décret de reconnaissance et contenu du décret
 - Etablissement des cahiers de change (procédures, contenu
- b- Gestion des AOC et IGP
 - Enregistrement National
 - Enregistrement international
 - Aspects juridiques
- c- Contrôle et plan de contrôle et agréage
 - réglementation nationale du contrôle et de l'agréage
 - organisation du contrôle et de l'agréage
 - Procédures
- d- **Organisation professionnelle**
 - différentes formes

- statuts

e- Visite de terrain dans des zones AOC et IGP

- huile d'olive
- Vin
- Fruits et légumes (frais et ou transformés)
- Produits animaux (viande – volaille – Fromage)
- Céréales

f- Rencontre avec Commission Européenne (Bruxelles)

- Echange de point de vue et de stratégie
- Réglementation Européenne et internationale
- Modalité de reconnaissance mutuelle
- Possibilités de coopération
- Modalité de protection des indications géographiques

2- Equipe technique

- Points a, b, c, d, : 3 personnes (groupe 1)

- 1 responsable secrétariat commission technique consultative DGPA
- 1 responsable contrôle d'agréege de la DGPCQPA
- 1 de l'APIA

Points e : 6 personnes

- les 3 directeurs techniques de la DGPA (Groupe 2)
- les 3 responsables ci-dessus nommés (Groupe 1)

- points f : 2 personnes (Groupe 3)

- le directeur Général de la production Agricole
- le directeur Général de la protection et du contrôle de la qualité des produits agricoles

3- pays à visiter

- France et suisse ou
- France et Espagne

4- Période

Septembre – octobre 2006

5- Calendrier indicatif

- Groupe 1 : 1 semaine pour les points a b c d (France)
1 semaine pour le point avec le groupe 2 (France)
3 jours en Espagne ou suisse
- Groupe 2 : 1 semaine pour le point (France)
- Groupe 3 : 3 ou 4 jours à préciser ultérieurement

6- NB

Selon les disponibilités budgétaire, possibilité d'élargir le groupe à d'autres membres (ONH, recherche, professionnels) sera étudiée.